

Enoncé théorique de master EPFL
étudiante Carole Lesigne

directeur pédagogique Luca Ortelli
professeur de suivi du projet Paola Viganò
maître EPFL Luca Bragazza
expert Gaétan Morard

Lausanne, janvier 2015

L'HOMME DANS SON MILIEU : UN JARDIN LABORATOIRE

¹ Patrick Bouchain est un architecte résolument précurseur qui prend un malin plaisir à bousculer les codes de l'architecture contemporaine. Propos recueillis par Michèle Leloup : Pour faire avancer l'architecture, il faut de l'audace. Tiré de : « http://www.lexpress.fr/culture/art/pour-faire-avancer-l-architecture-il-faut-de-l-audace_485597.html#9LcycEAFciwQaWk.99 » Publié le 13.06.2005, Consulté le 17.02.2014.

« Pour faire avancer l'architecture, il faut de l'audace »¹

UN MONDE À RÉ-INVENTER	9
Une crise sociale et environnementale	12
L'Homme et son milieu	18
Un Jardin hybride	20
Avertissement au lecteur	24
LE JARDIN, LIEU D'EXPLORATION DES POSSIBLES	29
L'Homme et la "nature"	32
Le jardin	38
TROIS JARDINS CONCEPTUELS	45
Le jardin [écologique]	46
Le jardin [partagé]	56
Le jardin [vivrier]	72
L'HORTUS HYBRIDUS, HYBRIDATION EXPÉRIMENTALE	85
Plus-value	86
Conception	106
Résultante	112
VERS LE PROJET	129
L'Hortus hybridus	130
Expérimentation	132
Imag(e)ination	136
Remerciements	156
Bibliographie	158

AVANT-PROPOS
UN MONDE À RÉ-INVENTER

¹ Sébastien Marot se définit comme « philosophe de l'environnement ». Écrivain et chercheur, il a notamment formulé le concept de « sub-urbanisme ». Citation tirée de : **L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture**. Paris : Éditions de la Villette, 2010, 142p.

« Le siècle n'est plus à l'extension des villes mais à l'approfondissement des territoires. Pas plus que les simulacres de mémoire littérale, le nomadisme moderne ne parviendra à rendre supportables l'aplatissement des lieux et leur grandissante univocité. Le monde est devenu trop étroit pour que l'on puisse songer à ne pas explorer partout sa quatrième dimension. Il est urgent d'extrapoler. »¹

**UNE CRISE
ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

¹ Tiré de « http://villesentransition.net/transition/pages/resilience/quest-ce_que_la_resilience ».

² Le Comité invisible se veut être « une tendance de la subversion présente ». Ce collectif anonyme à tendance anarchiste questionne la situation de notre société actuelle et cherche des alternatives de mode de vie. Citation tirée de : **L'insurrection qui vient**. Paris : La Fabrique éditions, 2007, 127p.

³ Andrea Branzi est un architecte, designer et urbaniste, membre du collectif Archizoom et qui s'intéresse de très près la qualité de vie en milieu urbain. Citation tirée de : Branzi, Andrea. **Superstudio EPFL : La Métropole Primitive**. Écoutable sur : « <http://lab-u.epfl.ch/page-116367-fr.html> » Enregistré le 09.12.2014, Écoulé le 09.12.2014.

La résilience concerne « la capacité d'un système à absorber un changement perturbant et à se réorganiser en intégrant ce changement, tout en conservant essentiellement la même fonction, la même structure, la même identité et les mêmes capacités de réaction »¹. La résilience des communautés humaine participe de leur capacité à « ne pas disparaître ou se désorganiser au premier signe d'une pénurie » (comme une pénurie énergétique ou alimentaire) en mettant en œuvre leurs savoirs et leurs complémentarités internes pour s'adapter à une crise.

La recherche que ce projet de master se propose d'aborder est fondée sur l'observation du fonctionnement et des dysfonctionnements d'une société mise au défi de la *résilience* par la crise profonde qu'elle traverse tant sur le plan environnemental, social, économique que politique.

UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ DE CHANGEMENT

« Ce qui rend la crise désirable, c'est qu'en elle l'environnement cesse d'être l'environnement. Nous sommes acculés à renouer un contact, fût-il fatal, avec ce qui est là [...]. Ce qui nous entoure n'est plus paysage, panorama, théâtre, mais bien ce qu'il nous est donné d'habiter, avec quoi nous devons composer, et dont nous pouvons apprendre. »²

La crise générale qui s'est matérialisée au grand public européen en 2008 – à travers notamment une crise des systèmes financiers et un ralentissement important de la croissance économique – a provoqué une altération profonde des principes idéologiques de notre société. C'est une crise « multi-polaire » dans ses causes et ses impacts qui nous offre, selon Andrea Branzi « une occasion extraordinaire de repenser les fondements de notre société »³. Ainsi, le cœur des réflexions menées au travers de ce travail concerne la recherche d'alternatives sociétales dans le domaine de l'architecture.

CRISE ÉCOLOGIQUE le problème est la solution

« La crise environnementale est bien réelle. Elle pourrait transformer la société industrielle moderne, au point de la rendre méconnaissable. »⁴

David Holmgren, designer écologiste et co-fondateur de la permaculture, postule du lien intrinsèque existant entre la crise écologique et la crise sociale et soulève la gravité du problème.

Selon lui, non-seulement la crise écologique, en s'aggravant, va provoquer une crise sociale encore plus importante, mais celle que nous traversons actuellement ne pourra être résolue efficacement qu'à travers une perspective écologique.

Le phénomène de crise écologique occupe une place moindre dans l'opinion publique que la crise sociale et économique que l'Europe traverse. Ceci est explicable par le fait que la crise écologique touche directement les individus, alors que la crise écologique se fait sentir par des événements beaucoup plus dispersés et qui ne provoquent pas de modification flagrante du quotidien. Pourtant, au vu de l'inertie manifeste de la croissance économique et de l'amplification du désordre social au sein des pays d'Europe, une partie de l'opinion prend lentement conscience que *la crise socio-économique ne trouvera une régulation que dans la révision de certains fondements de notre société*. Ce remaniement doit notamment passer par une utilisation raisonnée et recyclable des ressources et par un abandon de l'idée de croissance infinie. Ces deux aspects se trouvent à la base de la pensée écologique et en opposition frontale à la pensée économique dominante. Ainsi, selon le jardinier, paysagiste et philosophe Gilles Clément : « les principes d'évolution biologique et d'évolution économique ne sont pas superposables. Croissance, développement, expriment la dynamique d'un système économique en tant qu'accumulation. Croissance, développement, expriment la dynamique d'un système biologique en tant que transformation ».⁵ Le problème principal reste que la sphère politique, dans sa grande

⁴ Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁵ Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

⁶ A ce sujet, voir le rapport du Club de Rome **The limits to growth - Halte à la croissance ?** réactualisé en 2012 : Meadows, Donella et Meadows, Dennis et Randers, Jorgen. **Les limites de la croissance (dans un monde fini)**. Paris : Rue de l'échiquier, 2012, 425p.

⁷ Dominique Bourg est philosophe, chercheur et professeur à l'Université de Lausanne. Ses domaines d'intérêt recouvrent notamment la philosophie politique environnementale et la démocratie écologique. Citation tiré de : Valdès, Laurent (dir.). **Des utopies réalisables**. Genève : A-Type, 2013, 207p.

majorité, n'a pas encore pris conscience de cette réalité : j'en veux pour exemple les sempiternels discours des gouvernements de tous bords politiques répétant que la croissance est la solution face aux problèmes sociaux alors qu'il est maintenant clair qu'une croissance infinie dans un monde fini est impossible.⁶

Ainsi, la tentative d'avancer des solutions aux problèmes sociaux et économiques doit s'appuyer sur une re-formation de notre société selon des principes écologiques. La pensée écologique qui émerge afin de répondre à la crise globale se positionne d'ailleurs sur ces aspects : « en prenant appui sur la finitude de la biosphère, scientifiquement étayée, elle [la pensée écologique] propose de repenser la société et son organisation »⁷.

Dès lors, le raisonnement mené au cours de cet énoncé postule que c'est en menant réflexions et actions autour du ré-ajustement à une pensée écologique de nos modes de vie que l'on pourra résoudre des problèmes d'ordre social.

Un des aspects décisifs de la re-définition de notre mode de vie porte sur le rapport que nous entretenons avec ce que nous qualifions de "nature". Dans ce contexte, il apparaît que l'usage du *bon sens* n'est plus que jamais d'actualité. Cette relation est à ré-interroger, puis à ré-explore, afin d'être à même de la re-définir au regard des expériences passées et des perspectives futures. Pour l'architecte, ce thème est fondamental dans la mesure où le rapport à l'environnement naturel est une donnée essentielle de l'aménagement de la ville, de l'organisation du territoire, de l'insertion équilibrée du bâti dans le paysage et de tant d'autres problématiques spatiales.

RESPONSABILITÉ DE L'ARCHITECTE

L'architecte, parce qu'il se trouve directement confronté aux problématiques sociétales lors de son travail de projection, ne peut occulter la réalité de la crise, notamment dans sa dimension écologique. Il apparaît ainsi comme un acteur privilégié de la réflexion qui nous interroge nos manières d'habiter, d'échanger, de

consommer et de se déplacer. Compte tenu de sa capacité à influencer sur le devenir de l'espace public, l'architecte joue un rôle charnière pour l'organisation spatiale des sociétés humaines de demain. Cette capacité engendre une réelle responsabilité de sa part, et *il se doit de prendre position* sur les débats qui occupent actuellement la société pour laquelle il projette. Il lui incombe une tâche de coordination entre, d'une part les "décideurs de l'espace" (politiques, ingénieurs, sociologues...) et, d'autre part, les spécialistes étudiant le domaine du vivant (biologistes, écologistes, jardiniers...) afin que l'Homme puisse (re)trouver une manière de vivre harmonieuse avec le reste de l'environnement dont il fait *partie intégrante*.

Il existe à ce jour une réelle contradiction entre l'architecture théorique "bien pensante et engagée" et l'architecture bâtie qui a baissé les bras face à des pouvoirs économiques et politiques anthropophages. Cette architecture, diffusée sur les papiers glacés des grandes revues d'architecture, est un miroir qui reflète les préoccupations et les valeurs de notre société : on bâtit l'Architecture-Objet, à l'image du culte individualiste de l'Architecte-Roi, en occultant sciemment les réalités du terrain qui nous dérangent. Somme toute, rien n'a vraiment changé depuis l'époque moderne : on prétend s'intéresser au site mais le résultat architectural est bien souvent en contradiction totale avec celui-ci. Il nous faut des architectes démiurges à même de construire des monuments, soit, il y en a, mais il faut également des architectes prêts à accompagner les démarches de plus en plus diverses et spontanées de la collectivité selon l'idée du « par, pour et avec ».

L'ESPACE PUBLIC, ESPACE D'ÉMERGENCE

On le voit partout : des individus s'organisent à l'échelle du quartier – ou à une échelle beaucoup plus vaste par l'intermédiaire des réseaux sociaux – afin de se réapproprier l'espace du quotidien et tâcher de redonner du sens aux valeurs fondamentales que sont *l'hospitalité, le partage, l'échange, l'entraide*. Devant une crise économique qui perdure et sous la menace d'une pénurie énergétique, il

s'agit de s'organiser pour qu'une économie solidaire puisse se mettre en place.

L'expansion continue de la mégapole standard et dense semble indiquer qu'elle sera le futur de l'humain. L'espace public devient alors le lieu stratégique où se cristallisent les tensions d'une société hétéroclite qui coûte que coûte doit apprendre à vivre ensemble. Rêvons un peu, et si la densité n'était plus une obligation mal vécue pour des gens qui rêvent de leur maison individuelle et clôturée en banlieue, mais une richesse permettant l'échange sous toutes ses formes, la base de l'économie solidaire à inventer ? Il est urgent et nécessaire de repenser les espaces publics, qui sont actuellement immenses, dessinés selon une échelle spatiale issue des possibilités offertes par les nouvelles technologies plus que sur une base d'appropriation sensible. Ces espaces ne sont par ailleurs bien souvent "publics" que de nom, et réservés dans leur utilisation à une catégorie bien précise de la population. C'est un des rôles de l'architecte de faciliter et d'accompagner l'évolution de la définition du "domaine public", qui se doit de permettre une réelle appropriation par tous les habitants – même ceux habituellement considérés comme "impropres" à l'espace public.

LE JARDIN, LIEU PRIVILÉGIÉ

Envisager le rôle de l'architecte comme un moyen de faire évoluer la situation actuelle m'a conduit à envisager différents moyens d'action.

Une entité spatiale a retenu mon attention car elle porte en elle à la fois la *cristallisation des problèmes* et les *ébauches de solution* : le jardin.

Le jardin se trouve en effet être un espace privilégié qui possède le potentiel de formuler les enjeux se nouant entre Nature et Culture ; se situant par là au cœur des problématiques écologiques. Par ailleurs, si l'on postule de sa capacité à être un espace public, il est autant le lieu d'énonciation des problématiques sociales que celui de ses potentielles réponses. Enfin, c'est une entité spatiale qui possède d'immenses qualités intrinsèques, et qui par là même offre des potentiels d'action (ou de *non-action*) à forte valeur ajoutée.

L'HOMME ET SON MILIEU

La question se pose donc de savoir si
*dans une dynamique d'évolution sociétale accélérée du rapport
qu'entretient l'Homme avec son environnement biologique et social,
l'architecte est en mesure de concevoir un Lieu qui serait
un laboratoire d'expérimentation de nouvelles relations.*

UN JARDIN HYBRIDE

Cet énoncé s'appliquera donc à comprendre quel est le rapport de l'Homme contemporain à ce qu'il appelle "nature" au vu de la situation écologique, sociale, énergétique et alimentaire de la société dans lequel il évolue, et d'en tirer des conclusions sur les nouvelles manières de projeter pour l'architecte à travers une ré-interrogation des méthodes, des outils, et du vocabulaire employés à fin de projection.

L'UTOPIE, OUTIL D'ARCHITECTURE

Il est urgent de nous doter d'outil permettant de projeter un futur plus accueillant que celui qui se dessine aujourd'hui. Cette recherche propose d'utiliser l'*utopie* comme outil d'investigation et de projection afin d'être à même de se délaisser d'un certain nombre de pré-supposés qui risquerait de restreindre le champ des possibles. Par ailleurs, la finalité de ce diplôme d'architecture est de réussir à ancrer le projet dans une réalité concrète. Ce projet de master est donc un moyen d'explorer la possibilité d'un équilibre entre théorie et pratique, entre utopie et rationalité, entre dessin et expérimentation.

CHEMINEMENT

Investigation de trois jardins [conceptuels]

Après avoir exploré succinctement la signification de l'espace appelé communément jardin et révélé en quoi cette entité spatiale possède le potentiel d'explorer des relations alternatives entre l'Homme et son Environnement biologique et social,

cet énoncé se penchera sur trois types de jardins. Il les étudiera à travers un prisme conceptuel afin de capter leur essence, puis tentera de les hybrider afin de transformer leurs limites intrinsèques en potentiels. Ces trois jardins abstraits seront respectivement le jardin [écologique], le jardin [partagé] et le jardin [vivrier]. Ces trois jardins ne sont qu'une formalisation conceptuelle d'espaces existants. En effet, dans la réalité aucun jardin n'est uniquement "partagé" ou uniquement "écologique". La démarche de compréhension des principes fondateurs à l'origine de ces typologies spatiales a requis une abstraction, symbolisée par l'emploi des [crochets].

Un jardin Hybride, laboratoire d'expérimentation

De l'hybridation entre ces trois jardins conceptuels naît un jardin hybride, l'Hortus hybridus^{8a} : *jardin vivrier écologiquement partagé*. Ce jardin se définit comme un laboratoire d'expérimentation des possibles. Afin de comprendre les multiples caractéristiques de cet Hortus hybridus, nous nous attellerons à comprendre les tenants et les aboutissants d'une union deux à deux des jardins abstraits précédemment présentés. S'il est vrai que le croisement entre ces trois entités conduit à de multiples interrogations, tant sur le plan social, économique, juridique, qu'environnemental, cet énoncé se concentrera sur la question spatiale de la cohabitation entre les différents utilisateurs du jardin, qu'ils soient humains ou non-humains^{8b}. En définitive, la question principale de cette recherche interroge la *co-habitation* spatiale possible entre les différentes formes de vie présentes au sein du jardin : les utilisateurs (loisir) ; les producteurs (production alimentaire) et le biotope (faune-flore).

^{8a} Le mot latin Hortus signifie clôture et est issu de l'indo-européen "ghort" qui donnera aussi le mot jardin. D'où la caractéristique première du jardin d'être un enclos. L'Hortus hybridus fait référence à l'*Hortus conclusus*, jardin clos et sacré du Moyen-Âge qui renfermait l'abondance et la vie, à l'image du paradis. D'après Guillemard, Colette. **Les mots des parcs et des jardins**. Paris : Belin, 2011, 352p.

^{8b} Est ici considéré comme non-humain l'ensemble des formes de vie animales et végétales qui gravitent sur notre planète.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

¹ c'est-à-dire une approche globale, qui prend en compte la situation à travers l'ensemble de ses aspects.

² « Le territoire est un projet » selon André Corboz dans **Le Territoire comme palimpseste et autres essais** Besançon : Editions de l'imprimeur, 2001, 281p.

³ Grafmeyer, Yves & Joseph, Isaac. **L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine**. Paris : Aubier, 1984, 378p.

La recherche présentée ici n'a rien d'exhaustif, elle se contente d'ouvrir des pistes de réflexion sur la situation urbaine actuelle de nos sociétés occidentales du point de vue social et environnemental.

Le paradoxe qui consiste à s'emparer d'une question holistique¹ à travers un travail aussi court s'est posé dès le début de la recherche. J'ai choisi de centrer l'étude sur le milieu urbain car c'est celui sur lequel se fonde mes observations. En outre, ce choix a été fait dans un esprit de simplicité, dans la mesure où même si l'opposition ville-campagne peut être considérée anecdotique², les problématiques architecturales, et notamment celles qui touchent à l'environnement dit "naturel", ne sont pas les mêmes dans un site dont le sol est principalement perméable que dans un site dont le sol est principalement non-perméable. Enfin, le paradoxe inhérent à la ville comme « artefact de la civilisation, qui assigne à l'Homme des conditions d'existence aussi éloignées que possible du "milieu naturel" » mais qui d'un autre côté, est « une mécanique sans mécanicien, dont les modalités d'émergence et de développement sont à penser en terme de processus naturel »³ m'intrigue.

Il est essentiel de souligner que l'emploi du mot "architecture" utilisé durant tout cet énoncé renvoie à une définition qui veut que l'architecture soit une *discipline enveloppant tous les domaines que l'on a l'habitude de dissocier dans le discours commun*. Ainsi, l'art de l'architecture n'est pas seulement l'art de l'œuvre bâtie, mais il comprend de surcroît l'organisation spatiale de morceaux de ville (l'urbanisme) et la conception spatiale travaillant sur le paysage (le paysagisme). Un instinct encore mal défini me pousse à croire que le fait d'avoir dissocié l'urbanisme et le paysagisme de l'architecture a pour lourde conséquence les difficultés liées à l'exercice de ces deux spécialités et à leur reconnaissance au sein de la société.

Le choix des sujets explorés à travers cet énoncé théorique sont le résultat d'observations personnelles. Dès lors, il est important de préciser la situation : je suis une jeune fille de 25 ans ayant grandi en milieu urbain en France et ayant été confrontée au milieu rural français épisodiquement durant mon enfance. Les villes dans lesquelles j'ai habité et qui ont été le terrain de réflexions sur le milieu urbain et sa relation à l'environnement naturel et social sont Lyon, Paris, Copenhague, Athènes et Lausanne. Pour être précise, le dysfonctionnement sociétal que je ressens et qui me pousse à m'interroger concerne un malaise quotidien dans les comportements que je vis et que j'observe dans ma

relation à "l'autre", à ce que notre société qualifie communément de "nature" et à mon alimentation : comparer le goût des légumes de la Migros et ceux d'un jardin potager en Grèce, se questionner sur le défaut de liens d'avec mes voisins directs et sur l'absence d'espace commun au sein de mon immeuble lausannois, s'interroger sur la qualité de l'espace urbain dans lequel je vis lorsque je rentre un soir d'été dans le quartier de Sévelin.

L'ébauche de recherche entamée au travers de l'exercice de l'énoncé théorique est une question ouverte qui conduira la réflexion bien au-delà du diplôme.

LE JARDIN, LIEU D'EXPLORATION DES POSSIBLES

¹ Clément, Gilles et Jones, Louisa. **Gilles Clément une écologie humaniste**. Genève : Aubanel, 2006, 320p.

« Confiée aux banquiers, la société pétille d'aventures boursières, instaure le climat incertain par lequel il est possible, d'une minute à l'autre, de lancer une spéculation, se défait de toutes les attaches qui pourraient entraver son jeu, réduit l'humain à un maillon temporaire et jetable de la chaîne de la rentabilité, érige le virtuel en seule réalité utile à manipuler le monde asservi. Le jardin propose tout le contraire. Terrain concret, explorable et mystérieux, il invite le jardinier – l'Homme – à définir ses formes, ses richesses et son habitat. Il tient l'Humanité dans le temps. Chaque graine annonce demain. C'est toujours un projet. »¹

L'HOMME ET LA "NATURE"

² Lévy, Jacques et Lussault, Michel. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace public.** Paris : Belin, 2003, 1034p.

³ La phusis est « justiciable d'une physique, c'est-à-dire d'une véritable science mathématisable » et la thèse est « ensemble de phénomènes dont l'étude était dévolue aux humanités, d'où s'extrairont peu à peu les sciences sociales ». Selon Lévy, Jacques et Lussault, Michel. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace public.** Paris : Belin, 2003, 1034p.

⁴ Mot issu du latin populaire qui signifie "même".

⁵ Descola, Philippe. **Par-delà nature et culture.** Paris : Gallimard, 2005, 640p.

La question du rapport qu'entretient l'Homme avec son environnement naturel interroge la définition de ce que nous appelons couramment "nature". Afin d'être plus précis, nous nous concentrerons sur l'idée de "nature" de la société occidentale.

SÉPARATION (RÉCENTE) NATURE – CULTURE

Le "Dictionnaire de la géographie et de l'espace public"² nous apprend que « la pensée moderne occidentale de la nature [...] a radicalisé une coupure héritée de la philosophie antique : celle séparant ce qui ressortit à la phusis [...] et ce qui ressortit à la thèse³[...]. À partir de ce clivage initial, le modernisme en sciences, toutes disciplines confondues, qu'elles s'occupent de l'ordre naturel ou du genre humain, a postulé que la nature et la culture – la société – sont des ensembles clos et bien distincts, radicalement séparés, des entités discrètes, deux "zones ontologiques entièrement distinctes" ».

Loin des idées reçues, il est d'ailleurs intéressant de noter que cette rupture est récente. En effet, d'après l'anthropologue Philippe Descola, il y a eu durant l'histoire occidentale une période « où l'on pouvait se délecter des curiosités du monde sans dissocier l'enseignement tiré de l'observation des animaux de celui que les mœurs de l'Antiquité ou les coutumes que les contrées lointaines proposaient. Une "mesme⁴ nature" régnait sans partage, *distribuant avec équité entre les humains et les non-humains le foisonnement des habiletés techniques, des habitudes de vie et des manières de raisonner.* Cette époque a pris fin peu après la mort de Montaigne [...], lorsque la nature a cessé d'être une disposition unifiant les choses les plus disparates. Une cosmologie nouvelle était née, invention collective qui offrait un cadre sans précédent au développement de la pensée scientifique et dont nous continuons d'être les gardiens, en ce début du XXI^e siècle »⁵. Ainsi, l'occident, à un certain moment de son Histoire – et à l'instar d'autres cultures comme la culture asiatique par exemple – a séparé très clairement les notions Culture et de Nature. Dans l'esprit européen, c'est la Culture qui domine et exploite la Nature.

⁶ Sébastien Giorgis est architecte et professeur à l'École Nationale Supérieure de Versailles ENSP. Citations tirées de : Rencontres de Volubilis. **Jardinier le monde**. France : Wildproject, 2014, 175p.

CONSÉQUENCES D'UNE SÉPARATION

⁷ Note de Sébastien Giorgis : terme utilisé (de manière publique) pour la première fois en 1986 par le biologiste américain Walter B. Rosen et popularisé par Edward O. Wilson en 1988.

Cette scission et la domination de la Culture sur la Nature est tellement ancrée dans nos habitudes que nous n'y faisons plus attention : Sébastien Giorgis⁶, président des Rencontres de Volubilis, note à quel point le rapport que nous entretenons avec le monde vivant est paradoxal : « à défaut d'être "gentilles" ou "utiles" (comme la coccinelle, la mésange, le panda ou le dauphin), le serpent, la limace, le rat ne sont pas épargnés pas nos phobies [...] le vivant peut nous agacer, nous dégoûter, nous agresser, voire nous mettre en danger sans plus de rationalité ». Sébastien Giorgis remarque également à quel point ces réflexes sont ancrés dans notre vocabulaire : « un sol fiable (pour une culture "saine" est un sol mort ; une eau potable est une eau javellisée.[...] Prédateur, parasite, nuisible, mauvaise herbe, allergène, invasive[...] nous mobilisons les mauvais mots pour combattre les mauvais vivants qui ne mériteraient pas, dans l'instant, de partager la terre avec nous ». Cette domination des humains sur le reste du monde vivant est à l'origine de la crise écologique que nous traversons aujourd'hui : « ce trait de notre culture occidentale moderne, ce rapport de domination et d'exploitation sans limite de la nature et de ses ressources vivantes, est désigné comme une des causes profondes du processus d'extinction brutale (la sixième selon les scientifiques) et d'une rapidité inconnue dans l'histoire de la planète, des espèces, des gènes et des milieux, phénomène que l'on désigne par l'expression récente "d'érosion de la biodiversité"⁷ ».

Si il est clair aujourd'hui cette scission a des conséquences néfastes sur l'ensemble du vivant, il ne faut toutefois pas oublier que les connaissances scientifiques que nous avons acquises dans le domaine de la biologie sont justement issues de cette scission entre Nature et Culture : la distanciation opérée par l'Homme avec la "nature" lui a permis d'objectiver le sujet "paysage" et de l'étudier pour en comprendre les mécanismes de fonctionnement.

⁸ Historien et anciennement professeur au Collège de France, dans le préface du livre de Dixon Hunt : Dixon Hunt, John. **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

Aujourd'hui, nous possédons donc une connaissance plus ou moins approfondie de ce domaine, ce qui nous offre la possibilité d'interagir différemment avec l'objet Nature. Il s'agirait d'allier une compréhension sensible de notre milieu avec un approfondissement scientifique de sa physiologie afin d'être à même de changer notre conception. La propagation du savoir scientifique permise par l'avènement des technologies de communication rendrait cette idée plus que réaliste.

Pourtant, comme l'a vu avec Philippe Descola, Nature et Culture n'ont pas toujours été deux entités séparées. Dès lors, concevoir selon une pensée écologique demande en tout premier lieu de réévaluer notre définition de la "nature" en assumant le caractère indissociable des liens existants entre Nature et Culture. Ce changement de point de vue est fondamental afin d'évoluer et constitue pourtant une montagne culturelle que nous avons à franchir : renverser tout l'imaginaire collectif de la pensée de la nature au sein du monde occidental, voilà qui n'est pas une mince affaire.

REPENSER NOTRE CONCEPTION

Retrouver le caractère indivisible entre Nature et Culture passe tout d'abord par le fait de se départir du mythe que représente la "nature sauvage". Selon Gilbert Dagron, l'idée de "nature sauvage" n'est qu'une image humaine : « Les profanes – dont je suis – découvriront avec surprise ce qu'à toujours eu d'abstrait ou de mythique cette "nature sauvage" que les anciens jugeaient "horrible" et tentaient de domestiquer par places, et que les modernes exaltent pour compenser le progressif bétonnage des sites ». En effet, toute appréhension par l'Homme d'un milieu "naturel" suppose une compréhension de celui-ci par le biais d'une conception mentale de l'espace.

« Si elle existe comme concept [la "nature sauvage"], il est impossible de l'atteindre dans la réalité sans la transformer en spectacle. Entre elle et nous s'interpose au moins un regard, c'est-à-dire un principe d'organisation, la possibilité de comprendre, de décrire et de représenter »⁸.

Ainsi, selon le "Dictionnaire de la géographie et de l'espace public", une possible définition de la "nature" serait « l'ensemble des phénomènes, des connaissances, des discours et des pratiques résultant d'un processus sélectif d'incorporation des processus physiques et biologiques par la société. Bien loin d'être une instance extérieure à la société, un système autonome, *la nature est une construction sociale*, et elle se trouve intégrée, sous différents aspects, dans le moindre objet de société, et donc dans le moindre espace »⁹. La notion de "nature" est donc inhérente à une situation géographique et culturelle. Elle devient dès lors discutable seulement en la rapportant à une espace et à une temporalité donnée.

⁹ Lévy, Jacques et Lussault, Michel. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace public**. Paris : Belin, 2003, 1034p.

LE JARDIN : LIEU DES POSSIBLES

¹⁰ John Dixon Hunt est actuellement professeur émérite d'Histoire et de Théorie du Paysage à l'Université de Pennsylvanie. Sa recherche actuelle porte sur le rôle de l'histoire et de la typologie dans le domaine de l'architecture du paysage. Citations tirées de : **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

¹¹ Péna, Michel et Audouy, Michel. **Petite histoire du jardin & du paysage en ville**. Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine, 2011, 112p.

¹² Selon John Dixon Hunt, la première nature est la nature sauvage, « tectonique » (Georges Descombes) ; la seconde nature est agricole ; et la troisième est un « moment de la rencontre entre la première et la seconde, entre "culture" et "nature" » (Georges Descombes).

RÉCONCILIATION ENTRE NATURE ET CULTURE

Se pencher sur l'idée d'une possible réconciliation entre Nature et Culture nous entraîne du côté du *jardin*. En effet, selon John Dixon Hunt, « l'art des jardins [...] a deux composantes : ce que l'on appelle "nature" au sens large et qu'il vaut mieux, selon moi, appeler éléments bruts, et ce que l'on désigne sous le nom d'art ou de culture »¹⁰.

Néanmoins, le paradoxe inhérent au fait de considérer que le jardin pourrait être le lieu d'expérimentation d'une pensée écologique concerne le fait que c'est aussi une entité spatiale dont la création même est liée au désir de contrôle de l'Homme sur la "nature" : « dès la Haute antiquité, en Perse et en Mésopotamie, les palais et les grandes maisons sont dotés de jardins ; les fameux paradis perses ont déjà recours à toutes sortes d'artifices nécessaires à la *création d'une nature accueillante, idéale* »¹¹. Ainsi, la conception du jardin en tant que tradition millénaire s'élabore plus autour de l'idée d'*invention* d'un milieu naturel que dans l'idée de son *accueil*. Or, comme nous l'explique John Dixon Hunt, une partie de la tradition de l'art des jardins n'a pas toujours rendu la Culture dominatrice sur la Nature : « ce fut l'un des tours de force remarquables – mais demeurés généralement inaperçus – d'une poignée de créateurs de jardins autour de 1700 de ne pas privilégier l'art aux dépens de la nature. Ils considéraient le paragone (c'est-à-dire la comparaison, la rivalité) de l'art et de la nature comme une alliance et non pas comme une lutte à mort, comme ce fut le cas par la suite. On se souviendra que lorsque Jacopo Bonfadio [...] forgea le thème de "troisième nature"¹² pour décrire les jardins, il insistait précisément sur cette alliance, cette collaboration créative entre des égaux » Il y a donc bien, au cours de l'histoire de l'art de jardins, une tentative pour réconcilier Nature et Culture. Malheureusement, cette conception a été oubliée :

« c'est au moment précis de *cette conception fondamentale des jardins comme équilibre harmonieux entre leurs deux éléments constitutifs* que l'on commença à écrire l'histoire des jardins en termes du triomphe de l'art ou de la nature ». Selon John Dixon Hunt, questionner le rapport entre Nature et Culture à travers la question du jardin est donc bien une nécessité : « l'histoire et la critique de l'art des jardins continuent dans une large mesure à s'écrire en ces termes de nos jours ; c'est pourquoi *il est urgent de jeter un éclairage nouveau sur ce problème* »¹³. Ainsi, cette complémentarité Nature – Culture a déjà été pensée durant l'histoire des jardins mais n'a pas été entendue. Dès lors, cette perspective ouvre le champ des possibles quant à la manière de concevoir un jardin et par extension un projet de paysage.

À ce propos, Giulio Carlo Argan souligne : « l'idée selon laquelle le jardin est un lieu naturel modifié par l'intervention de l'Homme à des fins esthétiques naît du concept de la *propriété privée des biens naturels* et de la conviction que *le beau naturel peut-être perfectionné par l'action humaine* »¹⁴. Ainsi, s'extraire de la vision du jardin comme lieu de domination de la Culture sur la Nature, c'est assumer le fait que le vivant n'est pas la propriété de l'Homme (vision très délicate à assumer, il est vrai). De surcroît, il nous incombe de ré-interroger notre définition de la "beauté" afin d'opérer une transition nécessaire d'une vision de la beauté que je qualifierais d'"auto-référentielle" vers une beauté qui serait "*découverte au sein du fonctionnement équilibré d'un système*". Dès lors, l'élaboration d'une nouvelle manière de penser la définition de jardin semble possible. La vision traditionnelle du jardin comme espace de paradis sur terre¹⁵ reste une définition valable, tout en postulant un changement de forme spatiale provenant du fait que l'Homme ne doit pas contraindre la "nature" mais *composer avec elle*.

Cette possibilité de corrélation dans un espace donné de ces deux aspects de l'être au monde de l'Homme est, selon Michel Foucault, lié au statut d'espace hétérotopique du jardin : « le jardin, c'est, depuis le fond de l'Antiquité, une sorte d'hétérotopie heureuse et universalisante ». Cette perspective ouvre le champ de réflexion et dénote la puissance de l'entité spatiale du jardin qui est déjà, par essence, un hybride : « l'hétérotopie a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs emplacements qui sont en eux-mêmes incompatibles »¹⁶.

¹³ Dixon Hunt, John. **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

¹⁴ Giulio Carlo Argan est un historien d'art spécialiste de l'art italien. Son livre *Storia Dell'arte Italiana* a eu une répercussion importante au sein du milieu de l'art. Citation tirée de : Mosser, Monique, **Histoire des jardins, de la Renaissance à nos jours**. Paris : Flammarion, 1991, 542p.

¹⁵ « Paradis vient, par le grec et le latin, de l'ancien persan "apiri-daeza" qui signifie "verger entouré de murs" ». Tiré de : Guillemard, Colette. **Les mots des parcs et des jardins**. Paris : Belin, 2011, 352p.

¹⁶ Foucault, Michel. **Dits et écrits 1984, Des espaces autres** (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), In *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, p. 46-49. Tiré de « <http://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heterotopia.en.html> ».

¹⁷ Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

¹⁸ Guillemard, Colette. **Les mots des parcs et des jardins**. Paris : Belin, 2011, 352p.

QUALITÉS INTRINSÈQUES

Un Lieu privilégié

Selon Gilles Clément, le jardin a de tous temps été considéré comme un lieu privilégié : « historiquement, le jardin est le lieu de l'accumulation du "meilleur" : meilleurs fruits, fleurs, légumes, arbres, meilleur art de vivre, meilleures pensées... ». Cette attention de l'Homme pour l'espace du jardin en fait un Lieu à haute valeur ajoutée. En outre, le jardin est un lieu intégrateur par essence puisque son investissement ne requiert aucun pré-supposé et que son élaboration spatiale peut aussi bien être le résultat d'un travail de novice que d'un travail de professionnel. Sa qualité d'espace exploitable par tous types d'utilisateurs (on peut y jouer, s'y rencontrer, s'y reposer, y faire la fête, le cultiver, le regarder...) le rend intimement populaire. Son caractère d'espace de délasserment et de calme le rend précieux au sein de l'espace urbain. En effet, au sein de nos sociétés occidentales centrées sur l'économie comme facteur de décision ultime, il faut rentabiliser son temps, son travail, son physique, ses idées, ses loisirs, sa culture. Et si l'on « hissait l'improductivité à hauteur de politique »¹⁷ ? Et si l'espace cessait d'être *utile* mais devenait juste *plaisant* ? Le jardin comme justification de la *beauté sans utilité*, le lieu même où l'on ne cherche pas la rentabilité, et où peuvent s'exprimer les idées nouvelles d'une génération qui refuse le système de pensée actuel : le lieu de l'utopie. Par essence, le jardin est un espace clos : « de la définition du jardin découlent ses caractères essentiels : espace clos, espace cultivé »¹⁸. C'est un espace à part, protégé du reste du monde, qui possède la capacité d'accueillir l'utopie car il s'extrait des réalités qui l'entourent (voir p.154). « Utopie : construction mentale à partir de laquelle se définit le projet et sur laquelle il s'appuie. L'u-topie (non-lieu) n'est pas une négation du lieu mais une vision provisoirement séparée des exigences du lieu (le site). Le jardin se construit à partir d'un site. Son devenir et sa forme sont orientés par les conditions du milieu et par les espérances

contenues dans l'utopie du jardinier »¹⁹. En outre, sa caractéristique d'espace clos et relativement réduit bien que représentant des réalités qui le dépassent permet au jardin d'être en mesure d'articuler une pensée globale à l'échelle locale. Foucault nous dit « le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde »²⁰. Il se forme en son sein un micro-équilibre, la possibilité d'assimiler des enjeux territoriaux à une échelle compréhensible de manière sensible pour celui qui les explore.

Laboratoire d'expérimentation : exploration des possibles

Un des aspects nouveaux dans notre manière d'appréhender le milieu dans lequel nous évoluons réside dans le fait que nous possédons désormais la capacité de saisir une problématique dans son caractère holistique, et cela grâce aux moyens technologiques de notre époque qui nous donnent accès à des données recouvrant des champs temporels et physiques étendus. Par ailleurs, la question écologique se doit d'être abordée à une échelle globale puisqu'elle dispose d'un impact à un degré planétaire. Or, on l'a vu, les notions de Nature et Culture sont intrinsèquement liées à une société et à une temporalité donnée. Cette caractéristique rend le débat autour du sujet extrêmement ardu : *comment chercher des solutions à des problèmes qui se posent à l'échelle de la planète, lorsque l'on sait que la construction sociale que représente l'idée de nature est aussi diverse que les cultures se côtoyant au sein de cette même planète ?* Le jardin, là encore, dispose du potentiel d'ouvrir le champ des réflexions, puisqu'il possède un caractère universel et intemporel. Dixon Hunt souligne : « étant donné que le jardin est une forme d'expression qui se retrouve dans toutes les civilisations connues et remonte à leur origine²¹, sa présence doit probablement répondre à certains besoins humains »²². Quels sont ces besoins ? Comment le jardin les résout-ils ? Autant de questions intrigantes, qui rendent le choix de l'entité spatiale non-seulement pertinent en terme de recherche mais qui nous font penser qu'elle contient en son sein la fameuse "quatrième dimension" dont nous parle Sébastien Marot dans *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*.²³

La prise de conscience autour de la problématique écologique étant relativement nouvelle²⁴, la recherche empirique est un passage obligé de tout approfondissement de cette question. En outre, le changement de paradigme quant à notre relation à la

¹⁹ Clément, Gilles et Jones, Louisa. **Gilles Clément une écologie humaniste**. Genève : Aubanel, 2006, 320p.

²⁰ Foucault, Michel. **Dits et écrits 1984, Des espaces autres** (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), In *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, p. 46-49. Tiré de « <http://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heterotopia.en.html> ».

²¹ Il semblerait que dès 2000 av. J-C en Mésopotamie on peut évoquer l'idée d'une entité spatiale correspondant au jardin : « de grands espaces arborés sont réservés à la chasse et des vergers composés le long des canaux irrigation » selon Michel Péna et Michel Audouy dans : **Petite histoire du jardin & du paysage en ville**. Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine, 2011, 112p.

²² Dixon Hunt, John. **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

²³ Selon la citation Sébastien Marot en début d'ouvrage, tirée de : **L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture**. Paris : Éditions de la Villette, 2010, 142p.

²⁴ Selon Dominique Bourg : « La pensée écologique est l'un des plus récents courants de pensée » dans Valdès, Laurent (dir.). **Des utopies réalisables**. Genève : A-Type, 2013, 207p.

²⁵ Dixon Hunt, John. **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

²⁶ Clément, Gilles et Jones, Louisa. **Gilles Clément une écologie humaniste**. Genève : Aubanel, 2006, 320p.

²⁷ Tiré de : **From signs to design. Environmental process and reform in early Renaissance Rome**. Cambridge Mass. : The MIT Press, 1990, 358p.

²⁸ Dixon Hunt, John. **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

"nature" doit se faire petit à petit, à travers une échelle de réflexion locale et une implication pratique dans la matière du sujet : les mentalités évolueront grâce à l'expérience. Ainsi, compte tenu de son statut d'espace populaire, sa capacité à être un espace de connexion entre Nature et Culture et sa propension à la confrontation directe à la matière, le jardin se pose comme le terrain idéal d'expérimentations de nouvelles formes d'interactions entre l'Homme et son environnement naturel et social. Selon John Dixon Hunt, « *l'art des jardins se définit le mieux comme un art du milieu* » car « l'art des jardins est pour l'homme un mode fondamental d'expression et d'expérience. Il s'agit d'un terme moderne forgé pour désigner l'intervention par laquelle, dans un espace donné, des hommes et des femmes façonnent [...] un nouvel environnement pour eux-même ou pour une culture données »²⁵. Et si l'art du milieu inhérent au jardin était défini comme *la recherche de nouvelles relations de l'humain à ce qui l'entoure ? C'est ce que suggère Gilles Clément quand il soutient que « le jardin [...] se présente comme le théâtre privilégié des relations des êtres conscients – l'humanité – avec le reste de l'univers supposé agir par intuition et génie »*²⁶.

En définitive, l'entité spatiale du jardin possède de nombreuses qualités exploitables pour les problématiques qui nous occupent. Selon John Dixon Hunt, « Charles Burroughs²⁷, historien américain de l'urbanisme, a récemment résumé ce point de vue [...] : « Toutes les sociétés humaines occupent et utilisent un territoire, et y investissent de la signification. Un lieu où les hommes s'installent et cultivent la terre [on pourrait ajouter : et créent des jardins] devient un recueil de symboles – ou plutôt une matrice privilégiée et même un médium de symbolisation – par lequel *se constituent* (et ne se reflètent pas seulement) *des structures qui organisent les croyances, le pouvoir et les structures sociales* »²⁸.

Ainsi, le jardin présente non-seulement la capacité d'être un lieu d'expérimentation réel du changement mais possède en outre le potentiel de faire évoluer les instances sociétales.

TROIS JARDINS ABSTRAITS

**LE JARDIN [ÉCOLOGIQUE]
pose la question de l'équilibre biologique**

Le jardin [écologique] est une abstraction spatiale qui discute de la conception d'un espace clos en milieu urbain qui favoriserait l'évolution d'un milieu biologique dont l'Homme serait absent. Il exclut volontairement l'Homme du milieu pour être à même de mieux comprendre son impact.

¹ Dépôt sableux émergé laissé par les eaux.

² Relatif au lac.

³ Formation d'un amoncellement qui obstrue un cours d'eau.

⁴ Plantes qui poussent dans des espaces inhospitaliers à la vie, qui sont les premières à reconquérir des espaces dont la constitution naturelle a été détruite naturellement ou anthropiquement. (après un feu ou une intervention humaine par exemple).

⁵ Milieu de refuge qui possède les qualités pour accueillir le développement d'espèce menacées par l'anthropisation du territoire.

⁶ Maibach, Alain et Jutzeler, Sandrine. **Des milieux de substitution inattendus et des lieux source de poésie : Les lieux délaissés, objets d'observation.** Tiré de : « <http://www.rsr-prod.ch/archives/urbanites/laboratoire-des-climats-urbains/des-milieux-de-substitution-inattendus-et-des-lieux-source-de-poesie/> » Publié le 01.07.2009, Consulté le 21.09.2014.

« Dans un système naturel, les perturbations accidentelles font parfois apparaître de larges aires ravagées par les éléments: accumulation d'alluvions¹ après une crue, sol mis à nu par un glissement de terrain, grèves lacustres² se découvrant durant une sécheresse estivale, etc. La gestion des milieux forestiers, agricoles, aquatiques ou dits naturels tend à préserver la population et les infrastructures de ces événements destructeurs, en canalisant les cours d'eau, régulant les niveaux des lacs ou en pratiquant des interventions régulières telles que la coupe forestière, la fauche de la prairie ou l'enlèvement d'un embâcle³ sur une rivière. Cette gestion génère des perturbations faibles et régulières, peu propices au développement de formations rudérales et pionnières⁴. Les sites marginaux, les friches, abandonnés par l'homme en attente d'autre chose, qui échappent pour quelques mois ou quelques années à toute gestion et volonté d'ordre esthétique, constituent parfois des milieux de substitution⁵ inattendus et surprenants. »⁶

NÉCESSITE DE RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE

Que recouvre le terme de biodiversité ?

Dans sa conférence "Aux origines de l'évolution, avec Jean-Henri Fabre"⁷ le docteur en médecine et docteur ès sciences naturelles Alix Delage définit la biodiversité comme un « équilibre subtil qui régit le développement des êtres vivants, tous reliés entre eux, attachés les uns aux autres par des liens d'une extrême complexité ».

Or selon "Le Petit Larousse Illustré"⁸, l'équilibre est un « état de repos résultant d'action de forces qui s'annulent ». Ainsi, la biodiversité est un équilibre qualifié de « subtil » par Delage, car les forces en action sont les forces du vivant et sont par essence sans cesse en mouvement, d'une manière plus ou moins prévisible. Le vivant évolue en effet en fonction de multiples facteurs dont nous n'avons pas encore compris l'ensemble des tenants et aboutissants ; et le hasard y joue un rôle prépondérant.

Xavier Mathias, jardinier qui donne des cours de permaculture appliquée à l'ENSP m'a interpellé par cette phrase qui fait état de nos connaissances limitées dans le domaine biologique : « en fait on ne sait strictement rien de ce qui se passe dans les 20 cm de terre juste en-dessous de nous. Si il y a un monde à explorer demain, c'est bien lui »⁹ C'est bien cela que souligne Alix Delage lorsqu'elle évoque « des liens d'une extrême complexité ». Dès lors, il est important de rappeler que l'équilibre écologique ne possède en aucun cas un caractère absolu, c'est un équilibre dynamique qui nécessite une constante recherche empirique et son application par le projet comme expérimentation.

Comprendre la notion de biodiversité et d'équilibre écologique, c'est sortir d'une représentation manichéenne du monde : à ce propos, la pensée permaculturelle nous rappelle « qu'en observant, nous influons sur la réalité et nous devons toujours considérer avec circonspection les vérités et valeurs absolues », ainsi « notre empressement à décider ce qui est bien ou mal brouille souvent nos

⁷ Rencontres de Volubilis. **Jardinier le monde**. France : Wildproject, 2014, 175p.

⁸ Merlet, Philippe. **Le Petit Larousse Illustré**. 2005. Paris : Larousse, 2004, 1859p.

⁹ ENSP : École Nationale de Paysage de Versailles. Pour en savoir plus, voir le livre de Xavier Mathias : **Le potager selon Xavier**. Paris : Maison Rustique, 2014, 240p. Ainsi que le site internet : <http://www.lechampdepagaille.fr/>

¹⁰ Citations tirées de : Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

¹¹ Raphaël Larrère est spécialiste en éthique environnementale et ancien directeur de recherche à l'INRA. Citation tirée de : Rencontres de Volubilis. **Jardinier le monde**. France : Wildproject, 2014, 175p.

¹² Clément, Gilles. **Les jardins de résistance : Rêve en sept points pour une généralisation des jardins de résistance**. Tiré de: « <http://www.gilles-clement.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance> » Publié le 22.02.2008, Consulté le 08.03.2014.

¹³ Merlet, Philippe (dir.). **Le Petit Larousse Illustré**. 2005. Paris : Larousse, 2004, 1859p.

¹⁴ Entendu dès lors comme "ce qui nous environne".

¹⁵ Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

observations et nous empêche de comprendre, c'est notamment le cas lorsque nous considérons des plantes et animaux nuisibles ». Il s'agit donc, dans ce domaine, de ne jamais oublier notre *bon sens* – c'est-à-dire notre capacité à réinterroger nos habitudes de pensée et nos réflexes d'action au regard de la raison – et d'observer de la mesure dans nos jugements car « toute observation est relative »¹⁰.

Nécessité de l'équilibre

La biodiversité, garante de la résilience humaine

On l'a vu, la scission entre Nature et Culture, parce qu'elle est partie de l'idée d'une domination de la Culture sur la Nature, a eu pour effet d'une transformation du vivant en ressource disponible pour l'exploitation humaine. Ce phénomène a provoqué notamment une diminution drastique de la biodiversité à l'échelle planétaire. Raphaël Larrère, ingénieur agronome et sociologue¹¹, évoque « l'hypothèse selon laquelle, à tous les niveaux d'organisation du vivant, les biodiversités seraient favorables à leur résilience ». Ainsi, la résilience humaine aux différentes crises qu'elle traverse actuellement serait basée, entre autre, sur un maintien de la biodiversité au sein du milieu qu'elle occupe, d'où l'urgence de faire évoluer notre comportement face au vivant. Pour Gilles Clément, il en va de la survie de l'espèce humaine : « toute altération des équilibres écologiques entraînant la disparition des espèces non humaines par l'espèce humaine condamne cette dernière à la disparition »¹².

Changer notre regard

Faire entrer la notion d'équilibre écologique dans notre manière d'appréhender le monde, c'est assumer un changement radical de regard sur ce que nous qualifierons de "milieu". Selon "Le Petit Larousse Illustré"¹³, le milieu se définit par l'« ensemble des facteurs physico-chimiques et biologiques qui agissent sur un être vivant ou une espèce, dans le lieu où ils vivent ordinairement ». Comprendre le milieu dans lequel nous évoluons selon un équilibre qui s'établit entre l'ensemble des interactions humaines et non-humaines, c'est adopter une *vision systémique* de notre "environnement"¹⁴. Et c'est parce que « les êtres humains, singulièrement différents au sein du monde naturel, sont [...] soumis aux mêmes lois (énergétiques) de la science que celles qui gouvernent notre univers matériel »¹⁵, que chaque action de notre part impacte l'ensemble du système. Cette approche requiert une vision holistique afin d'être à même de comprendre tous les enjeux et les mécanismes qui régissent ce système.

LE JARDIN [ÉCOLOGIQUE] : UN ESPACE DE GARANTIE DE LA DIVERSITÉ

Protection de la biodiversité par réserve

Dès lors, les tentatives de conception d'un jardin qui aurait pour finalité d'être un refuge pour la biodiversité en milieu urbain sont principalement centrées sur l'épineux problème que présente la création par l'Homme d'un lieu d'où il doit être absent mais pour lequel il doit pouvoir avoir ménager des accès à fin d'entretien ou d'observation. On constate différents comportements dans ces tentatives de protection d'un équilibre écologique au sein d'un lieu clos.

Dans les jardins particuliers, la tendance consiste à considérer que « laisser un mètre carré de friche dans son jardin » est suffisant pour « favoriser la biodiversité »¹⁷. L'espace est découpé et les écosystèmes doivent s'installer dans un endroit précis décidé par le jardinier, ce qui n'est guère efficient en terme d'installation et de préservation d'un équilibre biologique. Au sein des jardins publics, la protection de la biodiversité peut s'exercer sous couvert d'observation voir d'éducation du public. Le jardin Écologique du Jardin des Plantes de Paris « abrite une faune importante, sédentaire ou de passage, qui trouve ici un lieu privilégié pour se nourrir et se reproduire.[...] C'est pour préserver sa tranquillité que l'intervention des jardiniers dans ce sanctuaire écologique est la plus légère possible. Fragile, l'endroit n'est accessible qu'en visite guidée, afin de le préserver »¹⁸. Ce type de jardin possède un caractère spécial puisque son accès est réglementé (le jardin écologique du Jardin des Plantes de Paris a notamment été fermé et « livré à lui-même » durant 22 ans). Dans ces jardins institutionnels, la faune et la flore dispose nettement du pouvoir spatial et la présence humaine est tolérée dans un but scientifique et éducatif (voir p. 140).

¹⁷ Tiré de : « <http://www.truffaut.com/forum/sujet-817-1.html> ».

Sur de nombreux sites internet destinés aux jardiniers amateurs s'intéressant au jardinage écologique, on retrouve : « Faites une petite place dans votre jardin aux fleurs sauvages, laissez un coin de votre jardin en friche, tels pourraient être les gros titres d'une revendication pro biodiversité » ; « Une autre bonne idée : laisser un carré de son jardin en friche » Respectivement tirés de :

« <http://www.noeconservation.org/index2.php?rub=12&srub=31&ssrub=104&goto=contenu> » et « <http://www.jardiniersdetournefeuille.org/jardiniers-de-Tournefeuille/jardinage-au-naturel> »

¹⁸ Cavicchioli, Lionel. **Musée National d'Histoire Naturelle de Paris : Le jardin écologique du jardin des Plantes**. Tiré de :

« <http://www.jardindesplantes.net/un-jardin-botanique/le-jardin-ecologique> » Consulté le 10.12.2014.

¹⁹ Emmanuelle Bonnemaison, architecte et paysagiste, professeur à l'HEPIA dans l'article : **Des milieux de substitution inattendus et des lieux source de poésie : Les lieux délaissés, objets de projet.** Tiré de : « <http://www.rsr-prod.ch/archives/urbanites/laboratoire-des-climats-urbains/des-milieux-de-substitution-inattendus-et-des-lieux-source-de-poesie/> » Publié le 01.07.2009, Consulté le 21.09.2014.

²⁰ « Les riverains sont irrités par la présence d'une friche, et la maire de Lille a qualifié à plusieurs reprises le projet de « pollution visuelle » et en a envisagé la suppression pendant un temps. » Keravel, Sonia. **La participation du public au projet de paysage : Comparaison et analyse de deux exemples : le parc de Lancy et le parc Henri-Matisse.** Tiré de : « http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_participation_public_public_au_projet_de_paysage » Publié le 14.12.2008, Consulté le 5.10.2014.

²¹ Sonia Keravel est paysagiste, chercheur et professeur à l'École Nationale de Paysage de Versailles. Elle a notamment réalisé une thèse en science sociale sous la direction d'Augustin Berque. Citation issue de l'article : **La participation du public au projet de paysage : Comparaison et analyse de deux exemples : le parc de Lancy et le parc Henri-Matisse.** Tiré de : « http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_participation_public_public_au_projet_de_paysage » Publié le 14.12.2008, Consulté le 5.10.2014.

²² Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage.** Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

Interdire totalement l'accès à un espace public sous couvert de le dédier entièrement aux non-humains est plus rare, car il provoque une remise en question du paradigme de pouvoir des humains sur les non-humains. « Gilles Clément [...] a façonné dans le parc Henri Matisse de Lille une île inaccessible, construction de 7 mètres de haut et de 2500 m² qui sera préservée de toute intervention humaine. Il défend l'intérêt écologique des friches »¹⁹. Ce type d'intervention pose évidemment la question du statut de l'espace public et a suscité de nombreuses réactions de la part des usagers qui n'ont pas toujours compris la décision du paysagiste²⁰. Sonia Keravel, dans son article consacré au parc Henri-Matisse, pose un regard qui n'est pas sans intérêt sur cette réserve biologique qu'elle considère comme « un lieu qui est tenu hors du pouvoir, un vide, un espace inaccessible et donc mystérieux, sur lequel personne n'a prise »²¹. Dans tous les cas, la question du jardin [écologique] est une question paradoxale qui interroge et remet en cause notre mode occidental d'appréciation du vivant.

Protection de la biodiversité par délaissement

Selon Gilles Clément, un jardin [écologique], si on l'entend comme un lieu de refuge pour la diversité biologique, serait plutôt défini par « l'ensemble des lieux délaissés par l'homme »²², donc par des espaces dont la forme est issue d'une non-conception, d'un abandon. L'origine des « délaissés » est multiple : « agricole, industrielle, urbaine, touristique, etc. ». Si l'on considère le jardin défini par son caractère enclos, ces « fragments » de territoire peuvent être considérés comme des jardins dont les frontières spatiales sont fixées par les limites du « territoire anthropisé ». Pour Gilles Clément, ces marges, complétées par les « réserves » comme les jardins muséaux et les « ensembles primaires » qui sont « des espaces n'ayant jamais été soumis à l'exploitation »²³ constituent un ensemble qu'il qualifie de « Tiers paysage ». Le Tiers paysage assemble « une diversité biologique qui n'est pas à ce jour répertoriée comme richesse », raison pour laquelle son existence « tient au hasard ou bien à la difficulté d'accès qui rend l'exploitation impossible ou coûteuse ». Ainsi, ces espaces, dévalorisés par les aménageurs car considérés comme « improductifs », maintiennent et cultivent des niveaux de diversité biologique importants qui font d'eux des jardins [écologiques] *non-conçus*.

Danger de l'institutionnalisation

Le jardin [écologique] constitue dès lors une classe d'espaces peu répandus au sein du milieu urbain car il est soit le fruit d'un abandon ou d'une inaccessibilité; soit d'une exception institutionnelle; soit d'une compassion anecdotique. Or par essence, ces espaces sont rares, fragiles et en perpétuelle évolution et le transformer en réserve protégée par une institution est une solution inadaptée au principe vital qui les anime. À ce propos, Gilles Clément soulève le danger inhérent au changement de statut d'une friche en réserve naturelle : « le saisissement du Tiers paysage par l'institution conduit à dresser les critères positifs ; fixer les limites précises ; définir les usages ; établir le statut juridique, les règles de droit, de sécurité et d'assurances. Un fragment du Tiers paysage sous protection, élevé au rang de patrimoine national ou mondial, voit son territoire mis sous surveillance ; présenté en modèle ; organisé pour ne pas changer dans le temps. *La fixation du modèle érigé en patrimoine condamne le Tiers paysage à sa propre disparition* : la modification des formes, la succession des espèces, le mécanisme de l'évolution propres au Tiers paysage sont incompatibles avec la notion de patrimoine » La muséification de la biodiversité est donc par essence un principe paradoxal puisque figer l'équilibre biologique entrave à sa dynamiques vitale et bloque sa capacité de résilience.

Ainsi, le maintien de la biodiversité est un mécanisme qui doit être dynamique et le jardin [écologique] semble trouver sa réalisation la plus adéquate dans l'espaces délaissés par la conception humaine. Dès lors, la question se pose : est-il possible pour un architecte de concevoir un espace garant d'une diversité biologique dynamique ? Ou bien cette charge doit être laissée aux mécanismes naturels à l'œuvre lors de l'abandon anthropique d'un espace ?

Ainsi, le jardin [écologique] se veut être un espace qui privilégie le développement de la faune et de la flore au dépend de l'être humain. Il est dirigé par la compréhension du fonctionnement d'un écosystème et sur les moyens de favoriser son développement. Il cherche à protéger l'équilibre biologique de l'action néfaste des comportements anthropiques actuels. Son dessin est concerné par le développement d'un écosystème équilibré.

²³ Selon Gilles Clément, « Les espèces qui s'y développent correspondent au niveau optimum de vie pour les conditions du milieu (le climax). Quelques forêts primaires existent encore dans le monde, les autres espaces primaires se répartissent en prairies alpines, landes climaciques [qui fait référence au climax], toundras ».

**LE JARDIN [PARTAGÉ]
pose la question de l'équilibre sociétal**

Le jardin [partagé] représente l'espace du vivre ensemble, celui où se matérialise la possibilité de compenser le déséquilibre social existant entre la proximité physique extrême due à la densité urbaine et l'absence de connexion spirituelle entre les individus. Il tire du jardin ses qualités d'espace clos et protégé ; mais peut tout à fait être minéral.

¹ Patrick Degeorges et Antoine Nochy dans : Bouchain, Patrick (dir.). **Construire autrement.** Arles : Actes Sud, 2006, 191p.

« L'émancipation de ces espaces [les lieux communs délaissés] est un acte de résistance et de résilience contre l'homogénéisation et la discrimination des lieux, contre la décomposition sociale qu'elles fixent dans leur sillage. »¹

VIVRE BIEN, ENSEMBLE

Assumer la densité

La densité, solution nécessaire ?

Les débats qui tournent autour de la place de l'architecture au sein du monde contemporain et sa relation au phénomène de crise environnementale – notamment à travers la question très brûlante de l'aménagement du territoire en Suisse² – remettent en cause l'expansion urbaine et se tournent principalement vers le regroupement dense des activités humaines en un point donné comme réponse au mitage du territoire. La densité urbaine comme phénomène non-négociable issu de l'expansion démographique est un fait accepté comme tel et une partie de l'enseignement de la discipline architecturale est porté sur la recherche de solutions pour rendre cette densité vi(v)able. Il me semble qu'il manque à la discussion architecturale une réelle remise en question du phénomène de densité comme la seule piste à suivre pour empêcher un désastre écologique, toutefois il est vrai que c'est un processus spontané actuellement à l'œuvre et qu'il ne peut être occulté.

La densité, facteur de malaise sociétal

La densité humaine en tant que telle peut être source de malaise dans des contextes où l'architecture ne joue pas son rôle de créatrice de liens sociaux. Ivan Illich le décrit de manière assez juste dans son ouvrage sur "L'art d'habiter" : « voici une génération, Jane Jacobs démontrait de façon convaincante que, dans les villes traditionnelles, l'art d'habiter et les vitalité des communaux se renforcent au fur et à mesure que la ville s'élargit et que les liens entre les habitants se resserrent. Or au contraire, depuis trente ans, presque partout dans le monde de puissants moyens ont été mis en œuvre pour violer l'art d'habiter³ des communautés locales et créer de la sorte le sentiment de plus en plus aigu que

² Sur ce sujet, voir l'article clair et précis de Tribu Architecture disponible à l'adresse : « http://tribuarchitecture.ch/sites/default/files/publications/88/tribu_publication_88_493.pdf ».

³ Selon Illich, l'« art d'habiter » concerne « tout consommateur contemporain d'un espace de logement » dans ses « médiocres possibilités d'habiter ». Celles-ci se rapportent à l'impossibilité d'appropriation par l'utilisateur des son logement contemporain et de ses espaces communs.

⁴ Illich, Ivan. **L'art d'Habiter**. Lausanne : T'Okup, 2004, 16p.

⁵ Tiré de : Sébastien Marot, cours d'Art et Histoire du Paysage, semestre d'automne 2014, EPFL et de : « <http://www.universalis.fr/encyclopedie/actes-d-enclosure/> ».

⁶ Pour des données précises : « <http://www.gqmagazine.fr/pop-culture/musique/articles/le-phenomene-fauve-est-il-un-flop-/13305> ».

⁷ Paroles tirés de « http://www.parolesmania.com/paroles_fauve_114936/paroles_sainte_anne_1403409.html ».

l'espace vital est rare »⁴. Cette mention des "communaux" fait référence aux espaces qui étaient à l'origine des parcelles d'agriculture utilisées de manière partagée par les habitants d'un même village. Ce système d'"open field" fut supprimé par le mouvement des enclosures qui débuta en Angleterre à la fin du Moyen-Âge : la privatisation des "commons" entraîna un remembrement général des terres agricoles dans le but d'augmenter les rendements, entraînant un glissement d'une économie de subsistance à une économie de production⁵. La notion des "communaux" sera développée de manière plus précise par la suite.

L'expression de cette réalité pourrait être reflétée par une chanson écrite en 2011 par le groupe de jeunes parisiens Fauve et qui a suscité un engouement spectaculaire⁶ de la part du public lors de sa diffusion. En préambule, il est intéressant de préciser que ces jeunes sont issus d'un milieu social élevé qui évolue dans des espaces architecturaux et urbanistiques de "qualité" : « je suis né dans une famille plutôt aisée, j'ai toujours été privilégié. J'ai jamais manqué d'amour, ni de rien d'autre d'ailleurs [...] J'ai fait des études correctes, et aujourd'hui je sais que mon parcours est plus ou moins tracé. Disons que je sais où j'arriverais si je continue sur ma lancée. J'aurais probablement une femme et de beaux enfants, un crédit à payer, un épagneul anglais et un coupé-cabriolet. ». Les mots sont forts, ils décrivent le malaise d'une génération : « et pourtant vous voyez, ça fait maintenant presque 6 mois que je dors à peine, que je peux ne rien bouffer pendant deux jours sans même m'en apercevoir. Et quand je me regarde dans le miroir, j'y vois un mec bizarre, pâle, translucide, tellement livide [...] Je suis devenu incapable de prendre le métro. Ça pue la mort, ça pue la pisse, ça me rend claustro et agressif [...] Tous ces gens qui cherchent absolument à s'entasser, qui poussent, qui suent, qui sifflent entre leurs dents comme des serpents. [...] " Vas-y du con, monte, monte, t'as raison " [...] On vit une chouette époque, et dans une chouette ville aussi. Paris, Paris la nécropole, Paris qui sent la carne, Paris qui petit à petit entraîne dans sa chute des fragments de nos vies. Paris c'est tellement sain, et nous sommes des gens biens, tellement bien qu'on est trop bien pour nos voisins, auxquels on prête pas plus d'attention qu'à la pisse derrière la cuvette des chiottes. Parfois j'ai juste envie de hurler " t'approche pas de moi, t'approche pas de moi, me touche pas, me touche pas, t'approche pas de moi ! " »⁷ Bien sur, ce point de vue n'est pas absolu, mais le succès rencontré par cette chanson est un indicateur du malaise provoqué entre autre par *la proximité physique en milieu urbain*.

La densité, formidable opportunité

La densité humaine possède pourtant le potentiel d'être un moteur de développement, de création et d'échange. Une piste de recherche intéressant de développer – mais qui demanderait le temps d'un autre énoncé théorique – serait l'observation, la compréhension et l'application des principes d'organisation sociétale des fourmis ou des abeilles, qui basent leur fonctionnement sur la densité au lieu de la subir.

Développer des liens sociaux

Nécessité pour survivre aux crises

« Pour survivre, il faut travailler à la notion de "bien commun". »⁸

Selon David Holmgren, la crise globale qui menace l'équilibre socio-biologique de l'humain « menace directement le bien-être voir la survie de la population mondiale ».⁹ Par ailleurs, l'individualisme manifeste encouragé par l'esprit de compétition du système capitaliste est vue par Dominique Bourg comme un des facteurs de cette crise sociale et écologique : « très concrètement, en mettant en principe 7 milliards d'individus en concurrence les uns avec les autres, avec un minimum de filets, l'ordre néolibéral a créé [...] une dégradation elle-même jamais atteinte de la biosphère et des inégalités tout aussi exceptionnelles en terme de répartition de la richesse produite »¹⁰. Autour de la perspective des « grandes transitions démographiques, urbaines, écologiques, énergétiques et industrielles » que notre société doit entreprendre si elle veut sortir de la crise globale¹¹, réside en effet l'idée que la recherche de solutions ne peut venir que de la remise en forme du principe de "communauté" à travers une restauration de liens réels entre les individus.

En outre, le malaise sociétal induit par la crise a provoqué un repli communautaire traduit par une inquiétante montée de l'extrême droite dans une Europe où la générations ayant vécu la guerre est en train de disparaître¹². Dans ce contexte, Patrick Bouchain parle de la nécessité pour l'architecte de travailler à la construction de lieux « dans lequel se rencontrer et qui serait des abris pour la démocratie »¹³.

⁸ Laura Sanchez, critique littéraire et membre de la coopérative qui gère la librairie du Boulevard à Genève, dans son introduction au cycle de rencontre « Des utopies réalisables » (Genève, 2013) Tiré de : Valdès, Laurent (dir.). **Des utopies réalisables**. Genève : A-Type, 2013, 207p.

⁹ Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

¹⁰ Valdès, Laurent (dir.). **Des utopies réalisables**. Genève : A-Type, 2013, 207p.

¹¹ Contal, Marie-Hélène (dir.). **Réenchâter le monde, l'architecture et la ville face aux grandes transitions**. Paris : Cité de l'Architecture et du Patrimoine, 2014, 160p.

¹² Sur ce sujet voir les deux livres de Stéphane Hessel : **Indignez-vous !** Montpellier : Indigène éditions, 2010, 32p. et **Engagez-vous !** Editions de l'Aube, 2011, 19p.

¹³ Bouchain, Patrick. **Construire ensemble le grand ensemble**. Arles : Actes Sud, 2010, 72p.

¹⁴ Le Comité invisible. **L'insurrection qui vient**. Paris : La Fabrique éditions, 2007, 127p.

Apporter des solutions aux malaises sociétaux

« La mesure dans laquelle notre monde est devenu inhabitable est une conséquence manifeste de la destruction des communaux ». Ivan Illich avance ici l'idée que la disparition d'espaces permettant la création de liens sociaux est un des facteurs du malaise social actuel.

À travers la plate-forme internet se dessine l'apparition d'un nouveau type d'espace public virtuel qui transforme nos communications concrètes en connexions virtuelles. Cette transformation a de nombreuses répercussions qu'il est présentement difficile à analyser car nous n'avons que peu de recul sur le phénomène. Pourtant, il est clair que la mutation d'une partie de nos échanges oraux en échanges virtuels provoque des modifications profondes de notre expérience de l'échange concret.

Dans son livre "L'insurrection qui vient", Le Comité invisible remarque d'ailleurs qu'« il n'y a plus de langage pour l'expérience commune » à travers le « vague agrégat de milieux, d'institutions, et de bulles individuelles que l'on appelle par antiphrase "société" »¹⁴. Selon lui, l'avènement de nouvelles technologies de communication allié à la ségrégation des compétences et à l'instinct individualiste de notre société sont des freins au développement de liens sociaux concrets. En outre, la modification de notre expérience de l'échange provoque un appauvrissement du langage qui serait le résultat et la cause de la disparition des espaces communs.

Dès lors, l'enjeu que représente la régénération des liens sociaux repose sur le partage d'expériences comme moteur de communication concrète. Dans des environnements urbains où le dialogue est rompu et où la communication virtuelle possède un impact déterminant sur les relations sociales, l'architecte doit s'interroger sur les moyens spatiaux pour rétablir ce dialogue.

La création spontanée et durable de liens sociaux n'étant pas toujours évidente au sein du milieu urbain, celle-ci pourrait être supportée par le soutien d'échanges dits "intéressés". La ré-activation de l'espace public pourrait dès lors utiliser l'échange de compétences afin de remettre en forme le dialogue : au lieu de passer par des échanges monétaires en ayant recours à ce que l'on qualifie communément de "services", il serait possible de s'organiser entre voisins pour échanger nos savoirs-faire et se prêter nos biens.

Par ailleurs, ces échanges pourraient permettre de renforcer notre résilience face à des crises dont les tenants et aboutissants nous dépassent totalement. Dans son documentaire

« Ne vivons plus comme des esclaves », Yannis Youlountas¹⁵ expose le cas de résilience de la population grecque favorisée par le fleurissement de systèmes d'entraide communautaires. Il présente notamment la mise en place d'« ateliers coopératifs d'échange de savoirs », système efficace de résistance face à la catastrophe sociale dans laquelle la Grèce est aujourd'hui plongée.

Vivre mieux

Si l'on constate que le besoin de recréer des liens sociaux est issu de la nécessité d'adapter nos comportements pour sortir de la crise, il apparaît par ailleurs que cela peut permettre d'améliorer le quotidien. Là encore, un exemple marquant concerne la promotion d'initiatives communautaires qui ont permis à la population grecque d'échapper plus ou moins à la précarité : un responsable de l'espace social libre Synergio à Llioupoli¹⁶ (sud d'Athènes) évoque les actions de solidarité que leur collectif mène au sein des quartiers et considère que celles-ci « rendent notre vie plus simple, plus facile et plus censée ».

Ces projets sont par ailleurs porteurs d'espoir pour une population touchée par la précarité : selon lui, « c'est ça qui peut convaincre les gens de relever la tête, de regarder plus loin, autrement », et d'améliorer leur qualité de vie, quelle ait été – ou non, et je pense à la Suisse – dégradée par la crise.

Opportunités des transformations sociales

Se réapproprier le pouvoir démocratique en reprenant le pouvoir spatial

La question de l'espace partagé au sein du milieu urbain interroge la notion de "communaux". Actuellement, on définit l'espace du vivre ensemble au sein du milieu urbain à travers le terme d'*espace public*. La gestion de cet espace est prise en charge par l'État et son architecture se veut la plus généraliste possible, afin d'être à même d'accueillir "tous les publics". Paradoxalement, le caractère impersonnel et la déresponsabilisation de l'utilisateur quant à sa conception et à son entretien induit une difficulté d'appropriation de la part des individus qui le fréquentent. J'en veux pour exemple l'impossibilité pour les habitants de s'approprier librement l'espace du trottoir en Suisse – même dans le cas où l'espace est assez grand pour accueillir aussi la circulation piétonne – car cela est contraire à la conception juridique mais aussi philosophique de l'espace public.

¹⁵ Yannis Youlountas est un philosophe, poète et réalisateur franco-grec. Concerné par la transmission de savoir, il intervient notamment auprès des groupes sociaux en marge de la société. Citations tirées de : **Ne vivons plus comme des esclaves**. 2013, 89mn.

¹⁶ Youlountas, Yannis. **Ne vivons plus comme des esclaves**. 2013, 89mn.

¹⁷ Illich, Ivan. **L'art d'Habiter**. Lausanne : T'Okup, 2004, 16p.

¹⁸ Le Crosnier, Hervé. **Elinor Ostrom ou la réinvention des biens communs**. Tiré de : « <http://blog.monedidiplo.net/2012-06-15-Elinor-Ostrom-ou-la-reinvention-des-biens-communs#nb3> » Publié le 15.06.2012, Consulté le 20.12.2014.

¹⁹ Patrick Bouchain, propos recueillis par Michèle Leloup dans : **Pour faire avancer l'architecture, il faut de l'audace**. Tiré de : « http://www.lexpress.fr/culture/art/pour-faire-avancer-l-architecture-il-faut-de-l-audace_485597.html#9LcycEAFIciwQaWk.99 » Publié le 13.06.2005, Consulté le 17.02.2014.

²⁰ Patrick Bouchain cité par Marie-Hélène Contal dans : **Patrick Bouchain et Loïc Julienne, ou le souci, militant, de l'intérêt général**. Tiré de : « http://www.lecourrierdelarchitecture.com/article_775 » Publié le 02.11.2010, Consulté le 20.02.2014.

Ainsi, repenser la définition de l'espace public à travers l'idée des "communaux" interpelle non-seulement sa conception spatiale mais aussi sa conception philosophique. La question de l'échelle et du statut réglementaire de l'espace sont des composantes intrinsèquement liées au potentiel d'appropriation de l'espace par ses habitants. Originellement, les "communaux" étaient des espaces partagés à l'échelle d'un village. On pourrait alors considérer que c'était des espaces semi-publics, c'est-à-dire réservés et gérés par une communauté spécifique. Par ailleurs, le potentiel d'appropriation d'un lieu est lié à son échelle : un espace trop étendu pourra être considéré comme difficilement appropriable d'un point de vue domestique.

Ainsi, la réappropriation des "communaux" est, selon Ivan Illich, une composante de l'« art d'habiter » qui permet aux « résidents » de redevenir des « habitants » à travers une « activité communautaire et sociale »¹⁷. Le dialogue au sein de l'espace urbain pourrait donc être rétabli à travers l'investissement et la gestion de l'espace public par les communautés locales¹⁸.

« Nous entrons dans une période où l'irresponsabilité des institutions devient patente. »¹⁹

Selon Patrick Bouchain, il existe un réel fossé entre les programmes d'aménagement d'infrastructures publiques et les besoins de la population. « Les gens expriment un besoin et on leur répond par un programme type. Ce programme ne répond pas au besoin mais, en revanche, il respecte les règlements et ne bouscule pas les lignes budgétaires. Et l'on dépense ensuite des fortunes pour construire des objets qui répondent à côté de la demande originelle »²⁰ : il y a donc non-seulement décalage mais en plus gaspillage. Patrick Bouchain analyse cette rupture par une prise de conscience extrêmement tardive des évolutions sociales de la part des institutions. Ce dysfonctionnement vient du fait que « les décideurs et l'État ne comprennent pas qu'une rupture sociale et culturelle historique s'est produite au terme des 30 ans de crise qui ont accompagné la fin du cycle industriel moderne. C'est un modèle de développement caduc qui cependant s'applique encore partout aujourd'hui. Devenu inadéquats, les équipements qu'il produit n'améliorent pas la vie quotidienne, briment les usagers et accaparent les budgets, sans résoudre finalement des problèmes qui s'aggravent ». Gilles Clément, quant à lui, se heurte aux mêmes écueils à travers son travail de paysagiste œuvrant pour des commandes publiques :

« désormais, face au "commanditaire", ignorant tout des futurs usagers – le public –, ignorant par conséquent l'élémentaire programme de sa demande intime, je dois m'appuyer sur des généralités d'usage : ce qu'il est convenu d'estimer "utile" dans un espace public. *L'assurance de ton des rédactions des programmes officiels ne cesse, encore aujourd'hui, de m'étonner*. Liste des espaces à usages déterminés, normes de jeux pour enfants, largeur des allées, etc »²¹.

L'exemple de la Grèce nous le confirme, lorsque la crise frappe de plein fouet et que l'État n'est plus en mesure d'aider les citoyens, ceux-ci doivent s'organiser et prendre le relais. Selon Yannis Youlountas : « une façon de résister [à la crise] est de s'auto-organiser » en créant « un lieu de discussion et d'initiatives entre citoyens libres ». Ainsi, « les espaces sociaux libres se transforment progressivement en structures coopératives pour contribuer à changer nos modes de vie [...] cela comble le vide laissé par l'État »²².

Dès lors, la réappropriation de l'espace public par les citoyens possède deux aspects : d'une part, les pouvoirs publics ne possèdent ni le temps ni l'argent pour aménager de manière pertinente chaque recoin des communaux²³. D'autre part, à l'heure où les institutions peinent à assimiler les réels enjeux de la crise que nous traversons, les communaux possèdent le potentiel d'être des lieux de rassemblement qui sont à même de favoriser l'émergence d'économies alternatives et de contre-pouvoirs : le vivre ensemble au service de l'autonomie citoyenne et de la liberté d'action.

Faire émerger un nouveau modèle de société

Ainsi, la réappropriation de l'espace public par la redéfinition des communaux et leur gestion par les communautés locales pourrait être un vecteur de re-dynamisation du système démocratique à petite échelle. Cette régénération du débat démocratique pourrait en outre avoir un impact à plus grande échelle : « la démocratie permet de donner à chacun une liberté individuelle regroupée dans un collectif dont la représentation est portée par la commune. On peut y élaborer une pensée multiple et non pas unique, mener des actions démontrant l'erreur des institutions en réalisant de petites subversions exemplaires²⁴ afin de réveiller tous ceux qui sont aliénés par les habitudes »²⁵. De l'action concrète découlera alors l'exemple : « pour commencer, au niveau des quartiers, on peut créer des projets sociaux auto-gérés [...] On agit localement et au-delà, en participant aux débats de société [...] *L'idée principale est d'inciter la société à s'inspirer des créations du mouvement social* ». ²⁶ Ainsi, ce type d'approche « bottom-up »²⁷ pourrait transmettre la

²¹ Clément, Gilles et Jones, Louisa. **Gilles Clément une écologie humaniste**. Genève : Aubanel, 2006, 320p.

²² vide ici sous-entendu comme absence de prise en charge Étatique tant au niveau social que spatial. Tiré de : Youlountas Yannis. **Ne vivons plus comme des esclaves**. 2013, 89mn.

²³ Combien d'espaces oubliés, de "restes" urbains abandonnés – espaces publics considérés non-aménageables car ne possédant par de plus-value économique – pourraient être investis par les citoyens pour développer des communaux à forte valeur sociale !

²⁴ Un exemple de « petite subversion exemplaire pourrait être les "guerrillas gardening", ces "terroristes verts" qui plantent des fleurs et des légumes la nuit dans les espaces urbains délaissés. Voir : « <http://guerrilla-gardening-france.fr/wordpress/> ».

²⁵ Bouchain, Patrick. **Construire ensemble le grand ensemble**. Arles : Actes Sud, 2010, 72p.

²⁶ Youlountas Yannis. **Ne vivons plus comme des esclaves**. 2013, 89mn.

²⁷ L'approche ascendante « bottom-up » est l'action par le bas, celle portée directement par les citoyens et qui fait bouger les institutions, comme par exemple les initiatives populaires en Suisse. L'action descendante « top-down » est l'action par le haut, lorsque les projets sont initiés par les institutions, comme c'est le cas de la démocratie française. Tiré de : « http://fr.wikipedia.org/wiki/Approches_ascendante_et_descendante ».

²⁸ Le Comité invisible. **L'insurrection qui vient**. Paris : La Fabrique éditions, 2007, 127p.

²⁹ Bouchain, Patrick. **Construire autrement**. Arles : Actes Sud, 2006, 191p.

³⁰ Patrick Bouchain cité par Marie-Hélène Contal dans : **Patrick Bouchain et Loïc Julienne, ou le souci, militant, de l'intérêt général**. Tiré de : « http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_775 » Publié le 02.11.2010, Consulté le 20.02.2014.

voix des citoyens jusqu'aux instances supérieures de décision politique pour non-seulement débloquer certains secteurs mais également faire évoluer certaines pratiques. Développer le pouvoir d'influence des citoyens pourrait permettre de promouvoir des « solidarités non-étatiques », une « économie informelle » à travers « une organisation qui ne s'est pas encore détachée de ceux qui s'organisent »²⁸.

LE JARDIN [PARTAGÉ] INVESTIGATEUR DU CHANGEMENT

L'architecture, acte d'hospitalité

Pour Patrick Bouchain, l'architecture est avant tout un « acte d'hospitalité »²⁹. Selon lui, cette discipline aurait pour but, entre autres, de « libérer les usages » et de « faire naître des lieux hors-normes où l'action culturelle revitalise les quartiers »³⁰. Ainsi, cet architecte défend une architecture à « Haute Qualité Humaine H.Q.H » qui serait un moteur de transformations sociale. Comme on l'a vu, le jardin [partagé] se positionne clairement dans cette dynamique, sans souci de forme aucune : il a pour principale caractéristique d'être un espace de rassemblement qui cherche à recréer des liens entre les habitants d'un quartier à travers divers usages et son architecture peut revêtir différents aspects formels selon les besoins et la dynamique du lieu.

Le participatif comme moteur de projet

Du point de vue de l'architecte, la question de l'appropriation des communaux par le projet soulève la question du processus participatif. Ce processus de projet est une délicate recherche d'équilibre entre le rôle de l'architecte-constructeur et celui des habitants-utilisateurs. Dès lors, dans quelle mesure aborder le projet afin d'atteindre cet équilibre ? Comment éviter de figer le projet dans sa conception ? Comment lui donner une nécessaire souplesse pour permettre son investissement par les

habitants ? De quelle manière l'architecture peut-elle être flexible dans le temps et dans l'espace mais conserver assez de consistance pour gagner une réelle place spatiale ?

La question de l'architecture éphémère

Cette dernière question soulève le caractère paradoxal de l'architecture éphémère : à la différence de l'art urbain³¹, l'architecture possède une capacité certaine à modifier durablement le visage de la ville. Actuellement, les collectifs d'architecture concernés par la réappropriation de la ville à travers le processus participatif travaillent principalement avec l'éphémère comme moyen d'ouvrir le processus de projet au public. Cette inclination peut être issue soit d'une prise de position politique (l'espace urbain est considéré comme une page blanche qui doit permettre son investissement par tous types de projets ; de surcroît, le caractère versatile de la ville exige le recours à des installations provisoires) ; soit contrainte par des impératifs administratifs ou financiers (les procédures de projet publics sont longues et compliquées car elles font intervenir une quantité et une diversité d'acteurs non-négligeable, et les projets d'aménagement publics sont financés en partie par les collectivités locales³² qui ne possèdent pas toujours les budgets adéquats).

Pourtant, si l'on souhaite faire évoluer de manière profonde notre société, changer le visage de la ville, il est nécessaire que nos actions aient un impact spatial à plus ou moins long terme. L'idée n'est pas de penser le projet d'architecture sur des durées impropres à l'évolution excessivement rapide de notre société, mais bien de réfléchir à un *éphémère à long terme*.

Ainsi, faire évoluer la spatialité urbaine à travers l'appropriation des communaux par des installations architecturales demande de réfléchir au moyen d'intégrer les usagers dans le processus de projet.

Le processus d'architecture participative

À travers le processus d'architecture participative l'architecte doit « comprendre le besoin » « en écoutant avec modestie le murmure de la société »³³. Pour autant, selon le couple d'architecte-jardinier Kroll, le participatif « ce n'est pas le laisser-faire, le n'importe quoi. C'est pousser plus loin un projet ». Selon ces professionnels du projet partagé, ce processus permet de faire évoluer le projet « vers une plus grande complexité qui provient d'une façon de voir les habitants non comme des marchandises, mais comme un réseau infiniment précieux de relations, d'actions, de comportements, d'empathies »³⁴.

³¹ Forme d'art qui se donne pour mission de travailler au sein de l'espace urbanisé.

³² En France.

³³ Patrick Bouchain cité par Marie-Hélène Contal dans : **Patrick Bouchain et Loïc Julienne, ou le souci, militant, de l'intérêt général**. Tiré de : « http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_775 » Publié le 02.11.2010, Consulté le 20.02.2014.

³⁴ Lucien et Simone Kroll sont respectivement architecte et jardinier. Très peu connu et considéré comme marginal, Lucien Kroll est pourtant le « maître » de Patrick Bouchain. Il base son architecture sur des principes éthiques et politiques. Citations tirées de Fèvre, Anne-Marie. **Les Kroll, une utopie habitée**. Tiré de : « http://next.liberation.fr/design/2013/10/11/les-kroll-une-utopie-habitee_938902 » Publié le 11.10.2013, Consulté le 15.05.2014.

³⁵ Atelier d'Architecture Autogérée. Citation tirée de : Borne, Emmanuelle. **Atelier d'architecture autogérée : sous les pavés, la résilience urbaine**. Tiré de : « http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_3626 » Publié le 03.10.2012, Consulté le 04.04.2014.

³⁶ Benoit Lorent et Julie Guiches considèrent les interventions dans l'espace public comme un moyen de réveiller les consciences à une échelle locale. Il ont fait leurs armes au sein du collectif Coloco et du collectif Exzyst. O.S.T est un collectif bruxellois qui travaille notamment sur l'aménagement des « entre-deux », ces espaces très bien situés et à fort potentiel spatial destinés à être réaménagés au cours de programmes publics mais qui sont parfois vides et inutilisés durant plusieurs années en raison des procédures administratives et par manque de fonds. Voir : « <http://www.ostcollective.org/> ».

En se rassemblant, les habitants peuvent exprimer une vision collective de l'espace dans lequel ils vivent, vision qui sera extrêmement utile à l'architecte lors de son travail d'analyse spatiale et sociologique du site. En outre, l'implication des usagers dans la prise de décision et dans la réalisation architecturale témoigne de leur responsabilité quant à l'aménagement des communaux et leur assure une indépendance de choix et d'action concernant de futures modifications du projet. Constantin Petcou, membre du collectif A.A.A.³⁵ travaille sur des projets de réappropriation de la ville par ses habitants et souligne : « l'enjeu est de responsabiliser les gens ; nous transmettons tout le savoir possible pour que les projets que nous initions perdurent lorsque nous les quittons ». L'investissement dans la réalisation d'un projet d'architecture permet aux usagers d'assimiler un savoir et des réflexes qui leur permettra plus tard, si la situation le requiert, d'être à même de le modifier et de l'adapter à de nouvelles réalités. En ce sens, la procédure participative prévient l'architecture de *l'obsolescence programmée*.

Le Jardin Partagé de Plaine X70

Au cours de mes investigations j'ai notamment rencontré Benoît Lorent, qui travaille avec Julie Guiches au sein du collectif Oiseau Sans Tête O.S.T.³⁶. Ces deux photographes devenus architectes par expérience, ont mené un projet participatif d'aménagement d'une place de jeu et d'un potager durant la biennale ParkDesign 2012 à Bruxelles, en collaboration avec le collectif ETC et le jardinier Tiphaine Hameau. Au cours de notre entretien, Benoît Lorent m'a particulièrement marquée par l'une de ses phrases : « *la tasse de thé est le meilleur moyen de faire de l'architecture* », sous-entendant par là que le projet est un processus intrinsèquement participatif qui passe par le dialogue et que le thé est un vecteur de dialogue très efficace.

Cette rencontre m'a permis de sortir de la théorie et d'appréhender la mise en pratique d'un projet à caractère participatif. En outre, Benoît Lorent présente cette expérience selon une perspective objective et critique, ce qui a favorisé ma compréhension tant des points positifs que des points négatifs.

Les circonstances de cette intervention étaient assez significatives du débat qui nous occupe puisqu'il n'y a eu aucune demande en amont de la part des habitants : l'impulsion du projet est venue de la ville de Bruxelles sur le motif que le quartier ne possédait aucun espace vert. Sur place, Benoît Lorent a effectivement

noté une architecture pauvre en qualités spatiales et des espaces extérieurs peu adaptés à un usage public. Le dialogue de base s'est avéré assez difficile, les habitants étant plus intéressés à installer des nouvelles places de parking que des installations de loisir. Une des raisons de leur refus concernait la peur que l'espace désaffecté situé en pied d'immeuble devienne une place de jeu entraînant des désagrémentes sonores. À la suite de multiples réunions qui ont demandé une motivation et une énergie non-négligeable pour l'ensemble des acteurs du projet, les habitants ont finalement demandé l'installation de jeux pour enfants. Le collectif a alors décidé de mettre en place un « *Crash Test* » : chaque habitant pouvait soumettre une idée de jeu ou d'installation sportive et se voyait proposer l'opportunité de le construire sur place avec l'aide des architectes. Les installations étaient fabriquées rapidement (deux-trois heures) et utilisées durant quelques jours. Les habitants faisaient alors eux-même le bilan de la faisabilité et de la pérennité en terme de réalisation et d'entretien. Enfants et adultes ont par exemple testé la mise en place d'une piscine qui exige néanmoins un certain entretien que ni eux ni leurs parents ne peuvent assumer au quotidien. Ils se sont alors décidés de manière naturelle pour des jeux plus adaptés aux usages de la communauté que représente un immeuble. Selon le collectif O.S.T. : « l'intervention sur la durée et en différentes phases actives a permis de tester, expérimenter et convenir du *mieux pour tous* »³⁷ (voir p. 142).

J'ai été impressionnée par la patience de ces architectes qui ont pris le temps de fabriquer chaque installations afin que les habitants aient réellement le sentiment d'être écoutés et de décider eux-même de l'agencement de leur espace de jeu. Bien sûr, cela représente un investissement très important de la part de l'ensemble des participants au projet (habitants et architectes) mais le résultat spatial est très convaincant. En outre, Benoît Lorent m'a fait remarquer qu'une partie de son travail a été un rôle d' « éducateur de proximité » et que la fin du projet a été dure quant à la motivation car le travail de dialogue n'a pas toujours été facile. Cette réflexion pose les limites de l'architecture et ouvre un interrogation : l'architecte doit-il investir le rôle de médiateur entre les désirs des habitants et la faisabilité du projet, cela au dépend de son rôle de constructeur ; ou serait-il judicieux d'inclure une personne spécialisée dans le dialogue social au sein de l'équipe de travail ?

Dans tous les cas, cette expérience nous montre que ce type de processus architectural demande avant tout du *temps* – ce qui est actuellement une denrée relativement rare.

³⁷ Collectif ETC. **Un jardin partagé et une aire de vie pour tous**. Bruxelles : ETC Collectif, 2012, 52p.

Ainsi, le jardin [partagé] possède avant tout un caractère public. Il est centré sur les besoins et les désirs anthropiques, et peut être totalement minéral pour faciliter son appropriation par les usagers. Il cherche à réconcilier les humains entre eux en recréant des liens sociaux à travers la perspective de promouvoir un lieu de délasserment. Il est conçu pour permettre une utilisation facilitée et pratique pour la population.

**LE JARDIN [VIVRIER]
pose la question de l'alimentation**

Le jardin [vivrier] est une abstraction qui explore les qualités de producteur alimentaire du jardin. Le dessin de ce jardin utilitaire est avant tout fondé sur une recherche d'efficacité spatiale à fin de production.

¹ Norman Ernest Borlaug, ingénieur agronome humaniste, père de la révolution verte. Citation issue de la conférence « La narration du paradis perdu » donnée dans le cadre du Symposium **The narrative of Landscape** par Adriaan Geuze, architecte et professeur d'architecture paysagère à l'Université de Wageningue.

« You can't build a peaceful world on empty stomachs and human misery ». ¹

(RÉ) APPRENDRE À CULTIVER

Le jardin [vivrier], jardin de la raison

« Le premier jardin est vivrier. Le jardin potager est le premier jardin. Il est intemporel car non seulement il fonde l'histoire des jardins, mais la traverse et la marque profondément dans toutes ses périodes »².

Mon intérêt pour la typologie spatiale du jardin m'a poussé à m'interroger sur sa finalité première de producteur alimentaire. Sur le jardin potager, Colette Guillemard, dans son dictionnaire qui regroupe "Les mots des parcs et des jardins"³, nous précise : « l'adjectif potager qualifie tout ce qui a trait aux légumes "du pot", autrement dit de ceux qui sont nécessaires à la préparation du potage qui cuisait à longueur de journée dans la cheminée des demeures d'autrefois. [...] C'est le *jardin utilitaire*, le *jardin de la raison*, qui permet de pourvoir en tout temps de la nourriture familiale et même de voir venir l'hiver avec sérénité, grâce aux cultures saisonnières que le jardinier a prévues et aux réserves qu'il a su constituer. [...] Potager et verger ne faisaient souvent qu'un ». L'établissement d'un jardin vivrier est donc à la fois dicté par un besoin et caractérisé par une conception raisonnée : il est issu d'une nécessité alimentaire directe (la culture vivrière est en effet caractérisée par l'auto-production au service de la consommation personnelle) et les choix opérés lors de sa conception, notamment spatiale, sont entièrement au service d'une production efficiente.

Recrudescence d'intérêt

À travers son expérience de paysagiste, Gilles Clément note une recrudescence du jardin potager au sein de l'espace urbain : « clairement, on s'oriente vers des jardins vivriers. Depuis 4-5 ans, la profession reçoit des commandes dans ce sens »⁴. Outre le fait que cette tendance soit liée à ce que l'on pourrait appeler

² Clément, Gilles. **Une brève histoire du jardin**. Paris : JC Béhar, 2011, 129p.

³ Guillemard, Colette. **Les mots des parcs et des jardins**. Paris : Belin, 2011, 352p.

⁴ Propos recueillis par Gaëlle Poyade dans : **Gilles Clément : la « pensée sauvage » d'un architecte paysager**. Tiré de « <http://www.echobio.fr/2012/03/jardin/gilles-clément-la-pensee-sauvage-dun-architecte-paysager/> » Publié le 19.03.2012, Consulté le 04.12.2014.

⁵ Voir le programme national française de nutrition santé « Manger Bouger » sur « <http://www.mangerbouger.fr> »

⁶ Le Comité invisible. **L'insurrection qui vient**. Paris : La Fabrique éditions, 2007, 127p.

⁷ Selon le CIRAD, Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, ces quatre aspects ont été exprimés lors du Sommet Mondial de l'Alimentation organisé par l'ONU en 1996. Voir : « <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm> » et « <http://www.cirad.fr/nos-recherches/themes-de-recherche/securite-alimentaire/que-fait-le-cirad> ».

un "effet de mode", il semblerait que la crise traversée par notre société a, entre autre, eu une résonance sur nos habitudes de consommation, et notamment alimentaires. Une certaine agitation autour de la question des habitudes de consommation est alors à observer, que ce soit d'un point de vue social (les nombreuses campagnes de prévention autour de la « malbouffe »⁵), économique (lié à une baisse de moyens), ou écologique : la production alimentaire de masse ayant été entachée par des scandales sanitaires qui ont touché l'opinion publique, les méthodes de production alimentaire dite "intensives" sont remises en question, notamment au regard de leurs conséquences néfastes sur la qualité des environnements naturels.

Potentiel de la culture de proximité

La réactualisation de la pratique vivrière pourrait s'expliquer par un désir des individus de contrôler la qualité des produits alimentaires qu'ils consomment en s'assurant de leur provenance ; le besoin de "manger mieux" et la nécessité de diminuer le coût liés à l'alimentation (produire soi-même sa nourriture est plus exigeant en terme de temps mais permet de réduire le budget alimentaire). Selon une perspective écologique, la production de proximité permet de diminuer les pollutions liées au transport des produits. En outre, la sortie du consommateur des circuits de production alimentaire de masse peut être considérée comme un acte de résistance envers l'hégémonie de l'industrie agroalimentaire.

Par ailleurs, si l'on revient à la question de la crise générale qui fait planer l'éventualité d'une crise alimentaire future liée à une crise énergétique sans précédent, le jardin [vivrier] est une opportunité d'accroissement de la résilience individuelle par le bais de l'indépendance alimentaire : ainsi, Le Comité invisible dénonce « notre dépendance à la métropole » et à « son agriculture ». Pour lui, il nous faut absolument « retrouver les intuitions perdues, tous les usages, tous les liens possibles avec notre milieu immédiat » afin d'avoir la capacité de produire de la nourriture en cas de rupture du système⁶.

Le jardin [vivrier] possède le potentiel d'assumer une relation alternative à nos habitudes de consommation alimentaire tout en garantissant les quatre piliers de la sécurité alimentaire que sont l'accès, la disponibilité, la qualité, et la régularité⁷.

LE JARDIN [VIVRIER] UN ESPACE DE PRODUCTION ALIMENTAIRE À LA CONCEPTION FONDÉ SUR L'EFFICIENCE

⁷ Comme quoi, la conception d'un jardin est définitivement accessible à tous !

⁸ Toutes les citations en rapport avec la permaculture dans cette partie sont tirées de : Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

L'exemple du Potager du Roi

On l'a vu, le jardin [vivrier], en sa qualité de jardin utilitaire, base sa conception sur la recherche d'efficacité spatiale au service de la production. Un exemple particulièrement représentatif concerne le dessin du Potager du Roi à Versailles. Ce jardin potager, dont l'abondante production était destinée à la cour du roi Louis XIV, a été élaboré par l'avocat et jardinier autodidacte⁷ Jean-Baptiste La Quintinie. Le Potager du Roi s'étendant sur neuf hectares, il donne un aperçu pertinent des principes de conception spatiale d'un jardin à but productif. Chaque décision architecturale a ainsi été prise en fonction de son impact sur la qualité de la production. Les murs ont été dessinés de manière à former des "chambres" qui favorisent un micro-climat, leur épaisseur stocke et transmet la chaleur aux arbres fruitiers adossés. De même, les différences de niveau servent à protéger les cultures des vents et provoquent des variétés d'ensoleillement selon les besoins des espèces (voir p 144).

Ainsi, la compréhension de la conception spatiale d'espaces efficacement productifs est essentielle pour l'architecte qui dessine un jardin [vivrier]. L'exploration de la permaculture, méthode de conception de systèmes productifs devient dès lors pertinente.

La permaculture, méthode de design

La permaculture est un système de pensée qui a émergé au milieu des années 1970. Ce concept a tout d'abord été imaginé comme « un système intégré et évolutif d'espèces végétales et animales pérennes, ou s'autopérennisant, utiles à l'Homme »⁸.

⁹ La vision systémique permaculturelle s'oppose au dualisme carthésien qui « sépare l'esprit et le corps, l'humanité et la nature, la pensée et l'action, le sujet et l'objet » Tiré de : Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

¹⁰ Bill Mollison est biologiste et chercheur qui a été lauréat du Prix Nobel Alternatif. Citations tirée de : Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

¹¹ Papanek, Victor. **Design pour un monde réel : Écologie humaine et changement social**. Paris : Mercure de France, 1974, 366p.

À la base du mouvement se trouve donc le souci de la *durabilité* au service du bien-être humain. Réapproprié par des nombreux courants en différents coins du globe, la permaculture s'est enrichie et se définit actuellement comme « des paysages élaborés en toute conscience qui imitent les schémas et les relations observés dans la nature et fournissent nourriture, fibres et énergie, pour subvenir aux besoins locaux ». C'est donc devenu une véritable méthode de conception avec pour finalité de produire de la nourriture de manière durable. Cette méthode s'appuie sur une vision systémique refusant celle dualiste de Descartes⁹ : selon Bill Mollison¹⁰, co-fondateur du mouvement, c'est « le recours à un mode de pensée systémique et à des principes de conception, qui fournissent un cadre organisationnel » qui permettent la concrétisation du concept. La permaculture possède au surplus une vision fondamentalement éthique : « elle réunit l'ensemble des idées, des compétences et des modes de vie que nous devrions redécouvrir et développer pour devenir des citoyens responsables et productifs, plutôt que des consommateurs dépendants. [...] Elle peut servir à conceptualiser, mettre en œuvre, gérer et améliorer l'ensemble des efforts fournis par les individus les familles et les communautés pour élaborer un avenir soutenable. » Il est intéressant de voir que le mot permaculture, haplogie tirée d'« agriculture permanente (et soutenable) », a évolué en « culture permanente (et soutenable) », ouvrant ainsi le champ de réflexion à des domaines divers tels l'architecture.

La conception, élément fondateur

La conception est un élément fondateur de la pensée permaculturelle. Pour comprendre la signification du mot conception, Holmgren fait appel à la définition de Viktor Panapek^{11a} : elle serait ainsi « une démarche consciente et intuitive visant à imposer un *ordre pertinent* ».

La conception, à mi-chemin entre intuition et conscience, est un mouvement de l'esprit qui cherche à créer un ordre manifeste. Or, selon Holmgren, « l'incroyable développement de l'économie de l'information [...] se caractérise en grande partie par l'*émergence* de la conception comme faculté universelle au même titre que l'aptitude à lire, à écrire, et à compter »^{11b}. Dès lors, l'aptitude à concevoir n'est pas une faculté nouvelle chez l'Homme, mais la révolution des technologies de l'information a entraîné et démocratisé une prise de conscience de cette capacité :

« nous prenons de plus en plus conscience de nos processus de conception individuels et collectifs, et des moyens de les améliorer ». Ainsi, loin de l'idée de vouloir "revenir en arrière", la permaculture affirme la nécessité d'utiliser l'intelligence à l'origine du développement spontané de ces technologies – qui se trouve être dans le même temps issue de cette révolution – pour concevoir avec *bon sens* et perfectionner cette conception.

Le jardin [vivrier] pose la question de la lutte contre l'entropie et du besoin de contrôle et d'ordonnance de l'Homme de son milieu à des fins productives. La perspective de conception permaculturelle ouvre le champ des possibles quant à la recherche d'un ordre basé sur une vision systémique et holistique du jardin, servi par une conception intelligente et efficace ayant pour finalité une production alimentaire abondante et de qualité.

Principes

La méthode permaculturelle pourrait servir de guide dans la conception du jardin [vivrier]. Basée sur de nombreux principes, la permaculture préconise notamment « l'observation et l'interaction » comme fondement de la conception du jardin, et requiert une compréhension du cycle d'énergie du site afin d'être à même d'exploiter les énergies en place, et ce dans un souci d'économie de moyens. Ces deux aspects de la conception m'intéressent particulièrement dès lors qu'ils permettent d'élaborer une conception spatiale cohérente avec la finalité du jardin [vivrier] : produire de la nourriture avec des moyens simples et de manière efficace.

Observer et interagir

Holmgren définit l'observation et l'interaction comme principes de conception intervenant tout le long du projet permaculturel. Ces deux procédés permettent de trouver « l'inspiration, le répertoire et les structures » de manière similaire aux trois principes vitruviens¹² de « Venustas » : l'inspiration ; « Utilitas » : le répertoire et « Firmitas » : les structures.

Afin d'expliquer la nécessité nouvelle d'appliquer ces principes, David Holmgren souligne l'évolution de la méthode permaculturelle par rapport à celles issues d'une approche traditionnelle : si « l'agriculture traditionnelle exige [...] beaucoup de main-d'œuvre, l'agriculture industrielle, beaucoup d'énergie », les systèmes permaculturels eux, requièrent « beaucoup d'informations et de conception ». Les informations utiles à la conception seront

¹² L'architecte Claude Perrault formule les trois aspects que requiert une bonne architecture selon Vitruve : Firmitas : solidité, robustesse ; Utilitas : commodité, utilité ; Venustas : beauté, volupté.

¹³ Insectes qui investissent un milieu de culture et bouleversent l'équilibre de production. Ils sont généralement anéantis par intrants.

¹⁴ Plantes qui croissent (avec ou sans intervention de l'homme) en dehors de son habitat originel. Généralement considérées comme des "mauvaises herbes".

¹⁵ Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

récoltées à force d'observation et d'interaction du concepteur avec son milieu.

Le projet de permaculture s'appuie sur l'observation comme reconnaissance de structures connues au sein du milieu qu'il investit: « à la base de toute connaissance se trouve un processus d'observation continue destiné à reconnaître les structures et à apprécier les détails ». Une fois la (re)connaissance acquise, l'observation peut être « source d'idées nouvelles et de créativité ». La réflexion conceptuelle peut alors s'élaborer, dans une idée d'économie d'énergie et de moyens, puisque le projet est fondamentalement issu du site : « en s'additionnant, les expériences d'observation et d'interaction procurent les facultés et la sagesse nécessaires pour intervenir avec doigté dans les systèmes existants et pour en concevoir des nouveaux, innovants ».

Le parallèle avec l'architecture donne à réfléchir : que donneraient des projets dont l'inspiration est strictement issue d'une observation minutieuse et d'une expérience assidue du milieu dans lesquels ils s'insèrent ? Des architectes qui vont vivre sous tente durant six mois sur le site avant d'être à même de dessiner les logements qui vont s'y implanter ?

Au sein du jardin [vivrier], ces préceptes permettent au jardinier de comprendre le fonctionnement de l'écosystème naturellement présent au sein du jardin, et d'y adapter ses cultures. En outre, l'observation consciencieuse permet de discerner la provenance d'un dérèglement (ravageurs¹³, adventices¹⁴) voire de le devancer dans le futur.

Capter et stocker l'énergie

La permaculture est basée sur l'idée que « toutes les infrastructures et tous les dispositifs technologiques sur lesquels reposent les sociétés humaines, qu'elles soient simples ou complexes, résultent de [...] sources d'énergie primaire ». Par ailleurs, la pensée permaculturelle est fondée sur la nécessité pour nos sociétés de réduire de manière considérable notre consommation d'énergie afin d'être à même de rétablir un équilibre entre les ressources à disposition pour nos enfants et les ressources actuellement exploitées. Ainsi, un des principes fondamental affirme « la nécessité de capturer et de stocker l'énergie dans *le souci du long terme* »¹⁵, représentée au sein du jardin [vivrier] principalement par le stockage de graines.

Cette idée implique de réfléchir en amont et en profondeur à notre gestion énergétique. Appliqué au projet d'architecture, ce précepte remet en question nos manières de prendre en compte

l'aspect énergétique lors de la conception.

Est-ce la prise en compte de l'aspect énergétique d'un projet d'architecture à travers la seule et unique perspective de la physique du bâtiment n'intervient-elle beaucoup trop tard dans le processus ? *Ne devrait-on pas re-conceptualiser nos modes de vie plutôt que de dessiner une architecture qui se veut sobre en énergie mais qui est adaptée et destinée à une société énergivore ?*

Finalement, ce qui apparaît passionnant au regard du travail de l'architecte, c'est comment cette conception spatialement efficiente produit des espaces agréables à vivre et adaptés à une utilisation autre que celle de la pure production.

Le jardin [vivrier] se définit donc comme le jardin originel, qui existe avant-tout dans une dynamique d'utilité : il sert à produire de la nourriture de manière efficiente afin de répondre à un besoin primaire et de proximité. Sa conception est articulée autour de la recherche de l'efficacité productive.

L'HORTUS HYBRIDUS
HYBRIDATION EXPÉRIMENTALE

¹ Le jardin « lieu privilégié d'une évasion oisive bien loin du tumulte de la cité » : « selon la définition d'Érasme recueillie par Kant ». Citation de Louis Marin, philosophe, historien et critique d'art, issue de Mosser, Monique. **Histoire des jardins, de la Renaissance à nos jours.** Paris : Flammarion, 1991, 542p.

« D'une certaine manière, le jardin est toujours double : son organisation est inséparable, soit de considérations d'ordre utilitaire, soit de subtiles motivations d'ordre idéal. Le jardin peut-être regardé tour à tour comme le plus haut sommet de la culture agraire, ou alors [...] comme le lieu privilégié d'une évasion oisive bien loin du tumulte de la cité. Le jardin est donc aussi, en même temps, intime et collectif. C'est le lieu toujours ambigu où les sociétés humaines ont conjugué nature et culture, projet et plaisir, travail et jouissance. »¹

² Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

Ainsi, le jardin [écologique] propose une clé de lecture du monde vivant à travers la notion d'équilibre écologique tout en s'intéressant aux moyens permettant rétablir cet équilibre au sein du jardin. Il se heurte à la limite posée par son accessibilité et pose la question de la privatisation d'espaces communs au profit de la faune et de la flore. Il souligne entre autre le paradoxe qui veut que les espaces les plus propices au développement de la biodiversité sont les espaces abandonnés par les institutions humaines.

Le jardin [partagé] soulève l'épineux problème de l'appropriation de l'espace public en milieu urbain, relevant les enjeux multiples liés à sa domestication. Soulignant que le l'acte partagé d'architecture est un premier pas vers une reconquête citoyenne du pouvoir démocratique, il ébauche l'idée de devenir une pierre d'angle pour l'émergence d'une société alternative, basée sur les problématiques sociales et écologiques actuelles. Il cherche un prétexte pour investir les communaux.

Enfin, le jardin [vivrier] revient à un savoir-faire ancestral et interroge nos habitudes de consommation alimentaire. Remettant en question les méthodes de l'industrie agroalimentaire ainsi que la production agricole intensive, il porte en lui l'espoir d'une reconnexion possible au territoire pour des urbains virtuellement dépendants. Pour se développer au sein du milieu urbain de manière efficace, il sait qu'il a besoin de se mettre en réseau.

Ces trois jardins portent en eux de formidables potentiels qui pourraient faire évoluer les situations problématiques qui nous occupent. Il apparaît présentement que les limites de l'un peuvent devenir le potentiel de l'autre. Dès lors, pourquoi ne pas tenter d'hybrider ces trois concepts afin de faire naître un réel projet de jardin ? Ce chapitre se propose tout d'abord de présenter les résultats d'une hybridation deux à deux de ces trois concepts; pour finalement poser les bases de conception de l'Hortus hybridus, jardin hybride issu la rencontre entre un jardin [écologique], un jardin [partagé] et un jardin [vivrier].

S'il est vrai que cette hybridation est sujette à des contradictions et à des paradoxes, celles-ci deviennent dès lors un prétexte pour soulever le débat. En ce sens, l'Hortus hybridus s'inspire de la permaculture en tant qu'il est un « *concept postmoderne, selon lequel toutes les hypothèses peuvent être remises en question, et qui associe des éléments issus de différents systèmes et traditions sans qu'une esthétique ou une tradition imposée entre en jeu* »².

PLUS-VALUE

² Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

³ Clément, Gilles et Jones, Louisa. **Gilles Clément une écologie humaniste**. Genève : Aubanel, 2006, 320p.

⁴ Laure Emperaire est ethnobotaniste à l'Institut de Recherche pour le Développement, ses thèmes de recherche concernent la gestion traditionnelle de la biodiversité, l'agrobiodiversité et les savoirs locaux. Citation tirée de : **Amazonie : une forêt et des hommes**. Écoutable sur : « <http://www.ird.fr/toute-l-actualite/colloques-et-manifestations/conferences-grand-public/cycle-de-conferences-forets/conference-amazonie-une-foret-et-des-hommes> » Enregistré le 24.09.2011, Écoulé le 14.02.2014.

⁵ c'est-à-dire « au niveau des paysages ».

⁶ c'est-à-dire de la diversité « en espèces ».

⁷ c'est-à-dire de la « variété de plantes cultivées ».

LE JARDIN ÉCOLOGIQUEMENT PARTAGÉ : un jardin à l'Éthique Particulière

De la rencontre entre le jardin [écologique] et le jardin [partagé] découlera le jardin Écologiquement Partagé.

C'est un jardin à l'*Éthique Particulière* car il ouvre le champ des possibles quant au potentiel de vivre ensemble des humains avec les non-humains. Il tente une réconciliation entre eux pour parvenir à l'équilibre, mais cela passe obligatoirement par un changement radical de paradigme dans les "droits" de l'humain au sein du jardin. Ce jardin s'interroge : comment inclure l'humain dans l'écosystème du jardin ? Selon une perspective spatiale, cela nous pousse à questionner *les moyens de dessiner l'espace de manière à ce que la faune et la flore puissent cohabiter avec les activités humaines*.

A l'image du « Jardin en mouvement » de Gilles Clément, le jardin Écologiquement Partagé serait donc un « espace de vie laissé au libre développement des espèces qui s'y installent »³, sous-entendu espèces humaines et non-humaines. Il a deux choix : soit il prend place dans des lieux délaissés, où le travail de l'architecte consistera à insérer la présence humaine de manière à respecter l'équilibre biologique pré-existant ; soit il est un outil de restauration de la faune et de la flore à travers le prétexte de création d'un jardin au sein des communaux.

Lieu de réconciliation entre humains et non-humains

L'Homme, producteur de diversité

Selon Laure Emperaire⁴ : « le rôle de l'homme n'est pas seulement perturbateur, comme il est extrêmement, couramment décrit. L'Homme produit de la diversité biologique, au niveau écosystémique⁵ [...], il produit de la diversité spécifique⁶ [...] et il produit aussi de la diversité infra-spécifique⁷ [...] » ;

de par ses connaissances, ses processus d'expérimentation, et son action. [...] La présence de l'Homme dans le biome amazonien [...] ne doit pas être seulement vue comme un élément d'altération d'un écosystème – la forêt vierge ça n'existe pas, elle a été de tout temps modifiée – mais il faut voir cette présence comme un élément de construction également. Et la question qui se pose aujourd'hui, c'est *comment ces mécanismes de construction, de production, et aussi de protection de la biodiversité peuvent-elles être mis à profit pour le bien-être de ces populations* » Ainsi, il ne s'agit pas de penser la protection de l'écosystème en excluant la présence humaine, mais de réfléchir au moyen de rétablir l'équilibre écologique entre les humains et les non-humains ; en postulant que cet équilibre est bénéfique pour *tous* : « dans un jardin, les plantes – comme les animaux [on pourrait ajouter : et les êtres humains] – ne sont pas forcément en compétition mais peuvent, au contraire, avoir des effets positifs les uns sur les autres »⁸.

Concrètement, la recherche d'équilibre passe par l'actualisation de nos conceptions de *limite* et d'*excès* : à quel moment les actions à visée anthropique sont-elles jugées excessives au regard du milieu ? Comment définir les limites de ces actions ? David Holmgren évoque le cas d'Hommes ayant une relation mesurée au reste du monde vivant comme piste de réflexion : « la plupart des peuples indigènes estiment que le fait de tuer un individu en particulier est une action naturelle, faisant partie de la vie, mais ils considèrent que toute tentative d'*extermination d'une population ou d'une forme de vie* dans son ensemble est contraire à l'éthique. »⁹ Cette vision propose d'appliquer la notion d'"éthique" à l'ensemble des relations que l'Homme entretient avec son milieu afin d'interroger l'impact de toute prise de décision sur l'ensemble du vivant. L'application concrète de cette idée peut néanmoins poser question, si on l'applique par exemple à la relation que nous entretenons avec les insectes qualifiés communément de "nuisibles". Ainsi, les moustiques sont combattus dès lors qu'ils dérangent le confort de l'être humain et peuvent même être considérés comme dangereux. Stefan Sobkowiak, permaculteur au sein de The Miracle Farms¹⁰, relève que le développement de la biodiversité entraîne une augmentation du nombre de moustique sur le site. Mais alors, où se trouve la limite dans ce cas-ci ? Faut-il exterminer les moustiques ? Faut-il assumer des milieux réservés aux moustiques ? Apprendre à vivre en se faisant piquer, tout en trouvant des solutions naturelles pour rendre les piqûres moins dérangeantes ? Faut-il éviter de développer des milieux favorisant la croissance de cette population ? Ces questions passionnantes restent ouvertes et sujettes à débat.

⁸ Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁹ Sur le sujet, voir le livre de Philippe Descola : **Par-delà nature et culture**. Paris : Gallimard, 2005, 640p. Citation tirée de : Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

¹⁰ Stefan Sobkowiak est biologiste, architecte paysagiste, agriculteur et donne des conférences sur les méthodes permaculturelles. Voir « <https://sites.google.com/site/stefansobkowiak/> ».

^{11a} Rencontres de Volubilis. **Jardinier le monde**. France : Wildproject, 2014, 175p.

^{11b} « L'écoumène, c'est l'ensemble et la condition des milieux humains, en ce qu'il sont de proprement d'humain, mais non moins d'écologique et de physique [...] l'écoumène est une relation : la relation à la fois écologique, technique et symbolique de l'humanité à l'étendue terrestre. » Tiré de : Berque, Augustin. **Écoumène, Introduction à l'étude des milieux humains**. Paris : Belin, 2000, 257p.

¹² Raphaël Larrère est ingénieur agronome et sociologue, spécialiste d'éthique environnementale et ancien directeur de recherche à l'INRA. Citation tirée de « Pourquoi cette adhésion à la biodiversité ? » dans : Rencontres de Volubilis. **Jardinier le monde**. France : Wildproject, 2014, 175p.

¹³ Soyons réalistes ! ...

¹⁴ Clément, Gilles. **Les jardins de résistance : Rêve en sept points pour une généralisation des jardins de résistance**. Tiré de : « <http://www.gillesclément.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance> » Publié le 22.02.2008, Consulté le 08.03.2014.

¹⁵ Terme emprunté au premier mouvement de la Symphonie Fantastique d'Hector Berlioz composée en 1830.

¹⁶ Dans **Le paysan de Paris**. Paris : Gallimard, 1972, 256p.

¹⁷ Voir dans le chapitre III la partie qui a trait au jardin [écologique] (p. 46) où le concept de Tiers paysage est explicité.

Une nouvelle attitude de projet

Ainsi, réévaluer nos réflexes anthropiques au regard d'un nouvel équilibre écologique pose la question, pour les architectes, de l'attitude projectuelle. Sébastien Giorgis, lui-même architecte, évoque à ce propos la nécessité pour les projeteurs de passer de l'aménagement au « ménagement du territoire »^{11a}. Selon Raphaël Larrère, cela se traduirait par « une nouvelle attitude de projet et de nouveaux modes de gestion de la ville et des paysages qui, en mobilisant nos énergies sur l'objectif de rendre accueillant au vivant chaque centimètre carré de l'écoumène^{11b}, se montre la plus à même de lutter contre l'érosion de la biodiversité »¹². Le jardin Écologiquement Partagé serait ainsi un Lieu où l'on assume l'impact de la présence humaine sur la faune et la flore, mais où cet impact, mesuré, devient une relation (presque)¹³ comme une autre au sein d'un écosystème équilibré. Concrètement, il s'agit de baser la conception sur les échanges d'énergie pour trouver « un équilibre d'énergie entre ce qui est prélevé et ce qui est restitué au milieu »¹⁴ : que donne une conception architecturale basée sur une approche systémique d'échanges d'énergie ? C'est un sujet à explorer, que je n'ai ici que le temps d'effleurer.

Lieu de « Rêveries, Passions »¹⁵

« Tout le bizarre de l'homme, et ce qu'il y a en lui de vagabond, et d'égaré, sans doute pourrait-il tenir dans ces deux syllabes : jardin » Louis Aragon¹⁶

Selon la théorie du Tiers paysage de Gilles Clément¹⁷, la forme du jardin Écologiquement Partagé sera proche de celle connue de la friche. Cette forme est en premier lieu définie d'un point de vue biologique, par la nécessité de laisser se développer librement toutes les formes de vie. Cependant, la paysagiste Emmanuelle Bonnemaison considère cet espace comme un lieu doué de qualités aussi pour les humains : selon elle, la friche est un « lieu alternatif, lieu de vérités spatiales, écologiques et humaines »¹⁸ qui va dans le sens de « la nécessité que les villes recèlent de mystères, de territoires libres, ouverts, exutoires des pressions sociales. ». Le jardin Écologiquement Partagé, en sa qualité de friche, pourrait-il donc être un « indispensable territoire d'érrements de l'esprit »¹⁹ ?

La question de la cohabitation

Le jardin Écologiquement Partagé cherche avant tout à combiner un équilibre écologique avec un équilibre sociétal²⁰ (voir p.146). Comme on l'a vu, ce jardin pose beaucoup de questions, notamment sur l'appropriation spatiale propre à chaque espèce²¹ : faut-il créer des zones protégées réservées uniquement aux non-humains ? Ou faut-il interdire certaines pratiques humaines qui ne respectent pas spatialement le développement « serein » de toutes les espèces présentes ? (je pense par exemple aux jeux de ballons). Ces interrogations sont destinées à rester ouvertes car elles dépendent du contexte biologique, architectural et social de l'intervention. Ainsi, l'architecte, lors de chaque processus de projet, devra s'interroger : quels sont les aspirations des individus au sein de ce futur jardin ? Quel est l'écosystème présent ? Quels sont ses besoins pour se développer et pour perdurer ? *Comment concevoir l'espace de manière à ce que la faune et la flore puissent cohabiter avec les activités humaines ?*

LE JARDIN PARTAGÉ VIVRIER : un jardin Particulièrement Vivant

Le croisement entre le jardin [partagé] et le jardin [vivrier] donne le jardin Partagé Vivrier. Ce jardin nous pousse à réfléchir aux moyens à mettre en place afin d'être à même de gérer correctement la conception, la fabrication, la production, l'entretien et la répartition de la production du jardin avec les utilisateurs. Sur cette question, l'architecte soulève la problématique de *la cohabitation spatiale entre production vivrière et loisirs.*

Le Jardin Vivrier Partagé est un jardin *Particulièrement Vivant*. C'est un jardin [vivrier] qui intègre les notions de loisir, de paresse, et de bonheur. Il offre de nombreux avantages : outre sa qualité d'espace de transmission et de partage de savoirs et de graines, il est une pause dans le temps, un lieu de *bien être* qui

¹⁸ Bonnemaïson, Emmanuelle. **Des milieux de substitution inattendus et des lieux source de poésie : Les lieux délaissés, objets de projet.** Tiré de : « <http://www.rsr-prod.ch/archives/urbanites/laboratoire-des-climats-urbains/des-milieux-de-substitution-inattendus-et-des-lieux-source-de-poesie/> » Publié le 01.07.2009, Consulté le 21.09.2014.

¹⁹ Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage.** Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

²⁰ Clément, Gilles. **Les jardins de résistance : Rêve en sept points pour une généralisation des jardins de résistance.** Tiré de : « <http://www.gilles-clement.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance> » Publié le 22.02.2008, Consulté le 08.03.2014.

²¹ L'être humain est ici considéré tel une espèce comme une autre. Selon Gilles Clément, la « diversité se réfère au nombre d'espèces vivantes distinctes parmi les animaux, les végétaux et les êtres simples (bactéries, virus, etc.), le nombre humain étant compris dans une seule et unique espèce dont la diversité s'exprime par les variétés ethniques et culturelles. » dans : **Manifeste du Tiers Paysage.** Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

²² Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

²³ Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

²⁴ Péna, Michel et Audouy, Michel. **Petite histoire du jardin & du paysage en ville**. Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine, 2011, 112p.

²⁵ Foucault, Michel. **Dits et écrits 1984, Des espaces autres** (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, p. 46-49.

²⁶ Voir dans le chapitre II la partie qui a trait au jardin (p. 38) où sont explicités le concept des "trois natures".

²⁷ C'est-à-dire que le jardin en tant qu'entité spatiale, en tant qu'"être", a rompu de manière permanente avec la première et la seconde nature.

²⁸ Dixon Hunt, John. **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

« supprime le dilemme apparent entre s'occuper de la nature et s'occuper de soi »²². Ce « fragment partagé d'une conscience collective »²³ annonce une réappropriation par l'Homme urbain d'un morceau de territoire grâce à une reconnexion physique avec son milieu.

Lieu privilégié de partage et de sauvegarde

Le jardin, berceau de l'éducation

Le jardin, à travers sa capacité originelle d'être un lieu d'épanouissement de la culture, offre l'opportunité d'être un espace de transmission de savoir (voir p. 138). Déjà, en Grèce antique, on trouve cette idée du jardin comme lieu privilégié de l'éducation : « chez les Grecs et les Romains, les jardins sont indissociables de la culture : Platon enseigne sous les arbres, Pline et Virgile célèbrent l'agriculture et les beautés naturelles »²⁴. « Le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde » nous dit Foucault²⁵. Ainsi, le jardin, parce que c'est un endroit où le monde s'accomplit, porte en lui la notion de savoir sous de formes multiples.

Selon John Dixon Hunt, « si la troisième nature des jardins représente sous forme paysagée la seconde et la première natures²⁶, dont les jardins sont issus, mais avec lesquels ils ont, endémiquement et ontologiquement, rompu²⁷, alors ce mode même de représentation autorise et incite chaque artiste et mécène individuel à exprimer différentes perceptions et différentes approches du monde ». Ainsi, le jardin, parce que l'Homme y assume la part de culture inhérente à sa manière d'aménager la "nature", formule une conception personnelle et philosophique de l'univers. « Cette forme d'expression, au lieu d'être le reflet de quelque vision du monde, devient alors une forme de connaissance ou de reconnaissance d'où découle sa valeur éducative. » Dès lors, cette conception repose et se nourrit du savoir résultant de l'implication et de l'expérience du jardinier, dans le même temps que le jardin lui-même l'illustre. Par conséquent, « le dessin et l'ordonnance d'un jardin peuvent être un moyen éducatif temporaire ouvrant un accès au monde environnant »²⁸.

Transmission d'un savoir vivrier

Cette capacité d'ouvrir « un accès au monde environnant » du jardin donne une dimension spéciale au jardin Partagé Vivrier. Être capable de cultiver des fruits et des légumes, c'est être en mesure de comprendre le fonctionnement biologique de son milieu et d'en tirer certaines valeurs. Par ailleurs, on peut postuler que cette compréhension possède le potentiel d'ouvrir le champ d'interrogation sur l'inadéquation existant entre nos modes de vie et les principes biotiques.

En outre, la culture vivrière fait appel à des savoirs qui étaient encore courants il y a peu mais qui sont en passe de se perdre en milieu urbain. Dès lors, le jardin Partagé Vivrier aspire à être un lieu de rassemblement inter-générationnel, activé par le besoin de transmission des générations plus âgées et par la nécessité d'éducation des plus jeunes. En définitive, le jardin Partagé Vivrier permet de faire évoluer certaines problématiques sociales, comme la solitude des personnes âgées ou le déficit d'espaces de rencontre au sein des ensembles de logements (voir p 148). La culture vivrière partagée suppose en effet une certaine organisation – qui peut tout à fait être supportée par une association de quartier : qui cultive les fruits et les légumes et gère les animaux ? Qui distribue, et à qui, la production vivrière ? Qui gère la conception continue et l'entretien (nettoyage, désherbage, plantage) ? Moteur de dynamisation de la vie de quartier, le Jardin Partagé Vivrier ouvre le champ des réflexions concernant une possible indépendance alimentaire basée sur une économie de subsistance.

Réserve de matériel génétique

Cette notion de transmission et d'échanges peut également concerner de manière très pragmatique les réserves d'énergie et de diversité que sont les graines. Ainsi, Laure Emperaire²⁹ s'interroge sur le paradoxe inhérent à la méthode de conservation de la biodiversité de l'Homme occidental. La tendance actuelle consiste à conserver des souches dans des laboratoires³⁰, même si cela a un coût important au regard de l'efficacité du système : « à Brasilia, où se trouve le principal centre de recherche agronomique et le centre de biotechnologie et de ressources génétiques, et dans l'ensemble du système, sont conservées plusieurs dizaines de milliers de plantes pour un coût extrêmement élevé ». Emperaire note que les Hommes qui pratiquent encore la culture sur brûlis³¹ sont les garants du même type de biodiversité sans occasionner un seul coût : « les agriculteurs amazoniens cumulent [...] différents registres d'activité [...] chaque agriculteur met en

²⁹ Dans sa conférence : **Amazonie : une forêt et des hommes**. Écoutable sur : « <http://www.ird.fr/toute-l-actualite/colloques-et-manifestations/conferences-grand-public/cycle-de-conferences-forets/conference-amazonie-une-foret-et-des-hommes> » Enregistré le 24.09.2011, Écoulé le 14.02.2014.

³⁰ Pour exemple, voir la réserve mondiale de graine Svalbard : « <http://www.universityworldnews.com/article.php?story=20130117140641501> ».

³¹ La culture sur brûlis est une technique agricole de défrichage et de fertilisation du sol par l'utilisation du feu. Tiré de « <http://www.universalis.fr/encyclopedie/culture-sur-brulis/> ».

³² Un des principes de l'Hortus hybridus est présent en filigrane dans toute cette recherche : « Intégrer au lieu de ségréguer » formulé ainsi par la pensée permaculturelle.

³³ « ces deux systèmes » sont la conservation dynamique – par la culture vivrière; et la conservation statique – au sein de laboratoires.

³⁴ Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

³⁵ La stratégie de conservation « on farm » est une série de « mesures de conservation de terrain et d'utilisation des ressources, afin de conserver l'ancrage culturel des variétés, ainsi que le savoir qui leur est lié (au contraire des méthodes de conservation ex situ (banque de graines), qui misent sur la congélation de semences). » Tiré de « <https://www.prospecierara.ch/fr/projets/semences-du-terroir> ».

³⁶ Pour plus de précision, voir « <https://www.prospecierara.ch/fr/home> ».

³⁷ Pour plus de précision, voir « <https://www.prospecierara.ch/fr/projets/semences-du-terroir> ».

circulation ses propres plantes, reçoit des plantes ; ce qui permet une conservation délocalisée, multi-centrique, de la diversité [...] ils entretiennent une diversité extrêmement importante tout en la renouvelant de manière continue. Cet aspect de production de diversité joue un rôle de conservation de ressources phyto-génétiques. » Elle remarque en outre, que cette diversité biologique est une diversité "vivante" qui s'adapte aux changements de son environnement, alors que l'autre est statique, donc beaucoup moins résiliente ; « d'un côté on a des populations qui produisent, gèrent de la diversité et la conservent. De l'autre, des institutions qui tentent de la conserver, mais qui en fait n'ont pas les moyens, pas la possibilité de la conserver pleinement. Car la diversité qui est gérée par les populations est continuellement réadaptée, alors que la diversité que vous mettez dans des collections fixes, elle, est statique, elle ne bougera plus ». Laure Emperaire ouvre par ailleurs une piste de réflexion intéressante quant au lien à établir entre les utilisateurs du jardin et les biologistes : une fois de plus, l'idée de créer des liens refait surface³²: « la question qui se pose, c'est comment établir un pont entre ces deux systèmes³³ qui ont tous les deux une certaine efficacité mais aussi sont tous les deux vulnérables ? Il faut penser à de nouvelles complémentarités entre le rôle des populations locales et le rôle des institutions gouvernementales ».

Ainsi, le jardin Partagé Vivrier, à l'image du jardin potager de permaculture peut « être considéré comme le lieu de stockage d'une énergie bien particulière : l'information génétique »³⁴ : ce jardin constitue donc une réserve de savoirs et de graines ; mais aussi une zone de transit et d'échange de ces différentes ressources selon une stratégie dite de « On Farm »³⁵.

ProSpecieRara³⁶ est une fondation suisse qui s'investit pour la préservation et la diffusion de la diversité patrimoniale liée aux végétaux et aux animaux – préservant par ce biais les cultures humaines. « ProSpecieRara s'investit pour une conservation in situ. Cela signifie que la multiplicité des espèces et des races n'est pas conservée congelée sous forme d'embryon ou de semence dans des banques de données génétiques, mais bien transmise de manière naturelle de saison en saison par les plantations et cycles d'élevage ». A travers le programme « Semences du terroir – prenez-en de la graine »³⁷ qui se déroule en milieu urbain, l'association promeut l'échange de graines de saisons en saisons : les gens achètent un sac de graine qu'ils plantent et sont invités à récupérer les graines issues des productions pour les échanger contre d'autres variétés lors d'un marché annuel.

C'est aussi une manière pour l'association de rendre la population autonome en terme de graines, qui sont à ce jour sous le monopole d'un petit nombre d'entreprises de semences à travers la commercialisation de graines *F1*³⁸, hybrides hyper-productifs mais dont la descendance ne possède pas les mêmes qualités que leurs aînés. David Holmgren, concerné par la nécessité d'une indépendance énergétique individuelle, voit d'ailleurs dans la conservation dynamique de graines une stratégie énergétique très efficace : « entretenir une famille de semences en faisant régulièrement pousser les graines et en les préservant est l'une des activités de captage et de stockage d'énergie la plus importante »³⁹. Le jardin Vivrier Partagé, est donc un lieu de partage et de culture. À travers l'investissement qu'il requiert, ce jardin peut-être considéré comme un moyen pour l'usager de se reconnecter physiquement avec son milieu.

Lieu de re-connexion de l'Homme avec le territoire

Sur la « question de l'immigration » qui secoue la France depuis quelques années, le comité invisible s'interroge ; « qui grandit encore là où il est né ? Qui habite là où il a grandi ? Qui travaille là où il habite ? Qui vit là où vivaient ses ancêtres ? [...] La vérité, c'est que nous avons été arrachés en masse à toute appartenance, que nous ne sommes plus de nul part, et qu'il résulte de cela, en même temps qu'une inédite disposition au tourisme, une indéniable souffrance. »⁴⁰ L'enracinement des individus dans un lieu donné a été bouleversé par la "mondialisation" des territoires. Il en résulte, selon Ivan Illich, une architecture qui ne produit plus "d'habitations" mais des "logements" : « l'espace cartésien, tridimensionnel, homogène, dans lequel bâtit l'architecte, et l'espace vernaculaire que l'art d'habiter fait naître, constituent des classes différentes d'espace. Les architectes ne peuvent rien faire d'autre que construire. Les habitants vernaculaires engendrent les axiomes des espaces dans lesquels ils font leur demeure ». ⁴¹ Le degré d'appropriation actuelle des logements collectifs étant très faible, le jardin, fort de son caractère domestique⁴², possède le potentiel d'ancrer un individu dans un lieu à travers son investissement personnel de l'espace, et cela même le temps d'une saison⁴³. La pratique de la culture vivrière oblige à une certaine implication de la part de l'usager : il faut connaître et comprendre le site, à travers la nécessaire période d'observation dont nous avons déjà parlé^{44a}. A l'heure où nous ne sommes que des invités de notre

³⁸ Pour plus de précision, voir « <http://www.gnis.fr/index/action/page/id/544/title/Les-varietes-hybrides-les-varietes-F1-de-quoi-s-agit-il-> ».

³⁹ Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁴⁰ Le Comité invisible. **L'insurrection qui vient**. Paris : La Fabrique éditions, 2007, 127p.

⁴¹ Consécutivement à notre perte de l'« art d'habiter » selon Ivan Illich dans : **L'art d'habiter**. Lausanne : T'Okup, 2004, 16p.

⁴² Sur le caractère domestique du jardin : « ainsi, à l'orée mythique de l'histoire d'un art trop souvent méconnu, l'architecture fournit déjà le cadre, le support, la structure du jardin. Bien rares seront, d'ailleurs, les jardins dissociés, soit du temple, demeure du dieu, soit de la maison, demeure de l'homme. » tiré de : Mosser, Monique, **Histoire des jardins, de la Renaissance à nos jours**. Paris : Flammarion, 1991, 542p.

⁴³ D'après mon expérience en tant que jardinier, il faut au moins une saison pour commencer à sentir le jardin vivre. Ce qui est court et long à la fois ; en tout cas adapté au rythme endiablé des mouvements d'émigration et d'immigration des urbains.

^{44a} Voir les principes permacoles présentés dans la partie consacrée au jardin [vivrier].

^{44b} Voir Illich, Ivan. *L'art d'Habiter*. Lausanne : T'Okup, 2004, 16p.

⁴⁵ Pierret, Nicolas. **Agriculture urbaine, les conséquences spatiales d'une nouvelle conscience alimentaire**. Lausanne : EPFL, 2013, 178p.

⁴⁶ Dans le cadre du projet Plaine X70 évoqué dans la partie jardin [partagé] du chapitre III (p. 56).

propre logement^{44b}, le jardin Partagé Vivrier prédispose d'une reconnexion physique et philosophique de l'Homme au territoire qu'il peut, dès lors, commencer à habiter. Cette propension du jardin Partagé Vivrier ouvre les pistes d'une possible réappropriation des communaux par ses usagers.

Lieu de réappropriation des communaux

Petit détail pratique mais néanmoins important : j'ai remarqué, en visitant différents jardins et parcs publics, qu'il existe une habitude étrange qui consiste à jeter plus de déchets dans les espaces végétaux que sur le bitume. Interrogeant Bertrand Nanchen, chef jardinier des espaces verts de la Ville de Montreux sur ce sujet, il m'a été répondu que « c'est effectivement un des gros problèmes que pose l'entretien des espaces verts publics » ce qui proviendrait du fait que « c'est plus discret visuellement de jeter dans les végétaux que sur la voie publique ». J'avance ici l'hypothèse que le désintérêt des usagers à l'égard de l'entretien de l'espace public est lié au fait que ceux-ci ne se sentent pas concernés par un espace qui "appartient à tout le monde mais n'appartient à personne", ce qui pourrait être une définition actuelle de l'espace public. Ainsi, s'il est important de questionner le degré d'accessibilité et la capacité d'appropriation réelle de l'espace public, il apparaît nécessaire de repenser en parallèle cet espace de manière philosophique et de poser ainsi la question de leur statut en terme de publicité. Le jardin Partagé Vivrier, fort de ses qualités de jardin, possède un caractère domestique et une taille adaptée à ce caractère, c'est-à-dire qui correspond pour les utilisateurs au sentiment d'avoir « leur petit jardin » même s'il est – et c'est important – *toujours* partagé. Le caractère public mais de proximité rend l'espace semi-public dans son utilisation, comme par exemple certaines cours d'immeuble à Munich ou Neuchâtel qui sont accessibles à tous mais assez cachées pour n'être utilisées que par les habitants. Ce caractère domestique induit peut-être un comportement plus respectueux de l'espace : parce que l'on sait que nos voisins vont venir cultiver le jardin le lendemain et que notre petite sœur y jouera l'après-midi, on ramasse nos bières à la fin de la soirée. Comme au sein d'un jardin privé en somme. En outre, le fait que l'utilisateur s'investisse pleinement à travers la culture permettra peut-être d'éviter des comportements déviants : le fait de savoir qu'on va manger les tomates produites par le sol évite sans doute qu'on y enfouisse son mégot de cigarette. Cela dit, le jardin Partagé Vivrier veut à tout prix éviter une division

sectaire de l'espace comme c'est le cas dans les "jardins familiaux" qui se développent au sein de l'espace urbain⁴⁵. Benoit Lorent, qui a travaillé au développement d'un potager partagé⁴⁶, a d'ailleurs relevé ce point. Le projet proposait des carrés de terre attribués à chaque famille et le problème qui s'est posé fut alors le sentiment de privatisation très fort découlant de ces attributions.

Pour exemple, des carrés n'ont pas pu être récoltés car le propriétaire ne souhaitait pas consommer les légumes produits mais refusait que quiconque investisse sa "parcelle". Le même phénomène a eu lieu durant l'été, lorsque les parcelles abandonnées ne pouvaient être cultivées par des habitants auxquelles elles "n'appartenaient" pas. Benoit Lorent en a conclu « la prochaine fois, il faudrait mettre en place une bande de potager, sans secteurs, qui soit appropriable par tous et cultivée de manière réellement communautaire ». Reste à savoir si la communauté réussira à s'entendre sur le choix et la répartition des fruits et des légumes.

Lieu du bien être

Si le jardin Vivrier Partagé est un lieu de culture vivrière, c'est aussi un espace de récréation. Ces deux dispositions du jardin sont-elles conciliables ? La permaculture considère qu'il est possible de subvenir aux besoins et au bien-être humain par le fait de prendre soin de la "nature". Je rejoins ici l'idée d'une possible réconciliation entre Nature et Culture⁴⁷: si la culture occidentale accepte d'aller plus loin que la séparation cartésienne du corps et de l'esprit, environnement naturel et humain ne font qu'un. Le jardin Partagé Vivrier défend l'idée que le bien-être lié à la production de nourriture (cette idée de Nature) peut-être associé au bien-être lié au loisir (cette idée de Culture). David Holmgren nous livre sa vision du « bien-être non-matériel » dont la culture du jardin vivrier fait partie : « lorsqu'on s'émerveille d'un coucher de soleil plutôt que de regarder un film, qu'on prend soin de sa santé en marchant plutôt qu'en avalant des médicaments, qu'on passe du temps à s'amuser avec un enfant plutôt que de lui acheter un jouet, on prend soin de soi-même et des autres sans produire ni consommer des ressources matérielles. »⁴⁸.

En outre, selon le site du ministère de la Ville, de la Jeunesse et de Sports français (gageons que c'est un phénomène européen), il existe une « préoccupation grandissante pour la santé et le bien-être »⁴⁹ qui « pousse les français vers la pratique régulière d'un sport »⁵⁰, "sport" étant entendu comme « toutes formes d'activités physiques et sportives qui, à travers une participation

⁴⁷ Voir la partie qui traite de L'Homme et la "nature" dans la chapitre II (p. 32) où il est évoqué la séparation entre l'humain et ce qu'il conçoit comme "nature".

⁴⁸ Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁴⁹ Tiré de « <http://www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/remise.pdf> ».

⁵⁰ D'après la Charte européenne du sport : « http://www.coe.int/t/dg4/epas/source/11666_Charte_europ_sport_relu1_FR_APEsrev.pdf ».

⁵¹ Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale. Citation tirée de « <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sante-bien-etre/Donnees-scientifiques/> ».

organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la *condition physique et psychique* et le développement des *relations sociales* [...] ». En effet, selon l'Inserm⁵¹ : « notre mode de vie actuel est propice à une diminution de l'exercice physique et à une plus grande sédentarisation. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur notre état de santé avec l'augmentation du nombre de personnes présentant des facteurs de risque comme la surcharge pondérale, l'hypertension artérielle ou atteintes de maladies non transmissibles telles que le diabète, le cancer et les maladies cardio-vasculaires ». Ainsi, le jardin Partagé Vivrier se positionne comme une possible alternative aux salles de fitness, notamment dans un souci d'économie et d'utilité : il est libre d'accès et offre en bonus une production.

La question de la cohabitation

On l'a vu, la réussite du projet d'architecture qu'est la mise en place d'un jardin Partagé Vivrier est basée essentiellement sur l'investissement des utilisateurs, d'où la nécessité de les faire participer à l'ensemble du processus architectural – dont fait partie la fabrication même du jardin. Ainsi, l'architecte pourra apporter son savoir sur la réflexion spatiale qui tend à savoir *comment faire cohabiter spatialement production vivrière et loisirs*.

LE JARDIN VIVRIER ÉCOLOGIQUE **un jardin Vertueux, Étonnamment**

Enfin, l'union entre le jardin [vivrier] et le jardin [écologique] révèle le jardin Vivrier Écologique. Celui-ci stimule la recherche d'une production alimentaire qui respecte l'écosystème du jardin, ce qui selon une perspective spatiale nous amène à chercher *comment faire cohabiter les différents utilisateurs du jardin*.

Le développement de l'agriculture intensive et les désastres écologiques qui en découlent ont fait planer le doute sur la compatibilité entre la culture de la terre et la conservation de sa capacité productive. Le mouvement permaculturel affirme aujourd'hui qu'il est possible de cultiver de manière aussi productive – si ce n'est plus – que l'agriculture intensive, tout en respectant – voire même en enrichissant – l'écosystème présent. Ainsi, le jardin Vivrier Écologique est considéré comme Vertueux, Étonnamment car il fait la remarquable démonstration qu'il est possible de produire pour les besoins humains tout en respectant ceux des autres espèces. Il s'appuie sur une association entre des savoirs très anciens, des conceptions issues de l'avènement des technologies et surtout, du *bon sens*.

Lieu de sensibilisation à la problématique écologique

C'est parce que la fragilité de l'équilibre écologique planétaire repose principalement sur les actions humaines, qu'il faut « instruire l'utilisateur des précautions nécessaires à la manipulation

⁵² Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

⁵³ « La thématique environnementale, au cours des deux dernières décennies, s'est immiscée de manière croissante dans l'agenda médiatico-politique français et européen » selon le principe de « communication environnementale » qui recouvre une notion paradoxale correspondant « aux "pratiques de communication réalisées par les médias, les organisations, les partis politiques ou tout autre intervenant sur la scène publique, portant sur le thème de l'environnement. Ce thème est entendu comme articulant différents niveaux de réalités : des réalités physiques (air, eau, faune, flore, etc.) et des réalités sociales (développement durable, éco-citoyenneté, cadre de vie, etc.)" définition issue de SIRCOME, Site de Réflexion sur la Communication Environnementale, 2008 » Tiré de Marty, Emmanuel et Burguet, Annette et Marchand, Pascal. **La communication environnementale : des discours de sensibilisation ?** Toulouse : IUT Paul Sabatier, 2008, 8p. Tiré de « <http://liris.cnrs.fr/~cnriut08/actes/articles/144.pdf> ».

⁵⁴ Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

et à l'exploitation des êtres dont il dépend »⁵². On l'a vu, la production vivrière passe obligatoirement par une compréhension de l'écosystème présent et des lois qui le régissent. Bien sûr, cet apprentissage n'a rien d'absolu car l'équilibre biologique est sans cesse en évolution, mais comprendre le fonctionnement d'un système biologique à l'échelle d'un jardin peut engendrer une interrogation à une plus grande échelle de la notion d'écologie. Le jardin Vivrier Écologique participe donc à la sensibilisation de la problématique écologique de manière plus efficace et plus juste qu'une campagne de sensibilisation manichéenne⁵³ : chacun est libre de s'approprier la question et d'en tirer ses propres conclusions. Gilles Clément va plus loin puisqu'il considère qu'il faudrait « enseigner les moteurs de l'évolution comme on enseigne les langues, les sciences, les arts »⁵⁴. La fréquentation du jardin Vivrier Écologique, nouvelle directive scolaire ?

Lieu de Restauration de la fertilité du sol

Laure Empeire évoque le cas de la terra preta (la terre noire), sol d'Amazonie dont la fertilité exceptionnelle se maintient depuis plus de 1000 ans. Ce sol s'est enrichi progressivement grâce aux déchets humains que sont les déchets d'alimentation, les chutes de construction, ou encore du charbon de bois à demi consommé. Ce cas d'anthroposol résulte d'une observation assidue par l'Homme d'un processus naturel, de sa compréhension, puis de son expérimentation par reproduction. S'en est suivi une amélioration du processus par une série d'ajustement attribués à l'intelligence humaine. Ce qui est intéressant ici, c'est que ce système fonctionne en « boucle de rétroaction positive » dans la mesure où plus les sols sont fertiles, plus ils produisent des éléments riches qui seront alors rejetés et augmenteront la fertilisation. Ainsi, le jardin Vivrier Écologique pourrait fonctionner selon la « boucle fermée des ressources » que Leberecht Migge a imaginé pour les Siedlungen : dans ces cités indépendantes « les déjections humaines sont récupérées à travers un système de toilettes sèches qui alimentent des silos de compostage où elles sont retraitées pour être mélangées au compost et utilisées comme fertilisant »⁵⁵. En attendant que les mentalités évoluent, le jardin Vivrier Écologique se contentera de récupérer le compost issu de l'alimentation et garantit qu'une culture vivrière établie selon des critères de respect de l'équilibre biologique est plus efficace pour restaurer la fertilité des sols urbains que leur recouvrement par une dalle de béton.

La question de la cohabitation

Le jardin Vivrier Écologique pose la question de la *cohabitation entre les besoins humains de production alimentaire et les besoins des écosystème en place pour produire cette nourriture tout en conservant leurs qualités intrinsèques*. Pour l'architecte, l'intelligence de la conception portera sur la manière d'éviter la nécessité d'apport d'énergie extérieure et la production de déchets : comment mettre en place des cycles fermés basés sur le principe de ré-utilisation ? Un exemple d'application spatiale se trouve dans la méthode permaculturelle : au sein du jardin, on place la serre au bord de l'étang afin que les rayons du soleil se reflètent sur l'eau et apportent de la chaleur à la serre. En outre, les choix constructifs opérés lors de la réalisations d'équipements au service de la production vivrière (serre, cabane de stockage, bancs) se doivent de suivre la logique de conservation de l'énergie.

⁵⁵ Leberecht Migge est un paysagiste du début du XXe siècle qui a notamment travaillé sur la question de l'agriculture auto-subsistante en milieu urbain. Tiré de : Pierret, Nicolas. **Leberecht Migge, le « Manifeste Vert » (1919)**. tiré de : « <http://agriurbaine.wordpress.com/2013/12/02/leberecht-migge/> » sur la base du livre de Leberecht Migge **Der soziale Garten : das grüne Manifest**. Berlin : Gebr. Mann Verlag, 1999, 197p.

CONCEPTION

⁵⁶ Clément, Gilles. **Les jardins de résistance : Rêve en sept points pour une généralisation des jardins de résistance.** Tiré de: « <http://www.gilles-clement.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance> » Publié le 22.02.2008, Consulté le 08.03.2014.

PRINCIPES D'EXISTENCE DE L'HORTUS HYBRIDUS

Ainsi, le jardin Écologiquement Partagé, le Jardin Vivrier Partagé et jardin Vivrier Écologique sont les trois composantes de l'Hortus hybridus, jardin issu de l'hybridation entre le jardin [écologique], le jardin [partagé] et le jardin [vivrier].

Comme on l'a vu, le jardin Écologiquement Partagé fait cohabiter humains et non-humains dans un système biologique équilibré, le jardin Vivrier Partagé développe une culture vivrière communautaire et le jardin Vivrier Écologique participe d'une culture productive qui respecte l'écosystème. L'Hortus hybridus cherche à comprendre comment ces différentes caractéristiques peuvent fonctionner ensemble. Il résulte de sa conception un ensemble de principes qui lui permettent de s'appuyer sur une méthode de projection sans être figé en tant que concept.

Fort des caractéristiques de chacun des jardins dont il est composé, l'Hortus hybridus pourrait se définir à l'image du Jardin en Mouvement de Gilles Clément : il « se développe selon des critères d'équilibre entre la nature et l'Homme sans asservissement aux tyrannies du marché mais avec le souci de préserver tous les mécanismes vitaux, toutes les diversités – biologiques ou culturelles – dans le plus grand respect des supports de vie (eau, sols, air) et dans le plus grand souci de préserver *le bien commun et l'humanité tributaire de ce bien commun* »⁵⁶.

Attaché physiquement et philosophiquement à la terre dont il est issu, l'Hortus hybridus est toujours le jardin *de* quelque part : sa formulation est toujours rattachée à un endroit géographique. Sa conception se fonde néanmoins sur des principes formulés par la permaculture et issus avant tout du *bon sens*.

Intégrer au lieu de ségréguer

« Plutôt que la ségrégation des parties, la démarche permaculturelle privilégie l'intégration. Plutôt que la compétition, un système saura perdurer s'il promeut la coopération. »^{57a}

Ce principe fondamental s'applique aussi bien aux relations entre humains et non-humains qu'aux relations entre humains, porté en arrière-fond par la nécessité de ne pas gaspiller l'énergie dans des actions inutiles. De la même manière qu'on associe les compétences de la faune et de la flore afin qu'elle produise de la nourriture de manière efficace, on associe les compétences au niveau social : à qui appartient le terrain, qui détient les connaissances nécessaires à la production alimentaire, qui possède les dispositions à cultiver, qui a du temps pour entretenir ? L'intérêt de promouvoir l'intégration en lieu et place de la ségrégation permet d'établir des cycles humains et naturels d'entraide et évite le gaspillage et la production de déchets.

Appliquer l'autorégulation et accepter la rétro-action

Faire acte de permaculture, c'est « appliquer l'autorégulation et accepter la rétro-action »^{57b}. La rétro-action positive est « un mécanisme systémique qui amplifie un processus ou un effet, notamment la production et la consommation d'énergie ». Les feuilles d'un arbre qui captent l'énergie du soleil et qui grâce à cette énergie produisent de nouvelles feuilles est un exemple de rétro-action positive. La rétro-action négative, quant à elle, est « un frein qui préserve le système de la pénurie et de l'instabilité provoquées par une surexploitation ou une mauvaise utilisation de l'énergie ». Un exemple de rétro-action négative concerne la disparition des poissons dans un étang ou un lac de barrage suite à un amoncellement de leur déchets. Afin d'anticiper une rétro-action négative et de favoriser une rétro-action positive, les organismes et les individus développent des systèmes d'auto-régulation. Dans l'exemple des poissons, cela se traduit par un ralentissement naturel de la reproduction qui prévient cette population des maladies et de la pénurie alimentaire.

Ainsi, parvenir à l'équilibre biologique qui permet au jardin vivrier de produire efficacement sans apport extérieur demande, outre une bonne faculté d'observation et de compréhension du système, d'assumer que tout les paramètres ne sont pas sous contrôle anthropique. Ainsi, « intervenir le moins possible⁵⁸ », c'est accepter les modifications du jardin que sont les

^{57a} Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

^{57b} Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁵⁸ Il est bien sur entendu que l'Hortus hybridus n'utilise aucun produit phytosanitaire.

⁵⁹ L'équilibre écologique du jardin peut être modifié par des bouleversements écosystémiques des espaces voisins.

⁶⁰ Bouchain, Patrick. **Construire ensemble le grand ensemble.** Arles : Actes Sud, 2010, 72p.

⁶¹ Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable.** Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁶² Le Comité invisible. **L'insurrection qui vient.** Paris : La Fabrique éditions, 2007, 127p.

⁶³ « La gestion différenciée est une méthode d'entretien des espaces verts qui se démarque des méthodes traditionnelles par l'intégration du développement durable. Elle a de nombreux intérêts pour la collectivité le plus visible étant l'avancée de la biodiversité indigène. Cette gestion n'exclut pas l'entretien conventionnel et/ou horticole de certains espaces verts, mais tient compte des spécificités de chaque site pour lui appliquer une gestion adéquate en limitant les interventions tout en leur conservant une vocation esthétique et d'accueil du public. » Tiré de : « <http://www.senart.com/environnement/gestion-differenciee-des-espaces-verts/> ». A ce sujet, voir le travail de Marion Ernwein au sein du projet Naville « <http://www.unige.ch/sciences-societe/geo/recherche/projets/naville.html> ».

dérèglements ou disparitions biologiques provoqués par les modifications météorologiques, les évolutions des milieux alentours⁵⁹ ou par le seul hasard inhérent au monde vivant. Pour illustrer cette idée, je pense notamment à cet exemple très répandu en permaculture qui incite à « laisser les chenilles manger tranquillement les fruits du verger en attendant que les guêpes viennent y jeter un œil » ; dans un écosystème équilibré, les guêpes ne tardent pas à pondre dans les chenilles, éradiquant ainsi d'une façon efficace et naturelle la colonie de chenilles. L'auto-régulation de l'écosystème est en cours. Ainsi, il incombe à l'usager d'accepter que la quantité et la qualité de la production vivrière soit difficilement prévisible d'année en année et cela sans qu'il puisse aucunement y remédier.

Le problème est la solution

« C'est en observant la vie de chacun que l'on pourra avoir une production de la ville qui corresponde à des modes de vie inconnus jusqu'ici. Par exemple, le plein emploi n'existe plus. Il va donc falloir prendre en compte le temps perdu du travail à temps partiel et du chômage [...] On vit aujourd'hui presque deux fois plus longtemps qu'au XIXe siècle et la moitié de ce temps est libre ! Alors, que faire de ce temps de liberté ? La tendance actuelle montre que chaque fois que l'on a un peu plus de temps libre, c'est pour ne rien faire et consommer. Il faut retrouver dans ce temps libre le temps de la construction de la vie sociale. C'est aller apparemment à contre-courant, mais pourquoi ne pas essayer puisque le mal-vivre est très présent, de retourner cette situation en un bonheur de vivre ? »⁶⁰

Patrick Bouchain évoque ici de « transformer le problème en solution »⁶¹. Ainsi, selon le Comité invisible : « c'est dans les dysfonctionnements, les courts-circuits du système qu'apparaissent les éléments de réponse logiques à ce qui pourrait cesser d'être un problème »⁶². Sous cette idée se déploie de multiples inventions et d'astuces (cette idée du « trick » en anglais) simples et applicables instantanément. Parce que les municipalités n'ont plus d'argent, elles appliquent la gestion différenciée⁶³ ; parce que les gens sont au chômage⁶⁴, ils développent leur propre potager, ce qui occupe leur temps libre et leur fournit de la nourriture ; parce qu'ils n'ont pas l'argent pour se payer des activités coûteuses servant à "garder la forme" (abonnement à la gym, salle de sport, yoga...), les individus peuvent venir travailler la terre afin de dépenser leur trop-plein d'énergie et en retirer un bénéfice matériel alimentaire.

Selon le principe de permaculture qui cherche à « capter et stocker l'énergie », il s'agit d'utiliser l'énergie humaine à des fins utiles pour la communauté : construire, fabriquer, cultiver.

Assumer les erreurs

« Les ratés font aussi partie d'un projet. »⁶⁵

Une idée qui revient souvent en permaculture consiste à penser que le retour à un mode d'action de l'Homme en phase avec son milieu assume les ratés, dans le sens où, on l'a vu, rien n'est absolu dans le domaine du vivant et que nos connaissances sont encore très primaires. En outre, les erreurs font partie intrinsèque du processus d'apprentissage et d'expérimentation. Stefan Sobkowiak, lors de sa conférence « Le verger en permaculture : au-delà du verger bio ? »⁶⁶, apostrophe la salle « vous êtes combien ? 60 ? alors si chacun fait 100 erreurs lors de la conception de son jardin en permaculture, on aura fait toutes les erreurs possibles, et on sera tranquille pour la suite ».

Ne pas abuser des bonnes choses

« Anyone who believes exponential growth can go on forever in a finite world is either a madman or an economist. »⁶⁷

Une réalité dont nous prenons actuellement conscience concerne "l'impossibilité d'une croissance infinie dans un monde fini". Les sociétés humaines sont en perpétuelle croissance démographique : ce phénomène, couplé au développement des niveaux de vie, provoque un accroissement des besoins humains, notamment sur le plan énergétique et alimentaire. La prise de conscience actuelle autour de la finitude des ressources planétaires nous pousse à réinterroger notre notion de *limite*. Comme l'ensemble de la planète, l'Hortus hybridus possède un « modèle d'amplitude limitée »⁶⁸ qui nécessite que les utilisateurs ne dépassent pas le seuil de "progrès limite", notamment dans la production de nourriture : être capable d'appréhender la quantité maximale que peut produire le sol sans provoquer une rupture de son équilibre biologique fait partie des apprentissages inhérents à l'investissement d'un Hortus hybridus.

⁶⁴ Ivan Illich fait un parallèle entre le développement de la pratique d'auto-construction et la montée du chômage « Le chômage croissant empêche désormais que l'on flétrisse comme asociaux ceux qui court-circuitent les syndicats du bâtiment », ou comment faire du problème du manque de logement une solution au problème du chômage. Illich, Ivan. *L'art d'Habiter*. Lausanne : T'Okup, 2004, 16p.

⁶⁵ Lucien et Simone Kroll, citations tirées de Fèvre, Anne-Marie. **Les Kroll, une utopie habitée**. Tiré de : « http://next.liberation.fr/design/2013/10/11/les-kroll-une-utopie-habitee_938902 » Publié le 11.10.2013, Consulté le 15.05.2014.

⁶⁶ **Le Verger en Permaculture : au-delà du verger bio ?** Informations sur : « http://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/agenda/communiqu%C3%A9_presse_Sobkowiak.pdf » Enregistré le 26.11.2014, Écoulé le 26.11.2014.

⁶⁷ « Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est soit un fou, soit un économiste ». Attribué à Kenneth E. Boulding in United States. Congress. House. Committee on Government Operations. Legislation and Military Operations Subcommittee. **Energy Reorganization Act of 1973: Hearings, Ninety-third Congress, First Session, on H.R. 11510**. Washington DC : U.S. Government Printing Office, 1973, 422p.

⁶⁸ C'est-à-dire un modèle qui possède une limite au-delà de laquelle il n'est plus aussi efficient. Laure Emperaire à propos de la fertilisation des sols dans : **Amazonie : une forêt et des hommes.** Écoutable sur : « <http://www.ird.fr/toute-l-actualite/colloques-et-manifestations/conferences-grand-public/cycle-de-conferences-forets/conference-amazonie-une-foret-et-des-hommes> » Enregistré le 24.09.2011, Écoulé le 14.02.2014.

⁶⁹ Clément, Gilles et Jones, Louisa. **Gilles Clément une écologie humaniste.** Genève : Aubanel, 2006, 320p.

Obtenir une plus-value

L'Hortus hybridus est un jardin utile qui cherche à obtenir une plus-value. Cela peut être la production alimentaire, l'enrichissement d'un écosystème qui provoque le retour des papillons en milieu urbain ou encore simplement du plaisir.

Sur l'utilité du jardin Gilles Clément nous interroge : « *Quoi de plus utile dans un jardin que le simple plaisir de s'y trouver ?* »⁶⁹

RÉSULTANTE

⁷⁰ Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁷¹ Nathalie Blanc est géographe, directrice de recherche au CNRS et enseigne l'écologie urbaine à l'université Paris 7. Ses recherches portent sur la nature en ville et l'esthétique environnementale. Conférence à l'Université de Genève. **Natures en ville, des pratiques en controverses**. Informations sur : « <https://www.unige.ch/naville-colloque/fr/> » Enregistré le 28.11.2014, Écouté le 28.11.2014.

⁷² Propos recueillis par Gaëlle Poyade dans : **Gilles Clément : la « pensée sauvage » d'un architecte-paysager**. Tiré de « <http://www.echobio.fr/2012/03/jardin/gilles-clement-la-pensee-sauvage-dun-architecte-paysager/> » Publié le 19.03.2012, Consulté le 04.12.2014.

⁷³ Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

⁷⁴ Clément, Gilles. **Le jardin en mouvement, de la vallée au jardin planétaire**. Paris : Sens et Tonka, 2007, 311p.

DE NOUVELLES DÉFINITIONS SÉMANTIQUES ET FORMELLES

La vision de la conception que sous-entendent les principes « intégrer au lieu de ségréguer », « appliquer l'autorégulation et accepter la rétro-action », « le problème est la solution », « assumer les erreurs », et « ne pas abuser des bonnes choses » nous pousse à ré-interroger nos réflexes de projeteur et requiert l'établissement de nouvelles définitions sémantiques et formelles.

Le processus au profit de la forme : « la beauté est subjective »⁷⁰

Dans la conférence plénière d'ouverture du colloque « Natures en ville – des pratiques en controverses », Nathalie Blanc⁷¹ pose la question de « l'éthique de l'esthétique ». En effet, une conception écologique du jardin se heurte à des principes esthétiques très répandus qui veulent que le beau soit le résultat de la domination de l'homme sur la "nature" à travers notamment la géométrisation des espaces. Selon Gilles Clément, cette vision est profondément ancrée dans les jugements de valeur : « on veut des espaces tirés au cordeau, limpides, propres. Or, c'est une notion absolument dramatique la propreté ! Cela n'a aucun sens dans un jardin, aucun sens biologique ! »⁷² L'Hortus hybridus réinvente donc la conception de la "beauté" : au sein du jardin, cette beauté provient de l'« aptitude » de celui-ci « à se réinventer constamment »⁷³. Cette "beauté" se veut incontrôlable, imprévisible, elle raconte l'histoire des différents êtres qui y évoluent. C'est une source de surprise journalière, à l'opposé des jardins propres et bien entretenus des villas de banlieue. Ainsi, selon Gilles Clément, « ces jardins ne devraient pas être jugés sur leur forme mais sur leur aptitude à traduire un certain bonheur d'exister »⁷⁴.

Dans ce cas, quelle est la place de l'architecte ? Une fois de plus Gilles Clément nous apporte une réponse qui ouvre le débat :

« dans ce genre d'espace, les énergies en présence – croissance, luttes, déplacements, échanges – ne rencontrent pas les obstacles ordinairement dressés pour contraindre la nature à la géométrie, à la propriété ou à tout autre principe culturel privilégiant l'aspect. Elles rencontrent le jardinier qui tente de les infléchir pour les tourner à son meilleur usage sans en altérer la richesse »⁷⁵.

Une nouvelle place pour l'architecte

On l'a vu, l'architecte a entre autre pour rôle d'accompagner les modifications profondes d'une société qui fait acte de résilience. Pour l'architecte qui travaille avec le paysage, cela peut se faire à travers une tentative de régénération du territoire qui a été abîmé par des habitudes de domination de l'Homme sur son milieu, à l'image du projet de « renaturation de l'Aire de l'architecte paysagiste Georges Descombes »⁷⁶. Lors d'un jury de master à l'ENSP, il a été évoqué l'idée du *paratexte* : le rôle de l'architecte serait de « donner à voir ce qui existe déjà » ou ce qui a été recouvert. Georges Descombes projette aussi dans ce sens lorsqu'il reprend la phrase de Peter Handke⁷⁸ : « quelque chose commença qui était déjà là ».

Dans ce contexte de pensée, la place de l'architecte est à repenser du côté de la *non-action* : Gilles Clément souligne la nécessité d'« instruire l'esprit du non-faire comme on instruit celui du faire » et de « considérer le non-aménagement comme un principe vital par lequel tout aménagement se voit traversé par des éclairs de vie »⁷⁹. Il pose le principe d'« économie de vie » qui consiste à faire « le plus possible *avec* et le moins possible *contre* les énergies en place »⁸⁰. Le rôle de l'architecte devient alors le soutien à la mise en place d'un état d'équilibre qui passe par le recours permanent au *bon sens*⁸¹.

Ainsi, l'architecte qui choisit de travailler avec la matière du vivant « a pour allié le temps qui réinvente le paysage ». Plus les années passent, plus le jardin se « transforme et se complexifie ». L'architecte partage alors « sa signature avec le temps »⁸², à l'opposé des conceptions égocentriques des architectes-star qui prétendent à l'"immortalité"⁸³ par la construction d'un bâtiment dans le temps et dans l'espace.

L'architecte, si il choisit de travailler selon la perspective des principes – dont la formulation par le bais de l'Hortus hybridus n'est qu'un prétexte – doit donc ré-apprendre à appréhender les valeurs de "beauté" et de "temps", et cela sous l'angle objectif du bon sens et de l'économie de temps, de matière et d'énergie. Sur ce point, il est important que l'enseignement d'architecture s'empare

⁷⁵ Clément, Gilles et Jones, Louisa. **Gilles Clément une écologie humaniste**. Genève : Aubanel, 2006, 320p.

⁷⁶ Voir la conférence de Georges Descombes : **Dessiner un rivière**. Accessible sur : « http://archizoom.epfl.ch/georges_descombes » Enregistré le 07.10.2014, Écouté le 07.10.2014.

⁷⁸ Peter Handke est un écrivain, auteur dramatique et réalisateur contemporain.

⁷⁹ Clément, Gilles. *Manifeste du Tiers Paysage*. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

⁸⁰ Clément, Gilles. **Les jardins de résistance : Rêve en sept points pour une généralisation des jardins de résistance**. Tiré de : « <http://www.gillesclément.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance> » Publié le 22.02.2008, Consulté le 08.03.2014.

⁸¹ Au sein de l'Hortus hybridus, ce pourrait être par, exemple, la modélisation d'un cycle spatial saisonnier des activités et des cultures afin de ménager le sol.

⁸² Gilles Clément cité par L'Étudiant 2012 dans : **Dossier : Gilles Clément, paysagiste**. Tiré de : « <http://www.letudiant.fr/metiers/metiers---portraits-de-pros/gilles-clément-paysagiste.html#> » Publié le 24.05.2007, Consulté le 1.10.2014.

⁸⁴ Yves Cochet, ancien ministre de l'environnement, député écologiste au parlement européen et mathématicien dans le préface du livre de David Holmgren : **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁸⁵ Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

⁸⁶ Gueric Péré, paysagiste et urbaniste et co-fondateur de l'agence Ilex à Lyon, lors de la table ronde du forum Bâtir et Planifier 2014 organisé par la SIA. Tiré de : « <https://www.youtube.com/watch?v=6HVFSxQE0JQ> ».

⁸⁷ Voir la partie qui traite du jardin [écologique] dans le chapitre III (p. 46).

de ces questions pour les soumettre aux étudiants et faire avancer le débat. Ces derniers seront en effet les architectes qui devront faire face aux évolutions sociétales profondes qui attendent notre société.

DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS FACE AU TEMPS ET À L'ESPACE

L'Hortus hybridus, à l'image de l'approche permaculturelle, propose une « *décolonisation de notre imaginaire et une conception nouvelle de nos cadres de pensée et de nos stratégies créatives*. Soit un nouveau paradigme qui bouleverse nos références culturelles »⁸⁴. Ce nouveau paradigme interroge nos comportements ainsi que notre rapport au temps et à l'espace.

De nouveaux comportements

Penser différemment nécessite de s'exprimer différemment

Dans une perspective d'application de cette appréciation du projet, une remise en question du vocabulaire employé à fin de projection est nécessaire. Dès lors, il serait intéressant de dresser un tableau des nouvelles définitions issues cette recherche, ce qui devra malheureusement être reporté à une prochaine recherche par manque de temps.

Adopter l'abandonné

L'Hortus hybridus possède la capacité de s'insérer dans chaque interstice de l'espace urbain. Il cherche notamment à « utiliser l'abandonné » et à « redonner de la valeur aux délaissés »⁸⁵ : pour l'architecte, il s'agit de « transformer les vides publics en pleins semi-publics »⁸⁶. La prise de position de Gilles Clément sur la question des « délaissés » à travers le concept du Tiers paysage⁸⁷ ouvre notamment des perspectives architecturales d'aménagement des pieds d'immeubles. Ces espaces résiduels, oubliés des concepteurs car ne possédant aucune plus-value financière, contiennent, au regard leur proximité avec les logements, un potentiel extraordinaire de devenir des micro Hortus hybridus.

Assumer l'inachevé

Richard Sennett, dans un entretien réalisé par Joël Roman à l'occasion de la traduction en français de son livre « La ville à vue d'œil »⁸⁸, pose la question de la construction de l'identité permise par la modernité. Il ouvre des perspectives de réflexion pour envisager l'individu au sein de la société moderne et part du principe qu'il nous faut reconnaître le caractère inachevé de notre identité. Cette hypothèse le pousse à s'interroger sur le moyen que possède la société d'« établir un espace à la fois concret et social où la possibilité de devenir inachevé existe ». L'architecture permet peut-être d'explorer cette possibilité. Selon l'architecte Lucien Kroll, « la construction n'est jamais achevée, mais doit au contraire évoluer avec le temps et les divers habitants qui y laisseront leurs empreintes »⁸⁹. Rapporté au jardin, l'idée d'assumer l'inachevé d'un projet permet de lui offrir la possibilité « de se déployer selon un processus évolutif inconstant, par la réinterprétation quotidienne des conditions changeantes du milieu » car « l'urgence d'un système biologique n'est pas d'obtenir un résultat mais d'organiser pour lui des chances d'existence »⁹⁰.

Le déclin est positif et les catastrophes sont naturelles

Les modifications profondes du milieu peuvent être considérées de manière anthropique comme une perte de qualité. Selon David Holmgren, « modelés par une culture de la croissance, nous avons du mal à considérer le déclin comme phénomène positif. » Et pourtant, il considère qu'il nous faut nous adapter « aux réalités écologiques du déclin, tout aussi naturelles et créatives que la croissance »⁹¹. Dans le même ordre d'esprit, Gilles Clément, en sa qualité de jardinier observateur, considère la "catastrophe naturelle" comme un élément régénérateur du milieu. « La nature [...] n'achève jamais rien. Elle endosse les ouragans, interprète les cendres d'un feu, invente un processus de vie sur les bases, chaque fois nouvelles, d'un bouleversement. [...] Il n'y a pas d'accident au jardin. Seuls les constructions de l'homme ont des accidents. La nature, elle, a des cataclysmes. Puis elle cicatrise »⁹². L'architecte doit donc accepter les modifications profondes du milieu sur lequel il travaille, selon cette idée du « non-faire » exposée précédemment. Ainsi, comme le conclut Christophe Leuthold, jardinier botaniste au Jardin Botanique de Lausanne : « s'il faut réadapter les légumes et les sols à la culture non-intensive, alors il faut réadapter l'humain aux "pratiques sauvages" »⁹³.

De l'investissement physique

Parce que c'est un jardin qui se doit d'être investi physiquement par l'utilisateur – notamment à travers la culture vivrière –

⁸⁸ Roman, Joël. **La ville à vue d'œil – Entretien avec Richard Sennett**. Paris : Esprit Presse, 1994, 5p. Tiré de « file:///C:/Users/lesigne/Downloads/11076.pdf ».

⁸⁹ Lucien et Simone Kroll, citations tirées de Fèvre, Anne-Marie. **Les Kroll, une utopie habitée**. Tiré de : « http://next.liberation.fr/design/2013/10/11/les-kroll-une-utopie-habitee_938902 » Publié le 11.10.2013, Consulté le 15.05.2014

⁹⁰ Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

⁹¹ Holmgren, David. **Permaculture: Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

⁹² Clément, Gilles. **Le jardin en mouvement, de la Vallée au jardin planétaire**. Paris : Sens et Tonka, 2006, 330p.

⁹³ Entretien réalisé le 18.11.2014 au jardin de l'esplanade de Montbenon à Lausanne.

⁹⁴ Merleau-Ponty, Maurice. **Phénoménologie de la perception**. Paris : Gallimard, 1945, 560p.

⁹⁵ Le Comité invisible. **L'insurrection qui vient**. Paris : La Fabrique éditions, 2007, 127p.

⁹⁶ Toutes les citations du paragraphe sont tirées de : Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

⁹⁷ **Le Verger en Permaculture : au-delà du verger bio ?** Informations sur : « http://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/agenda/communique_presse_Sobkowiak.pdf » Enregistré le 26.11.2014, Écoulé le 26.11.2014.

l'Hortus hybridus propose, aussi bien pour l'architecte que pour l'usager, une nouvelle manière d'investir l'environnement dans lequel il évolue ; et cela par le biais d'une relation sensible à son milieu. « C'est justement parce que le paysage me touche et m'affecte, parce qu'il m'atteint dans mon être le plus singulier, [...] que j'ai le paysage lui-même et que je l'ai comme paysage pour Paul aussi bien que pour moi. L'universalité et le monde se trouvent au cœur de l'individualité et du sujet. On le comprendra jamais tant qu'on fera du monde un objet. On le comprend aussitôt si *le monde est le champ de notre expérience* »⁹⁴. D'après le philosophe Maurice Merleau-Ponty, la compréhension du milieu passe par son investissement physique au travers de l'expérimentation.

Un nouveau rapport au temps

Parce que sa conception se base sur l'ordre biologique, qui n'a sensiblement par la même échelle temporelle d'action que nos modes de vie urbains, l'Hortus hybridus redessine un nouveau rapport au temps.

Tout n'est pas prévisible

L'évolution de l'Hortus hybridus n'est pas prévisible. S'il est possible, dans une perspective institutionnelle, de « modéliser les échéances dans le temps », il n'est « pas possible d'en fixer le calendrier avec précision, ni la forme exacte ». En effet, « l'avenir d'un système sous dépendance biologique est, par nature, imprédictible » car il correspond « aux nécessités d'ajustement au milieu ». Pour l'architecte, il s'agit de toujours garder à l'esprit que « l'inconstance des systèmes biologiques est un gage de [leur] résistance au temps »⁹⁶. Cette inconstance nous exhorte à « retrouver les rythmes de la réalité »⁹⁵.

Des vertus de la patience

Stefan Sobkowiak tire de son expérience permacole sur le terrain une conclusion qu'il juge fondamentale : en sortant de l'agriculture intensive, en renouant avec des systèmes de régulation et de productions naturels, il faut « une bonne dose de patience »⁹⁷. Les rythmes d'évolution du vivant étant sensiblement plus lents que les rythmes sociétaux actuels, l'usager mais aussi l'architecte et le commanditaire de l'Hortus hybridus devront réapprendre la valeur de la patience.

De l'éphémère à long terme

L'Hortus hybridus lorsqu'il s'installe dans des lieux abandonnés et en attente d'une occupation future, assume qu'il est éphémère. Selon Monique Mosser, ce statut d'éphémère est une pré-disposition de l'entité jardin : « l'art des jardins – comme celui de la fête – correspond à l'une des formes les plus éphémères de la création humaine »⁹⁸. Puisque sa conception est adaptée au site dans lequel il s'insère, sa disparition pourra faire partie des évolutions inhérentes à la modification permanente des espaces urbains.

Pourtant, l'Hortus hybridus, s'il provient d'une commande publique destinée à perdurer, peut aussi devenir une marque spatiale du changement de mentalité opéré par l'Homme dans son milieu. Il cherche alors, selon la notion évoquée à propos des processus d'architecture participative, à être « éphémère à long terme ». L'écosystème ayant besoin de temps pour se développer, il est préférable d'ailleurs préférable que l'Hortus hybridus ne soit pas comprimé dans l'agenda temporel de la rentabilité économique.

⁹⁸ Mosser, Monique, **Histoire des jardins, de la Renaissance à nos jours**. Paris : Flammarion, 1991, 542p.

⁹⁹ Clément, Gilles. **Le jardin en mouvement, de la Vallée au jardin planétaire**. Paris : Sens et Tonka, 2006, 330p.

VERS UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ABORDER LE PROJET

L'Hortus hybridus requiert une remise en perspective de la manière de concevoir le projet d'architecture. Gilles Clément remarque que « l'ordre biologique [...] comme possibilité de conception nouvelle [...] est ignoré, comme si les gens qui touchent au paysage s'étaient *exclus des sciences qui en révèlent l'intelligence*. On peut se demander pourquoi »⁹⁹. Ainsi, considérer l'ordre biologique comme principe de conception induit de requestionner nos méthodes de projection.

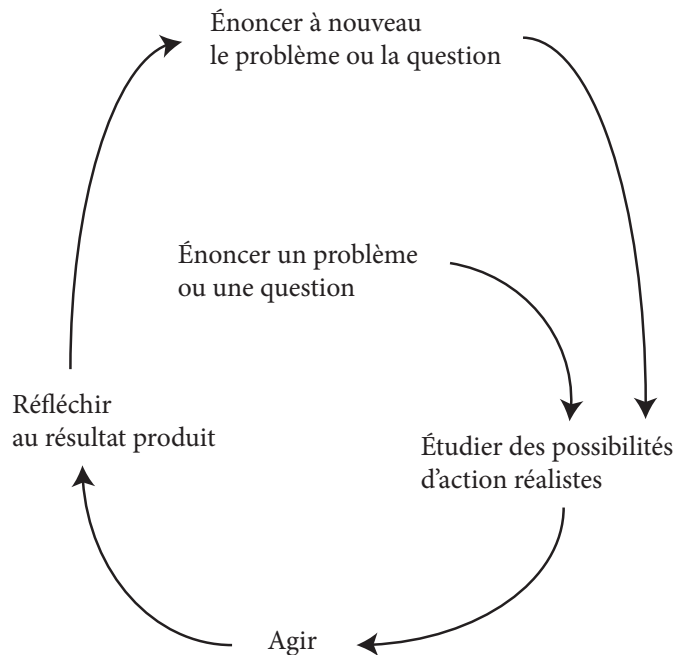
Le projet est processus

Une nouvelle conception du projet d'architecture implique de s'intéresser au terme anglais de *design* qui intègre en plus de la notion de conception, l'idée de dessin, de programmation et de mise en œuvre^{100a}. Appréhender le projet selon

¹⁰⁰ Les citations de cette page et le schéma sont tirés de : Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

une *pensée systémique* issue de la permaculture, c'est considérer que celui-ci n'est plus seulement le résultat d'un concept figé issu d'une rencontre entre l'idée et le dessin ; mais bien assumer que le travail projectuel est le résultat d'un système « bien conçu » et « bien géré » selon des principes éthiques et de conception.

Considérer le projet comme un processus à part entière permet de lui conserver une certaine flexibilité et d'intégrer l'aspect expérimental. Pensé comme un processus, le projet est en mesure de s'adapter à toute modification d'ordre contextuel (les évolutions des caractéristiques spatiales du site dans le temps), d'ordre économique (une crise, une modification budgétaire), d'ordre social (le facteur humain, imprévisible) ou d'ordre biologique (une "catastrophe naturelle"). On pourrait dire le que *le projet d'architecture lui-même devient résilient*. Dès lors, le processus de projet est vu selon un principe « d'ajustements successifs » issu d'une boucle de rétroaction positive.



Boucle d'apprentissage par l'action.

Ce principe « d'ajustements successifs » qualifiée de « boucle d'apprentissage par l'action » par David Holmgren, est intrinsèquement lié à la notion d'expérimentation, elle-même partie intégrante de la conception. Selon Patrick Bouchain, « il faut expérimenter l'architecture, le projet n'est qu'une hypothèse. C'est par la mise à l'épreuve de cette hypothèse que naîtra *l'expression de la vie dans l'architecture* [...] Cela pourrait passer par des choses comme cuisiner, manger, danser, chanter sur le lieu même de la construction, dans lequel se rencontrer »¹⁰¹. Assumer une corrélation entre processus biologique et processus de projet, c'est favoriser le retour de la vie au sein de projets architecturaux figés. Ainsi, pour le collectif O.S.T qui a travaillé à l'installation du jardin Plaine X70¹⁰² « une des caractéristique fondamentale » du projet « est de considérer le processus de mise en place et le temps du chantier comme aussi importants que l'objet final »¹⁰³. Patrick Bouchain résume la mise en avant de la construction comme séquence assumée du processus par l'organisation de nombreux événements publics à vocation divertissante et éducatrice sur le lieu du chantier.

Par ailleurs, évoquant la nécessité de repenser la théorie qui fonde l'architecture du paysage,¹⁰⁴ John Dixon Hunt assume que c'est aussi une question qui trouvera des réponses dans l'expérimentation : « c'est dans la pratique de l'architecture du paysage elle-même qu'il faut découvrir les fondements d'une théorie adéquate »¹⁰⁵.

Enfin, cette idée de « boucle de rétroaction positive » permet au processus d'augmenter son champ d'action spatiale : un petit jardin dans un quartier peut devenir au fil du temps un réseau de jardins au sein d'un quartier puis finir par transformer le visage architectural de la ville. Le projet devient alors *processus permanent* : lorsque l'architecte a fini de transmettre les connaissances dont il dispose aux usagers, ceux-ci continuent de mener le processus sans lui.

Pour favoriser le caractère permanent, il existe donc une nécessaire transmission de savoirs des architectes aux usagers afin qu'ils puissent eux-même devenir architectes du projet. Cette idée s'inscrit résolument dans une démarche populaire. Il s'agirait de redonner aux habitants le pouvoir de transformer l'espace dont ils sont tributaires, – à travers la transmission de savoir, l'octroi du pouvoir juridique étant encore une autre question qui a été ébauchée dans la partie qui aborde le jardin [partagé] – les rendant ainsi plus indépendants des institutions et augmentant leur potentiel de résilience. Certains argueront que c'en est la fin

¹⁰¹ Bouchain, Patrick. **Construire ensemble le grand ensemble**. Arles : Actes Sud, 2010, 72p.

¹⁰² Voir la partie qui traite du jardin [partagé] dans le chapitre III (p. 56).

¹⁰³ Collectif ETC. **Un jardin partagé et une aire de vie pour tous**. Bruxelles : ETC Collectif, 2012, 52p.

¹⁰⁴ Voir dans la partie qui traite du jardin dans le chapitre II (p. 38) : selon John Dixon Hunt : « c'est au moment précis de cette conception fondamentale des jardins comme équilibre harmonieux entre leurs deux éléments constitutifs que l'on commença à écrire l'histoire des jardins en termes du triomphe de l'art ou de la nature. L'histoire et la critique de l'art des jardins continuent dans une large mesure à s'écrire en ces termes de nos jours ; c'est pourquoi il est urgent de jeter un éclairage nouveau sur ce problème ».

¹⁰⁵ Dixon Hunt, John. **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

¹⁰⁶ Bouchain, Patrick.
Construire ensemble le grand ensemble. Arles : Actes Sud, 2010, 72p.

du métier d'architecte, ce à quoi je répondrais que c'est simplement une mutation nécessaire dans un monde qui ne cesse de se transformer, et que, de surcroît, étant donné l'état du marché de la construction et les opportunités actuelles en termes urbanistiques et architecturaux, il est plus probable de voir disparaître notre profession en n'évoluant pas que l'inverse.

Le processus est projet

Le jardin en mouvement, concept formulé par Gilles Clément et qui est à la base du jardin Écologiquement Partagé, se projette selon un processus simple : « opportunité : la friche est déjà là. Intention : suivre le flux naturel des végétaux. S'inscrire dans le courant biologique qui anime le lieu, et l'orienter. Ne pas considérer la plante comme un objet fini. Ne pas l'isoler du contexte qui la fait exister. Résultat : le jeu des transformations bouleverse constamment le dessin du jardin. Tout est entre les mains du jardinier. C'est lui le concepteur. Le mouvement est son outil, l'herbe sa matière, la vie sa connaissance ». Le projet est là, les choses sont claires. La représentation qui découle de ce type de projet n'est alors plus qu'un simple (mais néanmoins indispensable) support technique, et toute représentation de l'espace à fin de communication serait fautive : figer le jardin dans un dessin, c'est déjà mentir, puisque celui-ci est sans cesse en mouvement.

Ainsi, comme le conclut Patrick Bouchain : « l'architecture ne se montre pas, elle se vit »¹⁰⁶.

HORTUS HYBRIDUS

méthode de *design*

L'Hortus hybridus est donc plus qu'un projet, c'est une méthode de *design* d'un projet de jardin hybride basé sur les principes suivants :

1. L'Hortus hybridus est toujours l'Hortus hybridus *de* quelque part car *il n'existe pas sans lieu*.
2. Sa conception est basée sur la recherche d'un *équilibre biologique* entre les humains et les non-humains.
3. À travers sa propension à l'*utopie* et son statut de *paradis clôt*, il échappe à toute considération d'ordre *utilitaire, sécuritaire et économique*.
4. C'est un fragment des *communaux* qui réinvente sans cesse les possibilités d'appropriation de l'espace public par ses habitants.
5. Il est un lieu pour apprendre à vivre ensemble. Chacun peut y trouver sa place (même ceux qu'on appelle communément "marginiaux") et permet la mise en place de circuits alternatifs d'échanges qui préparent l'établissement d'une *nouvelle société*.
6. Il se mange : on y expérimente la permaculture, on y transmet des savoirs culinaires, agricoles, jardiniers. Il devient le lieu d'éducation des nouvelles générations quant à leur nécessité de comprendre et d'expérimenter leur *milieu*.
7. Il se pose en garant de la conservation biologique à travers l'établissement d'une éthique particulière, mais aussi grâce à son statut de *réserve de matériel génétique*.

8. Il est *rêvé, fabriqué, utilisé*, et entretenu par les habitants du Lieu : il est à leur image, adapté à leurs envies, leurs questionnements, leurs idées et leur manière de vivre. Il est sans cesse *en mouvement* et se modifie au gré des déménagements, des naissances, des décès ; des saisons, des conquêtes et des disparitions biologiques.

9. Il porte en lui une nouvelle manière d'inter-agir avec l'environnement naturel : c'est un *laboratoire d'expérimentation* pour la mise en place d'un écosystème équilibré où l'humain a sa place.

10. Sa conception spatiale s'inspire de la triade Vitruvienne :

firmitas : il est fonctionnel*

soliditas : il est bien construit**

venustas : il est plaisant aux sens ***

* fonctionnel dans le sens où il répond aux véritables attentes des individus par, pour et avec qui il est conçu.

** bien construit dans le sens où il est cohérent avec les besoins des écosystèmes évoluant en son sein.

*** plaisant dans le sens où il est en "bonne santé naturelle" : il sent bon, il est agréable à toucher, il est exquis à goûter, il est harmonieux à écouter.

Puisque l'Hortus hybridus n'existe qu'ancré dans un lieu, il est aussi multiple que les sites d'où il émergera. Ainsi, il peut tout aussi bien naître :

1. d'une friche – un jardin [écologique] – qui possède le potentiel spatial d'accueillir une production vivrière et une foule d'habitants prêts à partager activités et savoirs ;

2. d'un jardin potager existant – donc un jardin [vivrier] – qui s'ouvre au public, s'adapte à une utilisation de loisir et à une culture strictement respectueuse du milieu biologique ;

3. d'un espace public, même minéral – donc un jardin [partagé] – qui est prêt à détruire la dalle de béton qui recouvre son sol et à instaurer au sein des habitudes de rencontre une pratique vivrière écologique.

4. d'un espace minéral, délaissé urbain, sans fonction ni utilisation, dont l'écosystème existant se résume à quelques plantes résistantes au milieu urbain. L'architecte et les habitants devront être patients avec cet Hortus hybridus là car le processus politique (il faut détruire l'aménagement lourd existant) et biologique (la faune et la flore, chassées depuis longtemps, vont mettre du temps à se ré-installer) risque d'être long.

Enfin, l'adaptation des principes de l'Hortus hybridus à un site donné peut mettre le concepteur face à l'impossibilité d'en appliquer certains. A l'image d'une exploration qui cherche à atteindre les équilibres plus que les absolus, il s'agit de ne pas oublier que ces principes n'offrent que des directions de réflexion et que les jardins Écologiquement Partagé, Vivrier Partagé ou Vivrier Écologique sont d'ors et déjà des hybrides au potentiel et aux qualités extra – ordinaires.

¹⁰⁷ Fraternités Ouvrières, 58 rue Charles-Quint à Mouscron. Voir « <http://www.gouteraujardin.be/localisation-des-jardins/fraternites%20ouvri%C3%A8res/> ».

¹⁰⁸ « En agriculture, les intrants sont l'ensemble des produits qui ne sont pas naturellement présents dans le sol et qui y sont rajoutés afin d'améliorer le rendement de la culture. Les intrants ont ainsi plusieurs fonctions : améliorer la qualité du sol (c'est le cas des engrais, des activateurs de croissance, des amendements, etc.) ; et éliminer les ravageurs, ou les plantes invasives ou indésirables (adventice), grâce à des produits phytosanitaires (fongicides, herbicides, insecticides, etc.). » Tiré de « <http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/dico/d/developpement-durable-intrant-10012/> ».

¹⁰⁹ « Les lombrics mangent et transforment la terre, la fertilisent dans leur tube digestif. Ils sont au nombre de 3kg/m² » Tiré des panneaux éducatifs situés tout le long du jardin des Fraternités Ouvrières.

¹¹⁰ A l'opposé de la croyance générale, qui veut qu'un sol doit être « aéré » par le retournement de la terre sur elle-même, c'est-à-dire de la pratique du bêchage.

¹¹¹ Girard, Jean-Luc. *Permaculture, Fraternités Ouvrières*. In *Passerelle Eco*, n°44, janvier 2012, p. 38-42. Tiré de « http://unautremondeestpossible.fr/WordPress/wp-content/uploads/2012/03/PE_N%C2%B044-Jardin-Fraternit%C3%A9s-ouvri%C3%A8res.pdf ».

LE JARDIN DES FRATERNITÉS OUVRIÈRES, une perspective de projet

Cette recherche m'a permis d'explorer un jardin en permaculture situé à Mouscron, en Belgique¹⁰⁷. Le jardin des Fraternités Ouvrières m'a particulièrement intéressé car il ouvre des pistes de réflexion et possède le potentiel d'être un futur Hortus hybridus. C'est en effet un jardin Vivrier Écologique qui possède le potentiel d'être hybridé avec le concept du jardin [partagé]. Ce jardin est situé à l'arrière d'une maison dans une banlieue résidentielle de type minéral. Le contraste avec les jardins situés aux alentours est flagrant : aux pelouses tondues pourvues de la même et unique haie de thuya se substitue sur environ 1800m², 2050 variétés d'arbres et 5000 de plantes comestibles. Gilbert et Josine Cardon, propriétaires des lieux, ont débuté leur production vivrière en posant le principe de ne jamais utiliser aucun intrant¹⁰⁸, mais de toujours chercher à comprendre comment accompagner le cycle naturel de l'écosystème et cela avec bon sens. 35 ans après, leur jardin produit des quantités très abondantes de fruits et de légumes (difficilement quantifiables à ce jour, car l'espace est un enchevêtrement d'arbres et d'arbustes et de plantes) Il n'est jamais arrosé (sauf par la pluie) car « il est très bien pourvu en humus et en fibres qui retiennent l'eau ; mais aussi parce qu'il est bien travaillé par les vers de terre très, très nombreux »¹⁰⁹. Il n'est jamais bêché¹¹⁰ car « un sol bêché ne permet pas l'organisation d'espèces vivantes ». Ainsi, « l'analyse de la terre du jardin révèle un sol quasiment unique en Europe. Sa structure atteint 12 % d'humus, alors qu'il n'y en a que 4 % dans une forêt "sauvage" »¹¹¹. Ainsi, des mots de Gilbert Cardon lui-même, c'est un jardin où la fainéantise est de bon aloi car il y a très peu d'entretien à faire : le jardin s'auto-régule de manière admirable.

Outre ces qualités là, j'ai été vivement intéressée par la spatialité de ce lieu. Originellement, cet espace a été conçu comme un jardin utilitaire et privé, c'est-à-dire que les allées sont dessinées uniquement dans l'idée que le jardinier puisse circuler de manière

efficace entre les différents espaces sur lesquels il doit travailler. Au fil des années et de sa notoriété, il a pris un statut de "espace semi-public" puisqu'il est visitable gratuitement certains jours de la semaine. Il est en outre le lieu de conférences, de visites guidées, d'ateliers éducatifs et d'échanges de graines puisque les propriétaires prennent très à cœur la transmission de leur savoir. De la transformation vers un espace public de ce jardin, il n'y a qu'un pas, mais qui pose de nombreuses questions architecturales. La masse végétale qui pousse dans tous les sens est absolument incroyable, mais ne permet pas réellement l'appropriation spatiale en dehors des allées qui sont dessinées pour laisser passer une seule personne. Néanmoins, quelques espaces du jardin ont été investis par des chaises et le passage humain a créé une brèche dans la végétation : dans ces lieux-là on pourrait imaginer la mise en place de mobilier d'accueil pour des activités humaines. Certaines allées pourraient être maintenues à leur largeur originelle dès lors qu'il existe un certain charme à expérimenter l'usage du minuscule passage au centre de la jungle, alors que d'autres pourraient être agrandies afin de rendre l'espace plus appropriable. Au final, il serait possible d'ouvrir ce jardin à une utilisation publique, tout en respectant l'extraordinaire faune et flore qui s'est installée depuis 35 ans. L'opulence de la végétation produit un résultat spatial extrêmement convaincant et donne une qualité architecturale par la variabilité spatiale qu'elle produit (voir p. 150). A l'inverse des grandes pelouses tondues, dans ce jardin il y a des ombres, des trous de lumière lorsque le soleil s'engouffre dans une trouée végétale, des endroits mystérieux et cachés à l'abri des regards, des percées visuelles qui traversent tout le jardin, et si l'on a de la chance on pourra y croiser un hérisson.

¹¹² Concept formulé par Gilles Clément et développé dans la partie qui traite du jardin [écologique] dans le chapitre III (p. 46).

¹¹³ Keravel, Sonia. **La participation du public au projet de paysage : Comparaison et analyse de deux exemples : le parc de Lancy et le parc Henri-Matisse.** Tiré de : « http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_participation_du_public_au_projet_de_paysage » Publié le 14.12.2008, Consulté le 5.10.2014

¹¹⁴ Bouchain, Patrick. **Construire autrement.** Arles : Actes Sud, 2006, 191p.

¹¹⁵ Clément, Gilles. **Les jardins de résistance : Rêve en sept points pour une généralisation des jardins de résistance.** Tiré de: « <http://www.gilles-clement.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance> » Publié le 22.02.2008, Consulté le 08.03.2014.

¹¹⁶ Youlountas Yannis. **Ne vivons plus comme des esclaves.** 2013, 89mn.

HORTUS HYBRIDUS manifeste écologique spatial

A travers les enjeux qu'il soulève tant sur le plan écologique que sur le plan social, l'Hortus hybridus possède une dimension politique. Il cherche à réveiller les consciences locales autant qu'à produire du *bien être*. À l'image du parc Henri-Matisse de Lille, il se veut être un manifeste écologique spatial : au centre de ce parc, Gilles Clément a conçu un îlot inaccessible situé sur une butte. Selon Sonia Keravel, le paysagiste « joue sur sa représentation et veut transformer cette friche en un véritable symbole écologique ». Le but est de faire évoluer les mentalités et de « faire accepter qu'un délaissé (le Tiers paysage¹¹²) puisse constituer une richesse, un potentiel suffisamment important pour être le centre d'un jardin public ». Sonia Keravel note d'ailleurs que « le parc a mis du temps à être accepté par ses riverains, car son fondement va à l'encontre de la conception occidentale du jardin et de l'espace public. [...] Aujourd'hui, plus de dix ans après la fin du chantier, le principe du parc commence à être accepté ». Selon elle, « il est un projet manifeste qui interroge, interpelle et touche celui qui le traverse, le "transforme" »¹¹³.

De surcroît, l'Hortus hybridus espère être un instigateur de l'émergence nécessaire de nouvelles modalités et orientations sociétales¹¹⁴ à travers des « réajustements biologiques et sociétaux »¹¹⁵. À l'image de ces jeunes grecs qui mettent en place des espaces auto-gérés pour favoriser l'agencement de chaînes de solidarité dans les quartiers, il prône la réflexion issue de l'expérience : « c'est une forme de résistance essentielle, car ce n'est plus seulement de la théorie, mais de l'action. *Les gens qu'on veut convaincre sont fatigués des discours. Face à des actes, ils comprennent mieux et nous rejoignent parfois* »¹¹⁶.

L'Hortus hybridus, en se dessinant, remet en question un certain nombre de champs de réflexion et d'action et pose les bases d'une nouvelle manière de concevoir pour l'architecte.

L'Hortus hybridus se positionne clairement sur des problématiques d'ordre politique et espère être une des clés de voûte de l'évolution des inter-actions de l'Homme avec son milieu, tant à travers ses aspects sociaux qu'à travers ses aspects biologiques.

VERS LE PROJET

**L'HORTUS HYBRIDUS,
outil de compréhension du monde
et de projection du futur**

¹ Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

Ainsi, l'Hortus hybridus, à travers la démarche de projet qu'il requiert, devient un moyen d'investir le monde et de le comprendre.

L'Hortus hybridus se définit donc comme *un jardin nourricier pourvu d'un écosystème équilibré, Lieu de vivre ensemble, de plaisir et de partage*. Il possède une Éthique Particulière qui le rend Particulièrement Vivant et Étonnamment Vertueux (voir p. 152).

L'émersion d'un Hortus hybridus ne nécessite aucun pré-requis, si ce n'est un investissement certain, une bonne dose d'énergie et une réelle cohésion de groupe. Sa conception se veut simple et repose sur du *bon sens*. Sa génération permet d'améliorer le quotidien de manière efficace et immédiate.

Son investissement par les humains et les non-humains manifeste un art de vivre qui se prévaut d'un nouvel équilibre de l'Homme au sein de son milieu social et biologique.

En sa qualité de jardin, à travers ses multiples facettes et grâce à son pouvoir de résonance, il est résolument politique.

Sa conception architecturale est un « acte d'hospitalité » à l'égard des hommes et des femmes qui cherchent à faire émerger un nouveau modèle de société.

Intrinsèquement résilient, il possède la capacité de réveiller les consciences et d'anticiper les bouleversement sociétaux imminents pour mieux les accueillir.

Ainsi, à l'image de la pensée permaculturelle, l'Hortus hybridus offre « un précieux cadre conceptuel [et spatial] aux futures réflexions concernant des sociétés saines et durables »¹.

EXPÉRIMENTATION
le projet de master

² Descombes, Georges. **Archizoom Epfl : Dessiner un ri-vière**. Écoutable sur : « http://archizoom.epfl.ch/georges_descombes » Enregistré le 07.10.2014, Écoulé le 07.10.2014.

³ Ferdinand de Saussure est un linguiste suisse reconnu comme fondateur de la linguistique moderne et ayant influencé de nombreux domaines des sciences humaines. Tiré de « http://fr.wikipedia.org/wiki/Ferdinand_de_Saussure »

Issu de réflexions sur l'auto-suffisance alimentaire et sur la nécessité de ré-inventer l'espace du vivre ensemble en lui insufflant un potentiel d'*imaginaire* ;

Fondé sur des observations portant sur le milieu urbain des métropoles européennes et le manque de structures architecturales aptes à supporter des projets sociaux ;

Porté par les réflexions issues de l'étude du *Tiers paysage* de Gilles Clément alliées à l'approche systémique de la permaculture ;

Intéressé par un processus de travail à caractère participatif et par les valeurs d'une architecture *H.Q.H : Haute Qualité Humaine* développés par Patrick Bouchain ;

le projet de master du second semestre s'appliquera à projeter un Hortus hybridus, laboratoire d'expérimentation des possibles.

L'ensemble de cette recherche a mis en avant l'importance d'une interaction entre théorie et pratique au sein du travail de l'architecte. Dès lors, le projet de master à venir se doit de se confronter de manière réelle à son contexte. En outre, cet énoncé prône la nécessité pour l'architecte de saisir les enjeux politiques de son intervention et cela à travers une connaissance approfondie des aspects géographiques, biologiques, sociologiques et économiques du site sur lequel il travaille. Dès lors, le site présenté pour accueillir le projet et son processus expérimental est le site de l'EPFL lui-même. Le paradoxe existant entre la qualité actuelle de ces espaces et leur potentiel spatial en fait des sites de choix pour l'accueil d'Hortus hybridus. En outre, leur uniformité contextuelle alliée à leur variabilité spatiale offrira à l'Hortus hybridus l'intéressante possibilité de se confronter à son potentiel d'adaptation. Par ailleurs, la tentative de création de liens sociaux entre les différentes communautés de l'EPFL et la population des communes avoisinantes est un défi qui s'annonce passionnant.

Pour terminer, je laisserais la parole à Georges Descombes² lorsqu'il évoque les lieux de projets où la faune et la flore ont été ravagés par l'action humaine : citant Ferdinand de Saussure³ il nous suggère d'avoir « *l'imagination par manque de souvenirs* ».

C'est dans ces instants là, je crois, que notre rôle d'architecte prend tout son sens.

IMAG(E)INATION



La jardin, potentiel d'investigation du monde.
Jardin André Citroën, Paris, Gilles Clément.



Un exemple de jardin [écologique] : Le Jardin des Plantes du Jardin Botanique de Paris. La "nature" est ici muséifiée, conservée. L'Homme possède un droit d'accès réglementé.



Un exemple de jardin [partagé] : Le Jardin de Plaine X70 à Bruxelles.
Le "Crash Test" : séquence d'expérimentation d'installations architecturales avec les habitants.



Un exemple de jardin [vivrier] : Le Potager du Roi à Versailles.
L'architecture définit une spatialité au service de l'effcience de la production : les murs servent à créer des micro-climats au sein des cours et transmettent la chaleur du soleil aux arbres fruitiers.



Un exemple de jardin Écologiquement Partagé : Les Jardins de la Grande Arche, Paris.
Restauration d'un lieu dramatiquement abîmé par une architecture sauvage à travers la génération d'un jardin biologiquement équilibré.
Ce jardin pourrait-il être producteur ?



Un exemple de jardin Partagé Vivrier : Le Jardin Lenape de Manhattan.
Ou comment la culture vivrière relance une dynamique de quartier.
Peut-on imaginer l'installation d'une faune et d'une flore à équilibrée dans ce site ?



Un exemple de jardin Vivrier Écologique : Le jardin des Fraternités Ouvrières à Mouscron.
Jardin à la production abondante et à l' écosystème riche et équilibré.
Y-a-t-il un potentiel spatial d'accueil du public dans ce jardin ?

L'Hortus hybridus, jardin hybride issu d'un croisement entre le jardin [écologique], le jardin [partagé] et le jardin [vivrier] imaginé et dessiné par vos soins.
À vos crayons !



Le Radeau des Champs, outil d'observation du milieu et espace privilégié de la sieste.
Jardin de la Vallée, Creuse, Gilles Clément.

⁴ Fèvre, Anne-Marie. **Andrea Branzi, radicalement vôtre.**
Tiré de : « http://next.liberation.fr/design/2014/10/27/andrea-branzi-radicalement-votre_1116132 » Publié le 27.10.2014, Consulté le 29.12.2014.

« Il n'est pas vrai qu'on puisse changer le monde uniquement avec des méga-programmes ou des révolutions : on peut le faire aussi en modifiant la qualité de minuscules choses. »⁴

REMERCIEMENTS

Merci à Luca Ortelli

Merci à Luca Bragazza

Merci à Paola Viganò

Merci à Gaétan Morard

Merci à Gaétan Genetti

Merci à Aleksis Dind

Merci à Christophe Leuthold du Jardin Botanique de Lausanne

Merci à Martine Cantillon Cuillier de l'Institut Bruxellois de la gestion de l'environnement et à Benoit Lorent de O.S.T. Collectif

Merci à Antoine Jacobsohn et à Christine, Mickaël, Cyprien, F-X, David, Alejo et à toute l'équipe du jardin et du marché du Potager du Roi

Merci à Michel Masson et à Adona du Jardin Alpin du Jardin Botanique de Paris

Merci à Thilo Folkerts, Marie Alleaume et Nathanaëlle Baës-Cantillon de l'Ile Verte

Merci à Marie Alleaume et à Rodolphe Raguccia du Paradis de Romainville

Merci à Laurent Daune, Claire-Lise Schwok et à Claire Mejean de l'Hepia

Merci à Jade Rudler et à Agathe Mignon

Merci à Victoire Paternault

Merci à Jeanne Lesigne

Merci à Alexandre Neveu

Merci à Thomas Domenger, Rune Frandsen et Antoine Prokos.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Baraton, Alain. **Dictionnaire amoureux des jardins**. Paris : Plon, 2012, 590p.

Bénetière, Marie-Hélène. **Jardin, Vocabulaire typologique et technique**. Paris : Éditions du patrimoine, 2000, 429p.

Bouchain, Patrick (dir.). **Construire autrement**. Arles : Actes Sud, 2006, 191p.

Bouchain, Patrick. **Construire ensemble le grand ensemble**. Arles : Actes Sud, 2010, 72p.

Boulding, Kenneth. **United States. Congress. House. Committee on Government Operations. Legislation and Military Operations Subcommittee. Energy Reorganization Act of 1973: Hearings, Ninety-third Congress, First Session, on H.R. 11510**. Washington DC : U.S. Government Printing Office, 1973, 422p.

Burroughs, Charles. **From signs to design**. Cambridge : The MIT Press, 1990, 358p.

Clément, Gilles. **Manifeste du Tiers Paysage**. Montreuil : Sujet-Objet, 2004, 70p.

Clément, Gilles et Jones, Louisa. **Gilles Clément une écologie humaniste**. Genève : Aubanel, 2006, 320p.

Clément, Gilles. **Le jardin en mouvement, de la Vallée au jardin planétaire**. Paris : Sens et Tonka, 2006, 330p.

Clément, Gilles. **Une brève histoire du jardin**. Paris : JC Béhar, 2011, 129p.

Collectif ETC. **Un jardin partagé et une aire de vie pour tous**. Bruxelles : Collectif ETC, 2012, 52p.

Collot, Michel. **La Pensée-Paysage**. Arles : Actes Sud, 2011, 282p.

Corboz, André. **Le Territoire comme palimpseste et autres essais**. Besançon : Editions de l'imprimeur, 2001, 281p.

Contal, Marie-Hélène (dir.). **Réenchanger le monde, l'architecture et la ville face aux grandes transitions**. Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine, 2014, 160p.

Descola, Philippe. **Par-delà nature et culture**. Paris : Gallimard, 2005, 640p.

Dixon Hunt, John. **L'art du jardin et son histoire**. Paris : Odile Jacob, 1996, 113p.

Doyen, R. et Verolet, D. et Jutzeler G. et Lesigne, C. **Unité d'Enseignement Territoire et Société : Les Moulins comme terrain de jeu**. Lausanne : EPFL, 2014, 41p.

Fukuoka, Masanobu. **La révolution d'un seul brin de paille**. Paris : Guy Trédaniel Éditeur, 2000, 202p.

Guillemard, Colette. **Les mots des parcs et des jardins**. Paris : Belin, 2011, 352p.

Grafmeyer, Yves & Joseph, Isaac. **L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine**. Paris : Aubier, 1984, 378 p.

Hessel, Stéphane. **Indignez-vous !** Montpellier : Indigène éditions, 2010, 32p.

Hessel, Stéphane. **Engagez-vous !** La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube, 2011, 19p.

Holmgren, David. **Permaculture : Principes et pistes d'action pour un mode de vie soutenable**. Paris : Rue de l'échiquier, 2014, 584p.

Illich, Ivan. **L'art d'Habiter**. Lausanne : T'Okup, 2004, 16p.

Le Comité invisible. **L'insurrection qui vient**. Paris : La Fabrique éditions, 2007, 127p.

Lévy, Jacques et Lussault, Michel. **Dictionnaire de la géographie et de l'espace public**. Paris : Belin, 2003, 1034p.

Mathias, Xavier. **Le potager selon Xavier**. Paris : Maison Rustique, 2014, 240p.

Meadows, Donella et Meadows, Dennis et Randers, Jorgen. **Les limites de la croissance (dans un monde fini)**. Paris : Rue de l'échiquier, 2012, 425p.

Merlet, Philippe (dir.). **Le Petit Larousse Illustré 2005**. Paris : Larousse, 2004, 1859p.

Marot, Sébastien. **L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture**. Paris : Éditions de la Villette, 2010, 142p.

Mosser, Monique. **Histoire des jardins, de la Renaissance à nos jours**. Paris : Flammarion, 1991, 542p.

Papanek, Victor. **Design pour un monde réel : Écologie humaine et changement social**. Paris : Mercure de France, 1974, 366p.

Péna, Michel et Audouy, Michel. **Petite histoire du jardin & du paysage en ville**. Paris : Cité de l'architecture et du patrimoine, 2011, 112p.

Pierret, Nicolas. **Agriculture urbaine, les conséquences spatiales d'une nouvelle conscience alimentaire**. Lausanne : EPFL, 2013, 178p.

Quellier, Florent. **Histoire du jardin potager**. Paris : Armand Colin, 2012, 191p.

Rencontres de Volubilis. **Jardinier le monde**. France : Wildproject, 2014, 175p.

Thébaud, Philippe. **Dictionnaire des jardins et paysages**. Paris : Jean-Michel Place, 2007, 800p.

Valdès, Laurent (dir.). **Des utopies réalisables**. Genève : A-Type, 2013, 207p.

ARTICLES

Bonnemaison, Emmanuelle. **Des milieux de substitution inattendus et des lieux source de poésie : Les lieux délaissés, objets de projet.** Tiré de : « <http://www.rsr-prod.ch/archives/urbanites/laboratoire-des-climats-urbains/des-milieux-de-substitution-inattendus-et-des-lieux-source-de-poesie/> » Publié le 01.07.2009, Consulté le 21.09.2014.

Borne, Emmanuelle. **Atelier d'architecture autogérée : sous les pavés, la résilience urbaine.** Tiré de : « http://www.lecourrier-delarchitecte.com/article_3626 » Publié le 03.10.2012, Consulté le 04.04.2014.

Cavicchioli, Lionel. **Musée National d'Histoire Naturel de Paris : Le jardin écologique du jardin des Plantes.** Tiré de : « <http://www.jardindesplantes.net/un-jardin-botanique/le-jardin-ecologique> » Consulté le 10.12.2014.

CIRAD. **Sécurité alimentaire – Que fait le CIRAD ?.** Tiré de : « <http://www.cirad.fr/nos-recherches/themes-de-recherche/securite-alimentaire/que-fait-le-cirad> » Publié le 23.07.2014, Consulté le 15.12.2014.

Clément, Gilles. **Le Tiers-Paysage.** Tiré de : « <http://www.gillesclement.com/cat-tierspaysage-tit-le-Tiers-Paysage> » Publié le 22.02.2008, Consulté le 08.03.2014.

Clément, Gilles. **Les jardins de résistance : Rêve en sept points pour une généralisation des jardins de résistance.** Tiré de : « <http://www.gillesclement.com/cat-jardinresistance-tit-Les-Jardins-de-resistance> » Publié le 22.02.2008, Consulté le 08.03.2014.

Contal, Marie-Hélène. **Patrick Bouchain et Loïc Julienne, ou le souci, militant, de l'intérêt général.** Tiré de : « http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_775 » Publié le 02.11.2010, Consulté le 20.02.2014.

FAO. **Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale 13-17 novembre 1996.** Tiré de : « <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm> » Rédigé le 13.11.1996, Consulté le 15.12.2014.

Foucault, Michel. **Dits et écrits 1984, Des espaces autres (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967),** In Architecture, Mouvement, Continuité, n°5, octobre 1984, p. 46-49. Tiré de : « <http://foucault.info/documents/heterotopia/foucault.heterotopia.en.html> ».

Fèvre, Anne-Marie. **Les Kroll, une utopie habitée.** Tiré de : « http://next.liberation.fr/design/2013/10/11/les-kroll-une-utopie-habitee_938902 » Publié le 11.10.2013, Consulté le 15.05.2014.

Fèvre, Anne-Marie. **Andrea Branzi, radicalement vôtre.** Tiré de : « http://next.liberation.fr/design/2014/10/27/andrea-branzi-radicalement-votre_1116132 » Publié le 27.10.2014, Consulté le 29.12.2014.

Girard, Jean-Luc. **Permaculture, Fraternités Ouvrières.** In Passerelle Eco, n°44, janvier 2012, p. 38-42. Tiré de : « http://unautremondeestpossible.fr/WordPress3/wp-content/uploads/2012/03/PE_N%C2%B044-Jardin-Fraternit%C3%A9s-ouvri%C3%A8res.pdf ».

Keravel, Sonia. **La participation du public au projet de paysage : Comparaison et analyse de deux exemples : le parc de Lancy et le parc Henri-Matisse.** Tiré de : « http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_participation_du_public_au_projet_de_paysage » Publié le 14.12.2008, Consulté le 5.10.2014.

Leloup, Michèle. **Pour faire avancer l'architecture, il faut de l'audace.** Tiré de : « http://www.lexpress.fr/culture/art/pour-faire-avancer-l-architecture-il-faut-de-l-audace_485597.html#9LcycEAFciwQaWk.99 » Publié le 13.06.2005, Consulté le 17.02.2014.

Le Crosnier, Hervé. **Elinor Ostrom ou la réinvention des biens communs**. Tiré de : « <http://blog.mondediplo.net/2012-06-15-Elinor-Ostrom-ou-la-reinvention-des-biens-communs#nb3> » Publié le 15.06.2012, Consulté le 20.12.2014.

L'Étudiant 2012. **Dossier : Gilles Clément, paysagiste**. Tiré de : « <http://www.letudiant.fr/metiers/metiers---portraits-de-pros/gilles-clement-paysagiste.html#> » Publié le 24.05.2007, Consulté le 1.10.2014.

Mathias, Xavier. **Bienvenue dans le champ de pagaille**. Tiré de : « <http://www.lechampdepagaille.fr/> » Publié le 21.02.2014, Consulté le 20.12.2014.

Maibach, Alain et Jutzeler, Sandrine. **Des milieux de substitution inattendus et des lieux source de poésie : Les lieux délaissés, objets d'observation**. Tiré de : « <http://www.rsr-prod.ch/archives/urbanites/laboratoire-des-climats-urbains/des-milieux-de-substitution-inattendus-et-des-lieux-source-de-poesie/> » Publié le 01.07.2009, Consulté le 21.09.2014.

Marty, Emmanuel et Burguet, Annette et Marchand, Pascal. **La communication environnementale : des discours de sensibilisation ?** Toulouse : IUT Paul Sabatier, 2008, 8p. Tiré de : « <http://liris.cnrs.fr/~cnriut08/actes/articles/144.pdf> ».

ParolesMania. **Fauve : Sainte Anne**. Tiré de : « http://www.parolesmania.com/paroles_fauve_114936/paroles_sainte_anne_1403409.html » Publié le 21.02.2014, Consulté le 20.11.2014.

Poyade, Gaëlle. **Gilles Clément : la « pensée sauvage » d'un architecte-paysager**. Tiré de : « <http://www.echobio.fr/2012/03/jardin/gilles-clement-la-pensee-sauvage-dun-architecte-paysager/> » Publié le 19.03.2012, Consulté le 28.12.2014.

Pierret, Nicolas. **Leberecht Migge, le « Manifeste Vert » (1919)**. Tiré de : « <http://agriurbaine.wordpress.com/2013/12/02/leberecht-migge/> ». Publié le 02.12.2013, Consulté le 29.11.2014.

Roman, Joël. **La ville à vue d'œil – Entretien avec Richard Sennett**. Paris : Esprit Presse, 1994, 5p. Tiré de : « <file:///C:/Users/lesigne/Downloads/11076.pdf> ».

Tribu Architecture. **Métropoles suisses ? Réseau de villes !**
Tiré de : « http://tribuarchitecture.ch/sites/default/files/publications/88/tribu_publication_88_493.pdf ». Publié le 01.01.2005,
Consulté le 10.09.2014.

Encyclopédie Universalis. **Actes d'enclosure.** Tiré de : « <http://www.universalis.fr/encyclopedie/actes-d-enclosure/> ». Consulté le 24.12.2014.

Wikipedia. **Ferdinand de Saussure.** Tiré de : « http://fr.wikipedia.org/wiki/Ferdinand_de_Saussure » Publié le 18.12.2014,
Consulté le 24.12.2014.

ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES ET CONFÉRENCES

SIA. **Bâtir et Planifier 2014.** Accessible sur : « <https://www.youtube.com/watch?v=6HVFSxQE0JQ> ». Enregistré le 16.11.2014.

Archizoom EPFL. **Symposium The narrative of landscape.** Accessible sur : « <http://archizoom-nls.epfl.ch/programme> » Enregistré le 08.10.2014, Écoulé le 08.10.2014.

Branzi, Andrea. **Superstudio Epfl : La Métropole Primitive.** Accessible sur : « <http://lab-u.epfl.ch/page-116367-fr.html> » Enregistré le 09.12.2014, Écoulé le 09.12.2014.

Descombes, Georges. **Dessiner un rivière.** Accessible sur : « http://archizoom.epfl.ch/georges_descombes » Enregistré le 07.10.2014, Écoulé le 07.10.2014.

Empereire, Laure. **Amazonie : une forêt et des hommes.** Accessible sur : « <http://www.ird.fr/toute-l-actualite/colloques-et-manifestations/conferences-grand-public/cycle-de-conferences-forets/conference-amazonie-une-foret-et-des-hommes> » Enregistré le 24.09.2011, Écoulé le 14.02.2014.

Laurentin, Emmanuel et Corajoud, Michel. **France Culture : La Fabrique de l'Histoire, L'Homme et la Nature 1/4**. Accessible sur : « <http://www.franceculture.fr/player/reecouter?play=4441229> »

Enregistré le 28.05.2012, Écouté le 12.02.2014.

Sobkowiak, Stefan. **Le Verger en Permaculture : au-delà du verger bio ?** Informations sur : « http://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/agenda/communique_presse_Sobkowiak.pdf » Enregistré le 26.11.2014, Écouté le 26.11.2014.

Université de Genève. **Natures en ville, des pratiques en controverses**. Informations sur : « <https://www.unige.ch/naville-colloque/fr/> » Enregistré le 28.11.2014, Écouté le 28.11.2014.

SITES INTERNET

Références

Collectif COLOCO. Voir : « <http://www.coloco.org/> ».

Collectif ETC. Voir : « <http://www.collectifetc.com/> ».

Collectif EXZYST. Voir : « <http://www.exzyt.org/> ».

Collectif O.S.T. Voir : « <http://www.ostcollective.org/> ».

ProSpecieRara. Voir : « <https://www.prospecierara.ch/fr/home> » et « <https://www.prospecierara.ch/fr/projets/semences-du-terroir> ».

Stefan Sobkowiak. Voir : « <https://sites.google.com/site/stefan-sobkowiak/> ».

Xavier Mathias. Voir : « <http://www.lechampdepagaille.fr/> ».

Définitions

Charte européenne du sport. Voir : « http://www.coe.int/t/dg4/epas/source/11666_Charte_europ_sport_relu1_FR_APESrev.pdf ».

Culture sur brûlis. Voir : « <http://www.universalis.fr/encyclopedie/culture-sur-brulis/> ».

Gestion différenciée. Voir : « <http://www.senart.com/environnement/gestion-differenciee-des-espaces-verts/> »

Guerilla Gardening. Voir : « <http://guerilla-gardening-france.fr/wordpress/> »

Le jardin écologique. Voir : « <http://www.truffaut.com/forum/sujet-817-1.html> »; « <http://www.noeconservation.org/index2.php?rub=12&srub=31&ssrub=104&goto=contenu> » et « <http://www.jardiniersdetournefeuille.org/jardiniers-de-Tournefeuille/jardinage-au-naturel> ».

Intrants. Voir : « <http://www.futura-sciences.com/magazines/environnement/infos/dico/d/developpement-durable-intrant-10012/> »

Manger Bouger. Voir : « <http://www.mangerbouger.fr/> ».

Pratiques sportives. Voir : « <http://www.sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/remise.pdf> » « <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sante-bien-etre/Donnees-scientifiques/> ».

Réserve mondiale de graine Svalbard. Voir : « <http://www.universityworldnews.com/article.php?story=20130117140641501> ».

Résilience. Voir : « http://villesentransition.net/transition/pages/resilience/quest-ce_que_la_resilience »

Variétés F1. Voir : « <http://www.gnis.fr/index/action/page/id/544/title/Les-varietes-hybrides-les-varietes-F1-de-quoi-s-agit-il-> ».

ICONOGRAPHIE

Photo du **Jardin Citroën** : Gilles Clément, tiré de Rocca, Alessandro. Gilles Clément, neuf jardins approche du jardin planétaire. Arles : Actes Sud, 2008, 263p.

Photo du **jardin [écologique]** : tiré de « http://www.jardindesplantes.net/sites/jardindesplantes.net/files/jardin_ecologique.jpg »

Photo du **jardin [partagé]** : Benoit Lorent, Julie Guiches et le Collectif ETC, tiré de : « <https://www.flickr.com/photos/ostcollective/sets/72157631036769554/> »

Photo du **jardin [vivrier]** : tiré de « <https://assoterreenvue.files.wordpress.com/2013/02/potager-du-roi.jpg> »

Photo du **jardin Écologiquement Partagé** : Gilles Clément, tiré de Rocca, Alessandro. Gilles Clément, neuf jardins approche du jardin planétaire. Arles : Actes Sud, 2008, 263p.

Photo du **jardin Vivrier Partagé** : tiré de Haeg, Fritz. Edible Estates. New York : Metropolis Books, 2010, 176 p.

Photo du **jardin Écologique Vivrier** : Carole Lesigne

Photo du **Jardin de la Vallée** : Gilles Clément, tiré de : « Clément, Gilles et Jones, Louisa. Gilles Clément une écologie humaniste. Genève : Aubanel, 2006, 320p. »

